

FRANCE Fin des 2 prises d'otages, tous les assaillants tués

Page 28

LYBIE LE PRÉSIDENT BÉJJI CAID ESSEBSI : La Tunisie fait «de grands efforts» pour avoir des nouvelles des journalistes enlevés en Libye

Page 28

L'Algérie exprime sa solidarité avec les familles des journalistes tunisiens

Page 28

Une solution politique à la crise est inévitable

Page 18

IN-SALAH

LE MINISTRE DE L'ÉNERGIE RASSURE LA POPULATION :

«L'exploitation du gaz de schiste ne comporte pas de dangers»



Le ministre de l'Énergie, Youcef Yousfi, a indiqué, lors d'une rencontre jeudi après-midi à In-Salah avec les représentants des protestataires contre l'exploitation du gaz de schiste dans la région, que celle-ci ne comportait aucun danger. Le ministre a,

dans ce cadre, appelé les représentants des protestataires à faire preuve de sagesse et à s'assurer des résultats de l'exploitation du gaz de schiste, même s'il faut pour cela, a-t-il dit, «dépêcher un groupe de protestataires, en

compagnie d'experts, à l'étranger, pour en avoir le cœur net, et que dans le cas contraire», il sera procédé à l'arrêt de l'exploitation du gaz de schiste dans la région, a ajouté la source.

Page 3

SANTÉ BOUDIAF L'A ANNONCÉ À ILLIZI : «42% des acquisitions de médicaments auprès de la PCA destinés à la prise en charge du cancer»

Page 7

FINANCES Laksaci appelle les banques à respecter leurs obligations en commerce extérieur et change

Page 8

DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DU PAYS Le FCE s'implique

Page 7

SANTÉ

Le **stress** post-traumatique augmente le risque de diabète pour les femmes

P.p 14-15

CULTURE LA PIÈCE DE THÉÂTRE «EN'NIHAYA» Adaptée de «Fin de partie» de Samuel Beckett, présentée à Alger

Page 16

FOOTBALL

EN VUE DU MATCH AMICAL CONTRE LA TUNISIE DEMAIN À RADÈS

Les **Verts** cet après-midi à Tunis

CAF L'ALGÉRIE DÉSIGNÉE MEILLEURE ÉQUIPE NATIONALE 2014

P.p 25-26

SÉTIF

ACCIDENT DE LA ROUTE AIN AZEL

Semi-remorque contre minibus :

2 morts et 10 blessés

Page 10

Météo



Régions Nord : 22° à Alger

Brume et nuages bas en début de matinée puis temps généralement ensoleillé à passagèrement nuageux vers l'extrême Est en cours de journée.

Les vents seront variables, faibles.

La mer sera belle.

Régions Sud : 24° à Tamanrasset

Temps nuageux sur le Sud-Ouest avec localement quelques pluies.

Ailleurs, temps généralement voilé.

Les vents seront faibles à modérés.

	Max	Min
Alger	22°	04°
Oran	22°	06°
Annaba	20°	06°
Béjaïa	19°	10°
Tamanrasset	24°	05°

Horaires des prières

Samedi 19 Rabie El Awal 1436

Fajr	06:21
Dohr	12:54
Asr	15:29
Maghreb	17:52
Isha	19:16



COMMUNICATION

Grine aujourd'hui et demain à Bouira et Blida

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, effectuera aujourd'hui et demain des visites de travail et d'inspection dans les wilayas de Bouira et Blida. Le ministre présidera les cérémonies de célébration du nouvel an amazigh «Yennayer».



DGSN

Sortie de la 9^e promotion de lieutenants de police

Le général-major Abdelghani Hamel, Directeur général de la Sécurité nationale préside à partir de 9 heures, la 9^e sortie de la promotion de lieutenants de police à l'Ecole d'application de la DGSN de Soumaâ, wilaya de Blida.

CE MATIN À 10H30
AU FORUM DE DK NEWS
Conférence
de M^e. Ksentini : «Bilan
annuel des droits de
l'homme en Algérie»

Le Forum de DK News accueillera ce matin à 10h30, Me Farouk Ksentini, président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPPDH), dans le cadre d'une conférence-débat qui portera notamment sur : «Le bilan annuel des droits de l'homme en Algérie». La rencontre aura lieu au centre de presse de



notre publication, 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

CET APRÈS-MIDI, À 14 HEURES,
À DK NEWS
Table ronde sur «La lutte
contre l'analphabétisme»

A l'occasion de la célébration de la Journée arabe contre l'analphabétisme, des parlementaires, des personnalités éminentes de la culture, des responsables d'associations et d'organisations sociales, des experts acteurs effectifs comme « Iqra », dans ce combat pour la maîtrise d'une langue écrite organisent une table ronde au siège de DK News, 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, cet après-midi à 14 heures.

CE MATIN À 10H AU SIÈGE DU PARTI
Réunion du BP de TAJ

Le président du parti de TAJ, le D^r Amar Ghoul, présidera ce matin à partir de 10h au siège national du parti sis à Dély Ibrahim, Alger, la réunion des membres du bureau politique. La rencontre portera sur des sujets d'actualité nationale et internationale.

SANTÉ

Boudiaf à Ouargla
et Illizi

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, effectuera depuis hier une visite de travail et d'inspection de trois jours dans les wilayas de Ouargla et Illizi.

CE MATIN AU TNA
Présentation
du bilan 2014 et
du programme 2015

Le Directeur général du théâtre national algérien, Yahiaoui Mohamed, animer une conférence de presse ce matin à 10h, pour la présentation du bilan des activités 2014 et le programme 2015 du TNA.

DU 13 AU 15 JANVIER AU HILTON
9^e Salon des équipements
pour l'hôtellerie
et la restauration

Sous le patronage du ministère du Tourisme, la société Expoed, organise du 13 au 15 janvier à l'hôtel Hilton, le 9^e Salon international des équipements et services pour l'hôtellerie, la restauration et les collectivités.

Le HCA célèbre
Yennayer

Le Haut-commissariat à l'amazighité organise avec le soutien du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, du 10 au 13 janvier, les festivités de Yennayer 2965, à travers plusieurs wilayas du pays, sous le thème «Yennayer fête de la solidarité».

DU 10 AU 12 JANVIER À LA
CINÉMATHEQUE D'ALGER
4^e journées
du film jordanien
en Algérie

Sous l'égide du ministère de la Culture, l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) et la Royal film communication de Jordanie (RFC) organisent la quatrième édition des «journées du film jordanien en Algérie» du 10 au 12 janvier 2015 en partenariat avec la cinémathèque algérienne. Le programme de cette 4^e édition donnera lieu à la projection des longs métrages «My love awaits me by the sea» de la réalisatrice Mais Darwazah (projection ouverte) et «The united» du réalisateur Amin Matalqa (projection clôture), ainsi qu'à la projection des courts métrages «A cold morning in november» de Robert Abboud, «Hotel Zaatar» de Mais Salem et Zaid Waqeen (présence du réalisateur), «Shake» de Deema Dabis et «I want to speak at Nasa» de Suha Ismaïel.

JUSQU'AU 12 JANVIER AU CENTRE
COMMERCIAL DE BAB EZZOUAR
Programme pour enfants
Miss et Mister Kids

C'est jusqu'au 02 janvier 2015 que se tiendra la première édition de «Miss et Mister Kids», au Centre commercial et de loisirs de Bab Ezzouar, à Alger. Événement dédié aux enfants, «Miss et Mister Kids» est une invitation au bonheur des petits anges et à la découverte de leurs talents. Ouvert au grand public, l'événement a lieu tous les jeudis et vendredis autour d'un plateau avec des concours culinaires et d'activités manuelles qui permettront aux gagnants d'être élus pour le grand concours de miss et mister au niveau 2 du Centre commercial et de loisirs de Bab Ezzouar.

ASSOCIATION UNE CANNE
POUR CHAQUE NON-VOYANT
Réception aujourd'hui
à Dély Ibrahim

A l'initiative de l'association «Une canne pour chaque non-voyant», présidé par le D^r Noureddine Amrouche, une cérémonie organisée ce matin à Dély Ibrahim, en faveur des non-voyants. Des tablettes en technique braille et des cannes seront distribuées aux participants.

Le RND réaffirme sa disposition à travailler de concert avec tous les partenaires

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Abdelkader Bensalah, a réaffirmé vendredi à Alger la disposition de son parti à travailler de concert avec tous les partenaires, appelant à la cohésion, à la défense des acquis réalisés et à la préservation de l'unité nationale.

Dans une allocution à la clôture des travaux du conseil national du RND, M. Bensalah a affirmé que son parti «rejetait toutes tentatives de faire échouer les réformes initiées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à commencer par les lois fondamentales, en cours d'exécution dans plusieurs domaines, jusqu'au processus de révision de la constitution, lequel le parti œuvrera à renforcer et à faire aboutir à tous les niveaux».

«Le RND œuvrera de concert avec toutes les parties dans la cadre d'une approche visant à rapprocher les vues, le dénominateur commun étant l'Algérie est notre pays à tous», a-t-il ajouté. A cette occasion, M. Bensalah a appelé les cadres et militants de son parti «à se rapprocher des citoyens et à les sensibiliser à l'importance de défendre les acquis réalisés et à se mobiliser pour préserver l'unité nationale» à laquelle «certaines parties inconscientes veulent porter atteinte». Le SG du RND a également souligné l'impératif de «contribuer au ré-



glement des problèmes qui entravent le processus de développement, à l'instar des protestations et des revendications, dont la résolution exige une coordination avec les assemblées élues et les parties concernées». «Le message du RND est de donner

l'exemple de la pratique démocratique et d'atteindre la crédibilité populaire à travers la prise en charge des préoccupations des citoyens, en tenant compte des mutations que connaît la société algérienne», a conclu M. Bensalah.

Ennahda prône une commission parlementaire sur l'activité des importations

Le secrétaire général du mouvement Ennahda, Mohamed Douibi, a prononcé, vendredi à Constantine, la création d'une commission parlementaire pour étudier les dossiers relatifs aux importations et aux investissements algériens à l'étranger.

Intervenant au cours d'une rencontre régionale réunissant les cadres de sa formation politique, M. Douibi a estimé que des «éclaircissements» sur ces deux dossiers «contribueraient à la rationalisation des dépenses» et établiraient «des fondations d'un avenir sans appréhension». Soutenant que sans une voie politique saine, il



ne peut y avoir de développement économique et social, le secrétaire général du mouvement Ennahda a affirmé que son parti figurait «amongst les

premières formations politiques à avoir appelé, avant même la chute des cours du pétrole, à la diversification de l'économie et à la rationalisation des dépenses». M. Douibi a, par ailleurs, évoqué les mouvements de contestation dans les wilayas du sud du pays, estimant qu'un «effort supplémentaire» doit être déployé pour faire émerger cette région qu'il a qualifiée de «profondeur stratégique du pays». Il a ajouté, dans ce contexte, que les projets de développement du sud du pays, lancés en 1998 avec la création du Fonds de développement du sud, «tendent à se concrétiser».

Sur un autre plan, le secrétaire général du mouvement Ennahda a indiqué que sa formation politique condamnait fermement l'attaque perpétrée, mercredi dernier à Paris, contre le journal français Charlie Hebdo. Il a considéré, à ce propos, que cet acte allait «à l'encontre de tous les principes et de toutes les valeurs morales et humaines».

Après avoir également souligné que cet acte «ne profite qu'aux mouvements extrémistes», M. Douibi a appelé les pays arabes à œuvrer à protéger la communauté musulmane établie à l'étranger.

TIZI OUZOU:

Seuls 6 projets sur 180 dossiers agréés par le CALPIREF, depuis 2010, sont en réalisation

Sur un total de 180 dossiers, agréés depuis 2010, par le Comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation du foncier (Calpiref), dans la wilaya de Tizi-Ouzou, seuls 6 projets sont en cours de réalisation, relève un communiqué diffusé, vendredi, par la wilaya sur son site électronique.

Cette situation a été qualifiée d'«insatisfaisante» par le wali, qui a observé que ce faible taux de réalisation des projets d'investissement «représente un manque à gagner en matière de création d'emplois et de développement dans la région».

Pour tenter d'accélérer la concrétisation de ces projets, «le wali a demandé à la sous-commission du CALPIREF de multiplier les

sorties sur le terrain et de prendre les mesures nécessaires afin de lever toutes les entraves rencontrées, par les porteurs de projets». Par ailleurs, le chef de l'exécutif a également donné instruction aux responsables concernés de procéder à l'annulation des projets des investisseurs défaillants et de les remplacer par des promoteurs «réellement décidés à investir», précise-t-on de même source. S'agissant des contraintes liées au foncier, le wali a invité les présidents des APC à établir les permis de construire aux investisseurs, qui disposent d'un délai de 30 jours pour finaliser leurs dossiers administratifs, en attendant la délivrance de permis de lotir afin de leur permettre d'entamer leur projet.

Une réunion est également prévue au courant de la semaine prochaine pour tenter de trouver une solution aux oppositions de riverains signalées dans la zone d'activité de Tizgirt, a-t-on indiqué.

Selon un bilan du Calpiref, ces 180 projets d'investissement pour plus de 50 milliards DA, sont localisés, pour la plupart, dans les zones d'activités gérées par l'Agence foncière de la wilaya et devraient générer, à leur concrétisation, plus de 10.600 postes d'emploi. Le plus grand nombre de ces projets relève du secteur de l'industrie (plus de 90 projets), suivis du tourisme, des services, du bâtiment et travaux publics (matériaux de construction), et en dernier de l'immobilier.

La création d'espaces pour des activités des SMA au niveau des écoles et universités vivement recommandée

La création d'espaces pour des activités des Scouts Musulmans Algériens (SMA) au niveau des écoles et universités a été vivement recommandée vendredi à Oran, à l'issue des travaux du congrès de wilaya des SMA organisés à l'Ecole régionale des Douanes.

«Cette proposition se veut également un appel à un partenariat avec les ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour mettre à la disposition des SMA des espaces pour développer leurs activités et élargir le cercle des adhésions», a déclaré à l'APS, le vice-

président SMA d'Oran, Abdelmalek Belouati, qui plaide pour un soutien des activités locales pour promouvoir le scoutisme. Les participants à ce congrès de wilaya d'une journée, préparatoire au 11er congrès national des SMA qui se déroulera du 29 au 31 janvier, ont suggéré la création d'une passerelle entre la société civile et les Scouts musulmans algériens pour le bien être des jeunes et leur engagement dans le devenir de la nation, estimant que «les Scouts Musulmans Algériens, en tant qu'organisation, reste, l'une des meilleures écoles du nationalisme». Le commissaire de wilaya

des SMA du bureau d'Oran, Bouabdellah Benmessaoud a estimé que l'implication des parents des louveteaux dans l'organigramme des scouts musulmans algériens est nécessaire et qu'il peut jouer un rôle important dans la planification des programmes et le suivi des activités. Entre autres recommandations figurent l'éducation des jeunes avec comme corollaire les programmes éducatifs et culturels qui doivent répondre aux besoins des générations futures, lors des travaux de ce congrès de wilaya d'Oran qui a vu la participation de 140 congressistes représentant 34 groupes de

scouts. Les débats ont porté également sur la stratégie des SMA à adopter pour la période 2015-2020 ainsi que d'autres thématiques traitant des fléaux sociaux et d'autres défis qui nécessitent plus d'engagement, plus d'implication avec comme toile de fond la nécessité d'encadrer des scouts à travers l'amélioration des programmes de formation en commençant le nivellement par le bas ainsi que la révision du statut des SMA. Il est à rappeler que la famille du doyen des SMA Oran, feu Omar Remouche, a été honorée lors de la cérémonie d'ouverture.

APS

FINANCES

Les réserves de change dans une trajectoire descendante

Après de successives et considérables hausses, les réserves de change de l'Algérie connaissent un fléchissement depuis 2014 sous l'effet combiné de la baisse des cours pétroliers et des exportations des hydrocarbures ainsi qu'une hausse fulgurante des importations.

L'élan que prenait le niveau du matelas de devises fut freiné dès le début de l'année dernière lorsque le niveau des réserves s'approchait des 195 milliards (mds) de dollars à fin mars mais amorça, par la suite, une tendance baissière en s'établissant à 193,27 mds de dollars à fin juin, avant de descendre encore à 185,27 mds de dollars à fin septembre dernier.

Auparavant, et particulièrement depuis 2006, les réserves de change montaient à hauteur, parfois, des 20 mds de dollars annuellement en passant de 77,8 mds de dollars en décembre 2006 à 110,2 mds à fin 2007, à 143,1 mds à fin 2008, à 147,2 mds à fin 2009, à 162,2 mds à fin 2010, à 182,2 mds à fin 2011, à 190,6 mds à fin 2012 et à 194 mds à fin 2013.

Mais l'envolée des importations et la forte chute des cours pétroliers ont fortement contribué dans l'amenagement des flux alimentant les réserves de change du pays.

Dans ce sillage, la situation actuelle de la balance des paiements traduit sa vulnérabilité au niveau élevé des importations de biens, même si une partie de ces importations est destinée à la production et à l'investissement.

Après avoir fluctué entre 101,45 et 115,79 dollars au cours de l'année 2013, le baril de Brent a viré depuis l'été dernier en dégringolant jusqu'à moins des 53 dollars actuellement dans une conjoncture économique internationale morose.

C'est face à ce constat que le Conseil restreint, présidé par le Chef de l'Etat, Abdelaziz Bouteflika, a chargé le gouvernement d'engager les mesures pour diversifier l'économie et préserver la balance des paiements du pays en veillant à la rationalisation des importations et au renforcement du contrôle des opérations de financement du commerce extérieur, pour prévenir toute forme d'évasion de capitaux.

Ayant pris part à ce Conseil restreint, le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci, s'est réuni jeudi avec les P-dg des banques pour les appeler à espérer strictement leurs obligations pour les opérations de commerce extérieur et de change.

Leur a aussi savoir que ses services allaient se focaliser, particulièrement, sur les activités et les opérations d'importation à risque. Cette mission ne sera pas dévolue uniquement à la Banque centrale mais aussi à d'autres départements ministériels.

Ainsi, pour mettre de l'ordre dans l'activité d'importation et lutter contre l'évasion des capitaux, deux groupes de travail ont été mis en place récemment dont l'un a été installé au niveau du ministère du Commerce pour assurer une meilleure gestion du commerce extérieur.

Quant au second groupe, qui est composé de représentants du ministère du Commerce et des deux administrations douanière et fiscale, il a pour mission de suivre d'une manière rigoureuse et permanente toutes les transactions qui concernent le commerce international afin de limiter l'évasion des capitaux vers l'étranger.



SAHEL : AHMED GAÏD SALAH Les questions sécuritaires ne peuvent être prises en charge que par les pays membres du CEMOC

Le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah a souligné au terme de la réunion ordinaire du comité d'état-major opérationnel conjoint (CEMOC) qui a pris fin mercredi à Tamanrasset que les questions sécuritaires de la région ne peuvent être prises en charge que par les pays membres du CEMOC, selon le colonel Mabrouk Sebaâ, porte-parole de la réunion.

Les questions sécuritaires, à l'instar de la lutte antiterroriste ne peuvent être confiées à des parties étrangères dont les desseins ne servent pas les intérêts des pays membres du CEMOC (Algérie, Mali, Mauritanie et Niger), a indiqué le porte-parole de la réunion du CEMOC.

Il a en outre précisé que cette réunion, qui revêt une importance majeure et intervient au moment opportun notamment dans la conjoncture que connaît la région, vient renforcer la coopération entre les pays membres qui ont saisi cette occasion pour évaluer ce qui a été déjà réalisé en faveur du rétablissement de la paix et de la stabilité dans la région.

Concernant le rôle de l'Algérie, le même interlocuteur a indiqué que le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, a réaffirmé son engagement dans la lutte contre le terrorisme et le crime organisé tout en soulignant son attachement à la coordination des efforts avec les pays membres. Le colonel Mabrouk Sebaâ a affirmé, dans ce contexte, que les unités de l'ANP déployées sur les frontières Est et Sud, depuis le 10 juin dernier, date à laquelle l'Algérie est devenue présidente en exercice du CEMOC, ont réalisé des résultats probants en matière de lutte antiterroriste. Durant les six derniers mois, de nombreux terroristes ont été éliminés et une importante quantité d'armes et de munitions récupérée. Grâce à la vigilance de ces unités, plus de 100 tonnes de stupéfiants et plus d'un (01) million de litres de carburants destinés à la contrebande ont été saisis, 1.500 contrebandiers arrêtés et 150 armes de guerre récupérées. La séance de l'après-midi a été marquée par la présentation et l'examen du nouveau statut du CEMOC et la signature du procès-verbal de la réunion d'Alger, sanctionnée par plusieurs recommandations dont le renforcement des capacités des Etats membres, l'échange de renseignements en temps réel et la coordination des opérations de lutte antiterroriste et contre le crime organisé transfrontalier, selon le colonel Mabrouk Sebaâ. Un mémorandum de coopération et de coordination portant statut du CEMOC a été signé avant la prise d'une photo souvenir des chefs des délégations ayant pris part à cette rencontre.

VÉHICULES MILITAIRES PRODUITS À CONSTANTINE Une promesse «blindée» pour relancer l'économie nationale

La Société algérienne de production de véhicule spéciaux, Rheinmetall-Algérie-Spa, créée à Constantine dans le cadre de la stratégie militaire de développement industriel initiée par l'Armée nationale populaire (ANP) est une promesse «blindée» pour une contribution à la relance de l'économie nationale.

Implantée à Aïn Smara, à proximité immédiate de l'autoroute Est-Ouest, cette société à capitaux mixtes, chargée de la production de véhicules blindés de type Fuchs-2 6x6, figure parmi les projets les plus prometteurs de l'industrie mécanique en Algérie. Le lancement en production de ces véhicules blindés aura lieu «début 2015», selon les précisions fournies par les responsables militaires chargés de la conduite de ce projet. Ceux-ci ont fait part d'une prévision de production annuelle de 120 véhicules de ce type, avec un taux d'intégration qui devrait atteindre les 30%, au bout de cinq ans.

En attendant la réception «imminente» des ateliers de production, des «ateliers de secours alternatifs» ont été mis en place pour permettre l'installation des équipements de fabrication nécessaires, a-t-on affirmé lors d'une visite guidée sur le site de cette usine, ouverte sur une partie de la zone industrielle vouée à l'industrie mécanique, à Aïn Smara, près de Constantine.

Cette société par actions, montée dans le cadre d'un partenariat entre l'Algérie, représentée par les ministères de la Défense nationale, de l'Industrie et des mines, et des investisseurs étrangers dont le concepteur allemand Rheinmetall et le Fonds d'investissement Abbar, est encadrée par la législation algérienne, notamment par les dispositions de la loi de finances complémentaire de 2009 pour la forme d'actionnariat qui dispose que la partie algérienne est majoritaire.

L'option de partenariat retenue par l'Etat pour assurer le développement du tissu économique national est soutenue par la mise en place, par le ministère de la Défense nationale, d'établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC) chargés de conduire ce partenariat, a indiqué le colonel Ghani Badaoui, directeur général de l'EPIC Groupement de promotion de l'industrie mécanique (GPIIM) qui détient 34 % des actions de cette Spa.

Le transfert de technologie, clause-clé du partenariat

Considéré comme un concept nouveau en matière de développement, le choix de partenariats avec des actionnaires technologiques de renommée mondiale permettra à l'Algérie de bénéficier des technologies de pointe, de les «absorber» avec une assistance technique et de les «partager» réellement à l'aide d'une formation efficace, sous une supervision experte», a souligné le colonel Badaoui à l'APS, précisant que le transfert du savoir-faire et des technologies figure parmi les principales clauses de ce partenariat.

L'Algérie recherche, à travers ce partenariat, à acquérir des technologies pérennes dans l'industrie du véhicule en important une technologie qui a fait ses preuves un peu partout dans le monde, a indiqué le directeur gé-



néral du GPIIM.

Cette société domiciliée à Aïn Smara, chargée de conduire l'investissement spécifique, d'exploiter et de développer ce produit (véhicule blindé 6x6), aura également à développer, ultérieurement, la recherche technologique et scientifique en rapport avec le concept de cet engin militaire.

Un institut de formation pour assurer la pérennité de l'entreprise

Cette Spa spécialisée dans la fabrication de véhicules militaires emploie un millier de travailleurs, parmi lesquels des ingénieurs, des techniciens et des ouvriers, a indiqué le même officier, faisant part de la création, à Aïn Smara, d'un institut de formation devant prendre en charge la formation de base, la formation spécifique et continue du personnel. Plus de 200 cadres de cette société ont bénéficié d'une formation à l'étranger pour assumer le rôle de formateurs du personnel de cette Spa, a souligné le colonel Badaoui, faisant part d'un gap technologique à rattraper en ce qui concerne la formation de base.

Mettant l'accent sur l'importance de la formation professionnelle dans la réussite de ce plan de développement industriel, le colonel Badaoui a indiqué que des formations continues en langues et en informatique sont également dispensées aux cadres et aux ouvriers.

Le partenaire technologique allemand a été choisi sur la base d'une plateforme de critères rigoureux et de performance, a indiqué le DG du GPIIM, rappelant que plusieurs marques mondiales spécialisées dans la production de ce type de véhicules militaires avaient postulé pour prendre place dans ce partenariat.

Le choix du site du complexe industriel mécanique d'Aïn Smara pour la concrétisation de ce projet n'a pas été «fortuit» car adopté conformément aux orientations du Haut Commandement de l'ANP, portant création de plateformes technologiques sur des sites industriels existants, a également souligné le colonel Badaoui, précisant que ce choix permettra d'assurer un boom de renaissance durable au pôle industriel mécanique de Constantine, né il y a une trentaine d'années. Cet officier a aussi souligné l'impact de ce plan

de développement industriel dans «l'équilibre des échanges et la réduction de la dépendance aux hydrocarbures».

Quand l'ANP lutte contre la déprime économique

Face à une actualité industrielle mondiale en constante évolution et un essor technologique vertigineux, quelquefois tumultueux, il était plus qu'urgent pour l'ANP d'actualiser sa copie pour être au diapason des mutations mondiales et préserver son statut de guide et d'avant-gardiste dans une société qui a de tout temps voué une considération particulière à ce corps de défense nationale.

L'ANP qui a déjà fait ses preuves dans la lutte contre les différents dangers qui menaçaient l'Algérie, se lance aujourd'hui dans une autre épreuve, un autre défi, celui de lutter contre la déprime économique guettant le pays. Tournée vers l'avenir et résolue à rattraper le retard accusé par le pays en matière de développement industriel et de croissance économique, l'ANP s'est investie dans un créneau de développement durable qui devra lui permettre, en premier lieu, de satisfaire ses propres besoins en matière de fabrication d'engins militaires et de développement des systèmes électroniques de défense, entre autres, puis, dans une étape ultérieure, répondre aux besoins à usage général.

Créée en 2011 devant notaire, cette société à capitaux mixtes, appelée à défendre une rentabilité et à réaliser un business plan, permettra l'émergence d'un réseau local de sous-traitants qui fourniront des pièces de rechange susceptibles d'augmenter les capacités de production, de créer de nouveaux emplois, et d'améliorer la qualité des produits.

La production à Oued Hamimime (Constantine) de différents types de moteurs d'engins et de groupes électrogènes figure parmi les perspectives tracées dans le cadre de ce partenariat visant la relance de l'industrie mécanique locale.

Le partenaire qui vient produire, sous sa marque, des produits standard en tous points identiques à ceux produits dans le pays d'origine, sous le même nom, le même label et les mêmes normes, fournira à l'Algérie le savoir-faire nécessaire à l'essor de son industrie.

44 contrebandiers arrêtés par les éléments de l'ANP à l'extrême sud du pays

Quarante-quatre (44) contrebandiers (42 Tchadiens, un Algérien et un Nigérien) ont été arrêtés durant les deux derniers jours par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. Dans le cadre de la sécurisation des frontières et la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des détachements des forces de l'ANP relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset, de Bordj Badji Mokhtar et d'In Guezzam (6e

Région militaire) ont arrêté quarante-quatre (44) contrebandiers (un Algérien, un Nigérien, 42 Tchadiens), précise la même source.

Lors de ces opérations, trois véhicules tout-terrain, un camion, une moto, 18 appareils de détection de métaux, deux marteaux-piqueurs, un téléphone satellitaire, six tonnes de denrées alimentaires, une quantité de carburant estimée à 1200 litres et d'autres objets ont été saisis, ajoute le communiqué. D'autre part, des détachements des forces de l'ANP relevant des sec-

teurs opérationnels de Djanet, In Amenas et El Oued (4e Région militaire), au cours de différentes opérations menées les 6 et 7 janvier 2015, ont arrêté 8 personnes (3 Algériens et 5 immigrants clandestins de nationalité nigérienne) et saisi une voiture touristique, un véhicule tout-terrain, un pistolet automatique avec chargeur, des téléphones portables, une importante somme d'argent en monnaie nationale, libyenne et nigérienne et plus de 480 litres de carburant destinés à la contrebande.

CONFÉRENCE DE PRESSE DE M. ABDELGHANI HAMEL, D-G DE LA SÛRETÉ NATIONALE :

«Le taux de couverture sécuritaire au niveau national dépasse les 75%»

Le taux de couverture sécuritaire assuré par la sûreté nationale dépasse les 75% à travers le pays, a indiqué jeudi à Alger le directeur général de la Sûreté nationale, le général major Abdelghani Hamel.

«Le taux de couverture sécuritaire au niveau national dépasse les 75%, avec une moyenne d'un policier pour 350 habitants et nous comptons atteindre le taux de 100% à la faveur de la finalisation de deux plans de développement», a relevé M. Hamel dans une conférence de presse au terme d'une réunion avec les responsables de la Sûreté nationale.

Il a précisé qu'il y a deux plans de développement pour la Sûreté nationale qui «ne sont pas totalement finalisés» et visent à mettre en place, à travers tout le territoire national, des circonscriptions de sûretés de wilayas, urbaines, et de daïras. Dans ce sens, le directeur général de la Sûreté nationale a fait part de sa «satisfaction» quant aux résultats des actions menées par la police durant l'année 2014. «Je suis satisfait sur tous les plans des résultats de l'année 2014, notamment en ce qui concerne la lutte contre la criminalité dans toutes ses formes», s'est-il réjoui. A une question sur la sécurité dans certains nou-



veaux groupements résidentiels, M. Hamel a assuré qu'il y a une «coordination» entre la Sûreté et la Gendarmerie nationales. A ce titre, il n'a pas exclu l'éventualité de mettre en place des sites supplémentaires de sûretés urbaines dans des quartiers qui connaissent des extensions suite aux différents programmes de relogement. Concernant la violence dans les stades et les lieux publics, le DGSN a affirmé que «toutes les dispositions nécessaires» ont été prises pour lutter contre ce fléau qu'il a qualifié de «pathologique gangrenant la société algérienne». «Nous avons commencé

à retirer les agents de police des stades de football pour céder la place aux autorités du sport qui devraient assurer la sécurité à l'intérieur des enceintes sportives», a-t-il relevé. S'agissant de la sécurité routière, il a estimé qu'il s'agit d'une «équation très difficile à résoudre», soulignant que la police tente de mener des actions pour juguler ce phénomène. «Les statistiques sont alarmantes et la courbe est effectivement ascendante, malgré toutes les mesures prises et tous les moyens mis en œuvre», a-t-il déploré. Pour ce qui est de la cybercriminalité M. Hamel a assuré



qu'il y a une prise en charge dans ce sens, précisant que la DGSN «dispose actuellement d'un effectif assez important». Interrogé sur la situation qui prévaut à In Salah (Tamanrasset) suite à un mouvement de protestation contre l'exploitation du gaz de schiste, M. Hamel a indiqué qu'«à titre préventif, des unités de maintien de l'ordre ont pris position au niveau de cette localité». S'agissant de la réunion périodique des responsables de la Sûreté nationale, M. Hamel a appelé les responsables de la sécurité à «mobiliser toutes les compétences et les capacités humaines en vue de pour-

suivre l'application des stratégies sécuritaires et de prévention de la criminalité».

Il a, en outre, insisté sur «la nécessité de focaliser les efforts pour assurer une formation de qualité aux éléments de la sûreté et s'adapter aux progrès enregistrés dans le domaine sécuritaire, afin de permettre aux policiers d'accomplir pleinement leur devoir, conformément à la loi et promouvoir un service sécuritaire de qualité».

La réunion a été marquée par l'évaluation et l'examen des rapports périodiques du fonctionnement des unités opérationnelles.

SELON UN BILAN DE LA SÛRETÉ NATIONALE Les accidents de la route ont fait 828 morts dans les milieux urbains en 2014

828 personnes ont trouvé la mort et 20.717 autres ont été blessées dans 17.383 accidents de la route survenus dans le milieu urbain à travers le pays en 2014, selon un bilan présenté jeudi par Aïssa Naili, contrôleur de police, directeur de la sécurité publique à la Direction générale de la Sûreté nationale (Dgsn).

Le nombre de morts dans les accidents de la route a légèrement augmenté par rapport à l'année 2013 qui avait enregistré 792 morts, a indiqué M. Naili lors d'une conférence de presse à l'occasion de la réunion nationale des chefs de sûreté de wilaya.

Les services de sécurité ont enregistré, selon le même responsable, 5572 interventions en matière d'atteinte à l'ordre public et procédé à l'arrestation de 1428 personnes.

Concernant la violence dans les stades, les mêmes services ont enregistré, selon M. Naili, 148 incidents faisant deux morts (supporters) et portant préjudice à 673 personnes.

M. Naili a relevé par ailleurs une augmentation dans le nombre d'incidents durant l'année 2014 par rapport à l'année précédente qui a connu 102 incidents. Pour ce qui est des infractions liées à



l'environnement et l'hygiène, les mêmes services ont recensé 27.027 cas outre 17.698 infractions concernant l'urbanisme.

De son côté, le contrôleur de police, directeur de la police judiciaire, Abdelkader Kara Bouhadba a présenté un bilan des unités de la police judiciaire relevant que 205.998 affaires avaient été traitées en 2014.

Il a souligné que le taux de criminalité a augmenté de 16% ajoutant que les dispositifs de lutte ont été également renforcés. M. Bouhadba a estimé dans ce sens que la criminalité en Algérie, même si elle augmente, reste ordinaire et se limite en la criminalité traditionnelle. Il a rappelé que 46%

des 200.000 cas enregistrés durant l'année 2014, concernent les agressions contre les personnes, 40% concernent les atteintes aux biens et 6% concernent les crimes liés à la consommation et le trafic de drogue alors que les affaires économiques et financières représentent 4% des crimes enregistrés.

Le même responsable a indiqué par ailleurs que 22.000 personnes recherchées avaient été arrêtées, 70 tonnes de drogue et plus de 5000 psychotropes avaient été saisis en 2014. Concernant la cybercriminalité, 126 crimes ont été enregistrés durant l'année écoulée, a encore indiqué M. Bouhadba.

APS

UN SERVICE SÉCURITAIRE DE QUALITÉ À LA HAUTEUR DES ATTENTES DES ALGÉRIENS Une police citoyenne, patriotique et nationaliste

Kamel Cherif

La réunion des cadres de la police, à la fin de la semaine dernière, a permis à la Direction générale de la Sûreté nationale (Dgsn) d'établir le bilan de toute une année d'activité et de marquer des haltes sur les éventuels manques constatés ou à colmater.

Cette rencontre nationale, présidée par le directeur général de la sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, a pour but d'améliorer davantage les prestations de service de la police, laquelle demeure citoyenne et donc au service du citoyen.

L'objectif que la police s'est assignée à très court terme, consiste à parvenir à un taux de couverture sécuritaire de 100% au niveau national. En ce sens, la police ambitionne d'être présente à travers tout le territoire national, notamment dans les zones les plus isolées et enclavées. Il faut relever que l'évolution démographique et par conséquent les extensions des zones d'habitation exigent davantage d'efforts et d'investissement de la part de la Dgsn, laquelle ne lésine pas sur les moyens pour garantir la sécurité des citoyens algériens.

Du fait du phénomène de la violence qui est un fléau social hérité de la décennie du terrorisme, la police est de plus en plus sollicitée, ce qui explique les investissements colossaux consentis

par l'Etat en matière de modernisation de ce corps qui avait payé un lourd tribut lors de la décennie de la tragédie nationale.

La police qui est omniprésente s'est également modernisée pour s'adapter à l'introduction des nouvelles technologies de l'information et de la communication. En ce sens, des efforts inestimables ont été déployés et continuent d'être consentis dans le cadre de la cybercriminalité.

Un matériel sophistiqué et des laboratoires dotés d'une technologie de pointe ont été acquis afin d'assurer une protection totale au citoyen, sachant que l'internet présente une menace permanente pour tous les citoyens. La police scientifique est également dotée d'équipements très perfectionnés, ce qui explique la grande efficacité dans ses actions d'une manière générale et le recul de la criminalité.

Tout en menant des actions en coordination avec la Gendarmerie nationale, la police nationale, déployée à travers le territoire national, assure la sécurité des Algériens pour s'ériger en police citoyenne. Il s'agit en somme d'assurer un service sécuritaire de qualité à la hauteur des attentes et de la confiance des Algériens, lesquels restent fiers de leur police nationale.

K. C.

M^{ME} BENGHEBRIT DEVANT LE PARLEMENT La gestion financière des écoles primaires relève des collectivités locales



La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrat, a affirmé jeudi à Alger que la gestion financière des écoles primaires en Algérie ne relevait pas des prérogatives de son département ministériel mais de celles des collectivités locales, et ce en dépit des aides supplémentaires consacrées par l'État aux communes pour la réalisation et l'équipement des écoles primaires.

Répondant à une question sur la mauvaise gestion des écoles primaires par les communes, lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), M^{me} Benghebrat a souligné qu'il s'agissait «d'une prérogative de collectivités locales, et non de celle du ministère de l'Éducation qui prend en charge l'aspect pédagogique uniquement», notant que «des aides supplémentaires sont accordées par le gouvernement aux communes ne disposant pas de ressources suffisantes».

«Une enveloppe de 10 milliards de DA est accordée annuellement» aux communes au titre des aides destinées à la réalisation et l'équipement des écoles primaires et des cantines scolaires, a fait savoir la ministre, ajoutant que «8 milliards de DA sont accordés annuellement pour le renouvellement des équipements scolaires, y compris les chauffages».

Le ministère de la Solidarité nationale contribue également au transport et à la restauration scolaires. Pour la ministre, la question du député de l'Alliance Algérie verte (AAV) avait «soulevé la question du statut de l'école primaire en Algérie qui contrairement aux CEM et aux lycées n'est pas dotée de la personnalité juridique et ne jouit pas de l'autonomie financière», à l'instar de tous les pays.

L'article 122 du code communal qui limite la responsabilité entre les ministères de l'Intérieur et de l'Éducation nationale restreint notre champ d'intervention et la révision de ce texte ne relève pas de notre secteur, a soutenu M^{me} Benghebrat pour qui la préservation des établissements scolaires n'incombe pas uniquement à l'administration mais aussi aux enseignants et aux élèves.

A une autre question concernant l'absence de CEM dans les cités d'El Fouaid et El H'mici dans la commune d'Ouled Moumen à Souk Ahras, la ministre a expliqué que les élèves de ces deux localités (moins de 50 élèves) étudiant dans des établissements éloignés de leur lieu de résidence bénéficiaient du transport et de la restauration scolaires. Le nombre requis pour la réalisation d'un CEM dans n'importe quelle cité est de 100 élèves au moins, a conclu la première responsable du secteur.

SELON M. GHOU

Air Algérie: de nouvelles mesures examinées prochainement par un conseil interministériel

Le ministre des Transports Amar Ghoul a affirmé jeudi à Alger que de nouvelles mesures ont été préconisées dans le cadre de l'audit effectué au niveau de la compagnie aérienne nationale Air Algérie et qui seront examinées prochainement lors d'un Conseil interministériel.

Lors d'une séance consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a indiqué que le dossier de cet audit se trouve au niveau du Premier ministre et il sera examiné par le Conseil interministériel qui décidera de «mesures strictes» à tous les niveaux de la compagnie aérienne.

L'audit effectué avait touché le volet recrutement au sein de la compagnie au niveau national et dans ses bureaux à l'étranger affirmant que le gouvernement va trancher très prochainement afin d'améliorer les services offerts par Air Algérie.

Il a ajouté que la direction de la compagnie avait reçu des «directives strictes» du ministère à l'effet de procéder à une évaluation annuelle qui sera soumise à la Direction générale de l'Aviation civile pour le suivi de toutes les opérations de recrutement. L'objectif, selon M. Ghoul,



est de garantir la transparence dans le cadre de l'égalité des chances. A une question sur le recrutement de personnes de nationalités étrangères dans les bureaux d'Air Algérie à l'étranger, le ministre a indiqué que les Algériens établis à l'étranger ont la priorité d'occuper ces postes afin d'améliorer le rendement et résoudre le problème de la langue chez bon nombre de nationaux établis à l'étranger au niveau des bureaux de la compagnie. Dans le cadre du même audit, les compagnies étrangères qui activent en Algérie, ajoute M. Ghoul, devront utiliser la langue nationale précisant que l'opération n'a pas touché uniquement la compagnie aérienne nationale mais également tous les établissements et les infrastructures aéroportuaires.

En ce qui concerne les mesures de prévention et de renforcement des conditions de sécurité, M. Ghoul a affirmé qu'un pro-

jet de loi sur l'aviation civile se trouve actuellement au niveau de la commission des Transports de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Il prévoit des mesures coercitives pour le renforcement des mesures de sécurité conformément aux règlements de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

Il a indiqué que les nouvelles mesures toucheront tous les intervenants de l'activité de l'aviation en Algérie que ce soit Air Algérie ou les entreprises de gestion aéroportuaires rappelant que la compagnie publique avait obtenu en novembre dernier un brevet international de sécurité. M. Ghoul a aussi annoncé la création d'une nouvelle organisme de contrôle et d'audit qui supervisera l'opération de contrôle et le suivi continu de la flotte au niveau de tous les aéroports et ce dans le cadre du projet de loi.

SELON LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

Le litige avec le consortium japonais Cojaal concernant le tunnel de Djebel El-Ouahch réglé avant juin prochain

Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi, a affirmé jeudi à Alger que le litige opposant l'Algérie au consortium japonais "Cojaal", suite à l'effondrement d'une partie du tunnel de Djebel el Ouahch (Constantine) en janvier 2014, connaît une issue "satisfaisante pour les deux parties", avant juin prochain.

Répondant à la question d'un député de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Kadi a souligné que le litige opposant l'Algérie au consortium "Cojaal", maître d'œuvre du projet de tunnel sur le linéaire de l'autoroute Est-ouest connaît un règlement "satisfaisant pour les deux parties", avant juin prochain.

"Pour éviter le recours à l'arbitrage international, l'Algérie et le Japon ont entamé un débat d'Etat à Etat et non pas d'entreprise à Etat, ce qui nécessite un peu de temps", a indiqué le ministre, soulignant que le consortium japonais qui était chargé de l'étude et de la réalisation "devra assumer seul sa responsabilité".

Le ministre a ajouté que la compagnie étrangère cherchait des solutions techniques et s'employait à éviter l'arbitrage international. Le contrat avec Cojaal a été résilié à la suite d'une mise en demeure adressée par l'Agence nationale des autoroutes au consortium japonais, en juin



dernier, le sommant de poursuivre sous huitaine les travaux du marché n°3.

Cette mise en demeure intervenait à l'issue du retard accusé dans la réalisation du deuxième tronçon de l'autoroute Est-Ouest d'une longueur de 399 km, reliant trois wilayas de l'est du pays (Constantine, Annaba et El Taref).

Pour résoudre les problèmes dus à l'effondrement du tunnel de Constantine, notamment la paralysie du trafic routier au niveau de la route reliant Constantine à Skikda, le ministre a affirmé que les travaux de réalisation d'une rocade près du tunnel (sur 13 km) seront finalisés avant juin 2015.

Le ministère a alloué une enveloppe de 5 milliards de DA à ce projet, a fait savoir le ministre, précisant que la réalisation a été confiée à 4 entreprises nationales (1 publique et 3 privées). M. Kadi a considéré que le projet de la RN 1 reliant Alger à Tamansasset et l'Algérie à plusieurs pays africains avait une portée économique nationale et internationale.

Pour relier cette route aux différents ports, le ministre a indiqué que son secteur avait lancé des projets de connexions avec l'autoroute Est-Ouest qui sera reliée à la RN 1, de manière à favoriser la circulation des personnes et des marchandises vers le Sahara et les autres pays africains. Revenant au tronçon de la RN 1 reliant les wilayas de Djelfa et Laghouat, le ministre a précisé que l'étude relative à ce tronçon qui s'étend sur 64 km était toujours en cours, faisant remarquer que le projet sera intégré dans le programme quinquennal 2015-2019.

UNIVERSITÉ Installation des membres la commission nationale pour l'implémentation de l'assurance qualité

Les membres de la Commission nationale pour l'implémentation de l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur (CIAQES) ont été installés jeudi, a indiqué un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Composée de quatorze membres et élargie à des recteurs et responsables d'assurance qualité (RAQ), cette commission devrait permettre, en premier lieu, la poursuite de formation des responsables d'assurance qualité, la redynamisation des cellules d'assurance qualité, la publication et la diffusion du référentiel national, a-t-on précisé.

Elle permettra également le lancement des opérations d'autoévaluation pour les sites choisis, la mise en place des conditions de création d'une agence d'assurance qualité, la coordination de l'ensemble des activités ayant trait à l'assurance qualité des différents intervenants notamment, et la mise en place d'un site web, ajoute le communiqué.

Créée le 31 mai 2010, cette commission est chargée de mener une réflexion sur le système assurance qualité et de proposer un plan de son implémentation au niveau du secteur de l'enseignement supérieur.

DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DU PAYS

Le FCE s'implique

Le Forum des chefs d'entreprises (FCE) semble, de plus en plus, résolu à s'impliquer dans le développement socio-économique du pays en vue de prendre part, de manière effective, dans la dynamique de mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour les cinq prochaines années.

Walid B.

C'est dans cette perspective plus précisément que le conseil exécutif du FCE a formulé, lors de sa réunion de jeudi dernier, des propositions dans plusieurs secteurs économiques, et qui seront soumises aux ministres concernés.

Les rapports préliminaires de 27 commissions sectorielles mises en place par le FCE ont été présentés lors de cette rencontre, présidée par son président Ali Haddad, afin de formuler des projets de propositions dans plusieurs domaines économiques. Il s'agit principalement de la relance de l'industrie, la sous-traitance, le foncier industriel, la fiscalité, le développement des exportations, le financement, l'énergie, les services, l'économie du sport, l'emploi et les TIC. Les propositions formulées seront portées auprès des ministres concernés au cours de réunions prévues pour la deuxième quinzaine de janvier. Lors d'une rencontre tenue récemment avec le Premier ministre, le président du FCE avait rappelé le contexte et les enjeux liés aux récentes évolutions du marché pétrolier et

leur impact sur l'économie nationale, tout en soulignant la nécessité de mobiliser l'ensemble des entreprises privées et publiques pour faire face aux grands défis de l'heure. M. Haddad n'a pas manqué de rappeler également l'importance de la convergence des objectifs de développement économique prônés par les pouvoirs publics et les exigences de rentabilité des investissements engagés par les entreprises.

Il a ensuite rappelé les attentes des chefs d'entreprise des différentes régions du pays rencontrés lors de sa campagne et les engagements qu'il avait pris pour répondre à ces attentes par des mesures pragmatiques en concertation avec les autorités aussi bien au niveau national qu'au niveau local, et cela pour vaincre l'inertie économique, relancer l'industrie nationale et aller vers une croissance à deux chiffres.

De leur côté, les autres membres du FCE ont abordé différentes questions comme celles relatives à la rationalisation des transferts sociaux, la question fiscale et plus particulièrement les nouveaux taux de l'IBS, la lutte contre l'infor-



mel, la relance de l'industrie nationale et la simplification de l'environnement de l'entreprise. Au cours de son intervention, le Premier ministre a rappelé que cette rencontre constitue une occasion pour un débat franc et ouvert avec le Forum des chefs d'entreprise.

Il a également fait part des défis et enjeux du pays qui appellent à un engagement et une mobilisation des chefs d'entreprise, pour bâtir une économie compétitive et diversifiée, apte à faire sortir définitivement le pays de la dépendance aux hydrocarbures. Il a assuré dans ce sens que l'Algérie disposait du potentiel pour réaliser une croissance plus forte et durable avec la valorisation des avantages et atouts et l'engagement des réformes nécessaires. Il en veut pour preuve les indicateurs macro-économiques du pays qui ont progressé positivement, à l'instar du PIB qui est passé de 4.123 milliards de DA en 2000 à 16.496 milliards de DA en 2013 puis à 17.647 milliards de DA en 2014. Malgré certaines carences relevées dans la réalisation des projets d'infrastructures publics dont

des surcoûts et des retards de réalisation, les trois plans lancés depuis 2001 ont permis de renouer avec la croissance qui reste, certes, insuffisante pour créer suffisamment d'emplois, et d'amorcer le développement économique et social.

De ce fait, le gouvernement mise sur la concertation avec les partenaires sociaux et le patronat pour améliorer les performances économiques du pays et atteindre une croissance forte et durable tout en se focalisant sur la création de l'emploi.

L'objectif du gouvernement est d'opérer la mue de l'économie nationale vers la production et la création de richesses pour réaliser une croissance annuelle de 7% et maintenir la baisse du taux de chômage qui est déjà passé de 29,8% en l'an 2000 à 9,8% en 2014. Pour instaurer une économie compétitive et diversifiée, apte à faire sortir définitivement le pays de sa grande dépendance des hydrocarbures, des mesures portant sur l'encouragement de l'investissement et la promotion de la production nationale ont été prises par les pouvoirs publics.

SANTÉ

Boudiaf: 42% des acquisitions de médicaments auprès de la Pharmacie centrale destinés à la prise en charge du cancer

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a affirmé, hier dans la wilaya d'Illizi, que 42% des acquisitions de médicaments auprès de la Pharmacie centrale des hôpitaux sont destinés à la prise en charge de la pathologie du cancer. S'exprimant lors de la visite de l'établissement public de santé de proximité d'In-Aménas (240 km au nord d'Illizi), le ministre a mis en avant les efforts colossaux déployés pour la lutte anti-cancer et ayant permis, a-t-il dit, de surmonter «toalement» la problématique et la pression sur le traitement par chimiothérapie à l'échelle nationale.



M. Boudiaf a fait état, dans le même cadre, de l'élaboration d'un plan global de lutte anti-cancer s'étalant sur la période 2015-2019. Concernant la wilaya d'Illizi, le ministre a annoncé l'introduction de nouvelles spécialités médicales à la réception de l'hôpital 60 lits d'In-Aménas, qui viendra s'ajouter à l'hôpital existant actuellement, dans le but de renforcer et d'améliorer les prestations de santé offertes dans la région.

Il a également instruit les parties concernées afin d'établir une fiche technique des équipements médicaux non disponibles présentement au niveau de cette structure et qui seront, a-t-il dit, pris en charge prochainement. Il a également mis l'accent sur la nécessité de veiller à la formation continue des praticiens, signalant, à ce propos, que son département ministériel œuvrait actuellement à l'élaboration d'une stratégie dans ce domaine, à travers la conclusion d'une convention avec l'Institut national de la productivité et du développement industriel (INPED). L'objectif, a-t-il expliqué, étant de permettre aux cadres du secteur de se mettre au diapason des nouveautés, aussi bien en matière de prise en charge des malades que de la gestion des structures de santé.

Après avoir annoncé l'élévation, dans les prochains jours, des polycliniques de Bordj Omar Idriss et Bordj El-Haouès, au rang d'établissements de proximité de santé publique et leur dotation en lots de médicaments, M. Boudiaf a fait part aussi de l'affectation à l'hôpital de Bordj Omar Idriss d'équipements destinés à la prise en charge des insuffisants rénaux.

Lors de l'inspection du chantier d'un hôpital de 60 lits à In-Aménas, une présentation a été faite à la délégation ministérielle sur le projet, actuellement à 40% d'avancement de ses travaux, et réalisé au titre du programme de développement des régions du Sud de 2008 pour un investissement de 1,5 milliard DA.

Le projet de réhabilitation d'une aile de l'établissement public de santé de proximité d'In-Aménas a été l'autre point de visite du ministre de la Santé qui a écouté une présentation sur l'évolution de ce chantier concernant la réalisation de 20 logements de fonction pour un coût de 130 millions DA ainsi que d'un pavillon d'admission et d'une pharmacie pour 110 millions DA. Il a, sur site, insisté sur l'accélération du rythme de réalisation.

Dans la daïra de Djanet (420 km au Sud d'Illizi), Abdelmalek Boudiaf s'est rendu à l'établissement public de santé de proximité de "Tin Khatema" dont il a visité différents pavillons et où des explications lui ont été données sur son fonctionnement, avant d'appeler à la poursuite des efforts pour assurer une couverture sanitaire globale de la région. Il a, par la suite, inspecté un projet de structure de santé regroupant un service des urgences et une unité d'hémodialyse, réalisée pour un coût de 110 millions DA et actuellement en phase de réalisation des aménagements extérieurs. A l'établissement public hospitalier "Ifri", dont il a visité les structures, le ministre a annoncé l'affectation prochaine de 59 praticiens spécialistes pour renforcer l'encadrement des structures de santé à travers la wilaya d'Illizi, ainsi que l'inscription prochaine de nouveaux quotas de logements de fonction destinés à contribuer à la stabilité et au personnel d'encadrement médical.

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière poursuivra aujourd'hui sa visite de travail par l'inspection au chef lieu de wilaya d'Illizi de projets et structures relevant de son département, ainsi que par la tenue d'une séance de travail avec les cadres de son secteur.

APS

Le ministre des Moudjahidine en visite aujourd'hui et demain à Sétif

A. Tiouiri

Durant deux jours, samedi et dimanche, le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, effectuera une visite d'inspection et de travail dans la wilaya de Sétif.

Au cours de son séjour, l'hôte de Sétif se rendra, aujourd'hui, accompagné du wali et des autorités, dans plusieurs communes de la wilaya afin de s'enquérir sur les travaux de certains projets en voie de réalisation relevant de son département ministériel. A Hammam Guerourg, il visitera les travaux d'extension du centre de repos des Moudjahidine avant de se rendre à Ksar Tir, sur le site et les lieux d'un ex-camp de concentration durant la Révolution du 1^{er} Novem-



bre 1954 où furent détenus et torturés nos valeureux combattants pour la libération du pays.

A Hammam Soukhna et Guelta Zergua, il visitera respectivement le site du projet d'un centre de repos pour les

moudjahidine et celui du cimetière des chouhada.

La journée du dimanche, seconde étape de son séjour dans la wilaya, sera consacrée à Sétif où il déposera une gerbe de fleur devant la stèle de Saal Bouzid, premier martyr des événements des massacres du 8 Mai 1945 et en hommage à tous les martyrs de cette sanglante journée. Il visitera tour à tour, le musée du moudjahid, le centre historique de Maabouda, il baptisera un lycée à Chouf Lekdad et un CEM à Ain Tarik.

Il se rendra par la suite sur le site du terrain pour la réalisation du futur projet de l'Observatoire national historique du 8 Mai 1945. A l'issue de sa visite, le ministre rencontrera les cadres de son secteur et les membres de la famille révolutionnaire.

ASSOCIATIONS

Rencontre à Alger sur le rôle de la société dans l'édification et la préservation de l'Etat

Le rôle de la société dans l'édification et la préservation de l'Etat était au centre d'une rencontre organisée hier à Alger par l'association "El-Islah Wa El-Irchad", dans le cadre de la célébration du Mawlid Ennabawi.

A l'ouverture de cette rencontre organisée sous le thème "Société cohérente, Etat fort", le président de l'association, Nasreddine Hezzam a indiqué que "le retour aux enseignements du Prophète (QSSSL),

est la seule voie pour tirer les leçons et bien comprendre les préceptes de l'Islam". Il a estimé dans ce sens que les communautés arabes et musulmanes sont plus que jamais conscientes de la nécessité de contribuer au développement de leurs pays".

Soulignant que "la relation entre le pouvoir et la société doit être basée sur la coopération et la complémentarité", M. Hezzam a appelé savants et intellectuels à assumer leur rôle dans l'édification de la

nation en faveur des générations futures.

Pour sa part, l'intellectuel et l'écrivain Seif El-hak Cherif a souligné que cette rencontre de deux jours constitue une occasion pour tous les acteurs de la société de débattre de questions ayant trait aux défis à relever dans un monde en pleine mutation. Outre l'Algérie, prennent part à cette rencontre des érudits et des intellectuels de Syrie, de Tunisie, du Maroc et de Palestine.

YOUSFI EST FORMEL :

«L'exploitation du gaz de schiste à In-Salah ne comporte pas de dangers»

Le ministre de l'Énergie, Youcef Youfsi, a indiqué, lors d'une rencontre jeudi après-midi à In-Salah avec les représentants des protestataires contre l'exploitation du gaz de schiste dans la région, que celle-ci ne comportait aucun danger, a-t-on appris d'un responsable de la wilaya de Tamanrasset.

Le ministre a, dans ce cadre, appelé les représentants des protestataires à faire preuve de sagesse et à s'assurer des résultats de l'exploitation du gaz de schiste, même s'il faut pour cela, a-t-il dit, dépêcher un groupe de protestataires, en compagnie d'experts, à l'étranger, pour en avoir le cœur net, et que dans le cas contraire, il sera procédé à l'arrêt de l'exploitation du gaz de schiste dans la région, a ajouté la source.

Selon le même responsable de wilaya, le ministre a souligné, lors de cette rencontre tenue à l'hôtel Tidikelt en présence de notables et



d'élus de la région, que les nouvelles techniques utilisées permettent une extraction «sans dangers» de ce type de gaz et que «l'Algérie se devait de diversifier ses sources d'énergie». Le Sud algérien renferme de «grandes quantités» de gaz de schiste qui de plus est

«d'une des meilleures qualités», a affirmé le ministre ajoutant toutefois que les coûts de son extraction ne sont pas encore connus, car «nous sommes en phase d'évaluation», selon le même responsable de wilaya.

Dans le but d'assurer la formation des jeunes de la région, M. Youcef Youfsi a annoncé l'ouverture prochaine de deux instituts de formation de techniciens supérieurs, à In-Salah et Tamanrasset, et deux stations de bonbonnes de gaz, dans ces mêmes villes, qui viendront s'ajouter aux deux projets de centrales éolienne et solaire à Ghardaïa et Hassi-Rmel, a-t-il ajouté.

Le mouvement de protestation contre «l'exploitation du gaz de schiste» avait été enclenché mardi dernier à In-Salah et a été ponctué par un blocage de la RN-01 sur le tronçon reliant cette ville à El-Meneia (Ghardaïa), avant sa réouverture à la circulation, suite à une intervention des éléments de la Gendarmerie nationale.

LE FCE PRÉPARE SES PROPOSITIONS DANS DIFFÉRENTS DOMAINES ÉCONOMIQUES

Le Conseil exécutif du Forum des chefs d'entreprises (FCE) s'est réuni jeudi pour formuler des propositions dans plusieurs secteurs économiques, et qui seront soumises aux ministres concernés, indique un communiqué de cette organisation patronale. Les rapports préliminaires de 27 commissions sectorielles mises en place par le FCE ont été présentés lors de cette rencontre, présidée par son président Ali Haddad, afin de formuler des projets de propositions dans plusieurs domaines économiques. Il s'agit prin-

cipalement de la relance de l'industrie, la sous-traitance, le foncier industriel, la fiscalité, le développement des exportations, le financement, l'énergie, les services, l'économie du sport, l'emploi et les TIC. Les propositions formulées seront portées auprès des ministres concernés au cours de réunions prévues pour la deuxième quinzaine de janvier, précise la même source. À l'issue de ces rencontres, un document de synthèse sera élaboré avant d'être soumis au Premier ministre, a-t-on encore précisé.

«Sonatrach compte recruter 8 000 ingénieurs et techniciens supérieurs à partir de 2015»

Le ministre de l'Énergie, Youcef Youfsi a annoncé jeudi à Alger que la Société nationale des hydrocarbures (Sonatrach) comptait recruter, à partir de 2015, près de 8.000 ingénieurs et techniciens supérieurs, dans le cadre d'un concours national, qui devront suivre auparavant une formation à l'Institut algérien supérieur du pétrole (IAP) dans différentes spécialités du secteur.

Le ministre qui répondait à la question orale d'un membre de l'Assemblée populaire nationale (APN) a indiqué que Sonatrach avait opté pour le système des concours pour le recrutement de ses employés, dont celui qui a vu la participation de près de 50.000 universitaires postulants pour 5000 postes de techniciens supérieurs et 3 000 ingénieurs devant suivre auparavant une formation au niveau de l'IAP.

Les jeunes diplômés concernés seront formés à partir de cette année, dans le cadre des démarches du secteur visant à doubler la production des hydrocarbures, à travers le développement des gisements existants et l'intensification des opérations de recherche et de prospection de nouveaux gisements, a-t-il dit. Le groupe Sonatrach qui consent de grands efforts pour recruter de jeunes diplômés et qui aura besoin à l'avenir de plusieurs dizaines de milliers de spécialistes dans le domaine dont des ingénieurs et des techniciens supérieurs, prévoit d'organiser des concours nationaux annuels pour choisir les meilleures compétences, les former dans ses instituts et les recruter.

Concernant l'intégration des travailleurs des entreprises de sous-traitance liées par des contrats avec Sonatrach et ses filiales, il a expliqué que ces employés ont été recrutés dans le cadre de contrats à durée déterminée pour répondre aux besoins des promoteurs en matière d'hébergement, de restauration, de transport et de surveillance notamment. «Seuls les travailleurs dans les métiers et spécialités s'inscrivant dans le cadre des activités de l'entreprise ont été retenus», a-t-il indiqué. 1.800 nouveaux employés ont été recrutés dans le cadre de cette opération entre 2011 et 2014 sur la base de critères d'expérience et conformément à l'organigramme de la société, a souligné le ministre.

À la question d'un autre député sur le transfert des lignes de haute tension qui traversent certains quartiers à Djelfa, le ministre a répondu que celui-ci se faisait conformément à la législation en vigueur qui prévoit que les coûts de transfert sont à la charge de la partie qui le demande.

M. Youfsi a réaffirmé la disponibilité de son ministère de procéder au transfert des lignes électriques, appelant les autorités locales à la prise en charge financière de ces projets.

FINANCES

Laksaci appelle les banques à respecter leurs obligations en commerce extérieur et change

Le gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), Mohamed Laksaci, a appelé, jeudi, les banques à respecter strictement leurs obligations pour les opérations de commerce extérieur et de change, afin de maintenir la stabilité financière de l'Algérie. «Vu l'acuité probable du choc externe en 2015, il est attendu des banques le strict respect de leurs obligations, en tant qu'intermédiaires agréés, au titre des opérations de commerce extérieur et de change, dans le cadre de la convertibilité courante du dinar», a déclaré M. Laksaci lors d'une réunion qui l'a regroupé, au siège de la Banque d'Algérie, avec les P-DG des banques et d'établissements financiers activant en Algérie pour leur exposer les récentes retombées de la chute des cours de pétrole sur la situation financière et bancaire du pays.

Au moyen du renforcement du contrôle des changes sur pièces et sur place, la Banque centrale veillera au respect par les banques du nouveau ratio engagements par signature rapportés aux fonds propres, a-t-il avisé. Rappelant que ce ratio prudentiel a été ramené de quatre (4) à deux (2) seulement, avec effet à compter du 1^{er} décembre 2014, M. Laksaci a relevé que cela visait «à contenir les risques liés à l'implication des banques dans le financement des importations dès 2015, afin de

contribuer à préserver un niveau approprié de stabilité financière en Algérie face à un environnement économique mondial porteur de risques à la hausse».

À ce propos, il a fait savoir que les services de la Banque d'Algérie s'attacheraient, au cours de l'année 2015, à «accroître la cadence des missions de contrôle» sur place auprès des banques et intermédiaires agréés, dédiées à la «vérification des dossiers de domiciliation des transactions courantes avec l'étranger». En outre, a-t-il encore avancé, un accent particulier sera mis sur «les activités et les opérations d'importation à risque», c'est-à-dire, celles réalisées à partir de certains pays dont les systèmes fiscal, douanier et anti-blanchiment sont notoirement réputés pour leur laxisme et tolérance.

Plus encore, la BA procédera à une «évaluation approfondie» des dispositifs de contrôle interne des banques et intermédiaires agréés en vue de s'assurer de la conformité de leurs procédures internes en matière de traitement des opérations aux prescriptions réglementaires en vigueur, de la mise en place d'un cadre organisationnel adapté et de la disponibilité des moyens humains et matériels leur permettant d'assurer, dans les meilleures conditions, la réalisation des opérations. Dans son exposé devant la communauté ban-

caire dans lequel il a abordé les développements récents sur les marchés mondiaux du pétrole, le gouverneur de la BA a souligné que l'Algérie, à l'instar des autres pays exportateurs de pétrole, subit le choc que connaissent les prix du baril à travers ses effets sur la balance des paiements et les finances publiques. Les pays exportateurs de pétrole, selon M. Laksaci, devraient enregistrer une détérioration des soldes des comptes courants de leur balance de paiement ainsi qu'une contraction de leur marge de manœuvre budgétaire, alors que les prix d'équilibre budgétaire sont souvent élevés. Cette situation pourrait induire des ef-

fets négatifs sur les taux de croissance économique dans ces pays, a-t-il estimé tout en constatant que dans plusieurs pays exportateurs de pétrole, le niveau élevé du prix d'équilibre budgétaire témoigne de l'acuité de la vulnérabilité des finances publiques à la baisse tendancielle du prix du pétrole. Toutefois, a-t-il observé, l'impact du choc sur la balance des paiements et les finances publiques de l'Algérie a été atténué au 3^e trimestre 2014, rappelant que le prix moyen du baril de pétrole avait été de 106,65 dollars sur les trois premiers trimestres de la même année. À ce propos, il a précisé que le niveau des réserves de

change de 185,273 milliards de dollars atteint à fin septembre 2014 reste adéquat pour permettre à l'Algérie de faire face au choc externe, tandis que l'encours historiquement bas de la dette extérieure de 3,666 milliards de dollars à fin septembre 2014 concourt à la solidité de la position financière extérieure nette.

Les réserves de change étaient à 193,269 milliards de dollars à fin juin 2014, rappelle-t-on. De surcroît, a-t-il ajouté, le très faible endettement en devises des entreprises du secteur des hydrocarbures et des banques contribuera à limiter les conséquences financières du choc externe.

«Les réserves de change à 185,273 milliards de dollars à fin septembre 2014»

Les réserves de change de l'Algérie se sont établies à 185,273 milliards de dollars à fin septembre 2014, «un niveau adéquat permettant à l'Algérie de faire face au choc externe», a indiqué, hier à Alger, le gouverneur de la Banque d'Algérie, M. Mohamed Laksaci. M. Laksaci intervenait lors d'une réunion qui l'a regroupé, au siège de la Banque d'Algérie, avec les P-DG des banques et d'établissements financiers activant en Algérie pour leur exposer les récentes retombées de la chute des cours du pétrole sur la situation financière et bancaire du pays. Les réserves de change étaient à 193,269 milliards de dollars à fin juin 2014, rappelle-t-on. Le niveau des ré-

servés de change de 185,273 milliards de dollars enregistré à fin septembre 2014 «reste adéquat pour permettre à l'Algérie de faire face au choc externe, d'autant que l'encours historiquement bas de la dette extérieure (3,666 milliards de dollars à fin septembre 2014) concourt à la solidité de la position financière extérieure nette», a souligné le gouverneur de la Banque centrale devant la communauté bancaire. Il a également fait savoir que «le très faible endettement en devises des entreprises du secteur des hydrocarbures et des banques de la place contribuera à limiter les conséquences financières du choc externe».

APS

ALIMENTATION

Baisse de l'indice des prix alimentaires mondiaux en décembre

L'indice mensuel des prix des denrées alimentaires de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) s'est contracté en décembre après trois mois de stabilité générale, a indiqué cette organisation onusienne.



Une baisse expliquée notamment par une offre soutenue et abondante de denrées alimentaires, des stocks record, un dollar plus fort et la chute des cours du pétrole.

L'indice FAO des prix alimentaires s'est établi en moyenne à 188,6 points en décembre 2014, soit une baisse de 1,7% par rapport au mois précédent. Il a été plombé par la contraction des cours du sucre et de l'huile de palme, selon la même source.

Sur l'ensemble de 2014, l'indice FAO des prix alimentaires s'est établi en moyenne à 202 points, soit une baisse de 3,7% par rapport à 2013, et une troisième année consécutive de régression. Les cours des céréales ont chuté de 12,5% par rapport à l'année précédente sous l'effet des prévisions faisant état de récoltes record et de stocks abondants.

L'indice FAO des prix alimentaires est un indice pondéré par les échanges commerciaux qui permet de suivre les prix des cinq principaux groupes de produits alimentaires sur le marché international. Il agrège les sous-indices des prix des céréales, de la viande, des produits laitiers, des huiles végétales et du sucre.

En 2014, quatre de ces indices ont re-

culé et sont quasiment ou presque à leurs niveaux les plus bas en cinq ans. L'indice FAO des prix des céréales a atteint en moyenne 183,9 points en décembre 2014, soit une hausse de 0,4% par rapport à novembre, les cours du blé ayant profité des craintes d'une possible limitation des exportations de la Russie. Cependant, l'augmentation a été plafonnée par le raffermissement du dollar américain.

En outre, les cours du riz ont nettement diminué du fait de l'abondance des disponibilités exportables. L'indice FAO des prix de l'huile végétale a régressé de 2,4% atteignant en décembre 2014 son plus bas niveau en cinq ans, soit 161 points, en raison principalement de l'effritement de la demande sur l'huile de palme comme matière première pour le biodiesel suite à la chute des cours mondiaux du pétrole.

L'indice FAO des prix des produits laitiers a reculé de 2,3% à 174 points, soit son plus bas niveau depuis la fin de 2009, le ralentissement des importations de la Chine et de la Russie s'étant traduit par d'abondantes disponibilités exportables sur les marchés internationaux.

Les baisses de prix les plus importantes concernent le lait en poudre, le

beurre et le fromage. En décembre 2014, l'indice FAO des prix de la viande s'est quand même replié enregistrant une baisse de 1,9% par rapport au mois précédent sous l'effet du regain de vigueur du dollar américain qui a freiné les prix du bœuf et du mouton d'Océanie.

Cependant à 204 points, cet indice est proche de ses sommets mensuels historiques et, sur une année complète, il a augmenté de 8,1% par rapport à 2013. Il est l'unique groupe de produits à enregistrer des prix moyens plus élevés sur l'année.

L'indice FAO des cours du sucre a chuté de 4,8% à 291 points en décembre 2014, soit son plus bas niveau en au moins quatre ans, principalement en raison de l'abondance de l'offre dans les grands pays producteurs comme le Brésil.

La chute des cours du pétrole brut, qui a réduit la demande sur les cultures à sucre pour en tirer de l'éthanol, a également pesé sur les cours internationaux du sucre. La baisse des cours du brut a entraîné des tendances baissières pour les produits pouvant être utilisés pour la production de biocarburant, notamment le sucre, mais aussi l'huile de palme, selon un expert de la FAO.

CHANGE

L'euro toujours faible face au dollar

L'euro restait très faible face au dollar hier sur un marché anticipant toujours des mesures de relance monétaire fortes en zone euro pour soutenir l'économie de la région, mais attendant le rapport sur l'emploi aux Etats-Unis. La monnaie unique européenne s'échangeait à 1,1795 dollar, niveau inchangé par rapport à la clôture jeudi. L'euro était tombé à la mi-journée de jeudi jusqu'à 1,1754 dollar, son niveau le plus faible depuis début décembre 2005. Le devise européenne baissait face à la monnaie nipponne, à 140,90 yens contre à 141,15 yens jeudi soir. Le dollar reculait aussi face à la devise japonaise, à 119,46 yens contre 119,65 yens la veille au soir. Malgré sa stabilisation, l'euro demeure affaibli par les perspectives de nouvel assouplissement de la politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE) lors de sa prochaine réunion le 22 janvier, pour tenter de relancer une croissance économique anémique et lutter contre les risques accrus de déflation, soulignaient les analystes. "Les chiffres économiques toujours faibles en Europe continuent à nourrir les spéculations selon lesquelles (le patron de la BCE Mario) Draghi introduira une certaine forme d'assouplissement de la politique monétaire à la réunion du 22 janvier", selon une note de la National Australia Bank. La BCE pourrait lancer un vaste programme de rachats d'actifs, dont des obligations de pays de la zone euro en grande difficulté financière, selon les attentes de nombreux cambistes. De tels rachats auraient pour but de stimuler l'activité économique en injectant des liquidités dans le système financier mais auraient pour effet collatéral de diluer la valeur de la monnaie unique, la rendant moins attrayante pour les investisseurs. Le dollar restait quant à lui soutenu par les attentes ce vendredi d'un bon rapport sur l'emploi américain en décembre. Les analystes tablent sur 245.000 nouvelles embauches et sur un taux de chômage perdant un dixième de point, à 5,7%. Les inscriptions hebdomadaires au chômage aux Etats-Unis ont reculé, lors de la semaine close le 3 janvier, selon des chiffres parus jeudi, même si la baisse enregistrée était moins prononcée que prévu. "Il n'y a pas beaucoup de raisons pour que le dollar ait tendance à baisser", affirmait un spécialiste. La livre britannique était stable face à la monnaie unique européenne, à 78,16 pence pour un euro, et face au dollar, à 1,5090 dollar pour une livre. La devise suisse reculait légèrement face à l'euro, à 1,2012 franc suisse pour un euro, comme face au dollar, à 1,0184 franc suisse pour un dollar.

ALLEMAGNE

Baisse de l'excédent commercial du pays en novembre

L'excédent commercial de l'Allemagne s'est contracté en novembre, atteignant 17,6 milliards d'euros, en raison d'un recul des exportations et d'une hausse des importations, selon des chiffres publiés hier. En données corrigées des variations saisonnières, les exportations ont diminué de 2,1% en novembre à 95,2 milliards d'euros, alors que les importations ont augmenté de 1,5% à 77,6 milliards. En octobre, l'excédent commercial atteignait 20,8 milliards d'euros.

En valeur absolue, l'excédent commercial s'est établi à 17,9 milliards d'euros pour novembre, alors qu'il était de 22,1 milliards en octobre. Par rapport au mois de novembre 2013, l'Allemagne a nettement augmenté ses exportations à destination de l'Europe (+4,8% à 56 milliards). Les ventes en direction des pays de la zone euro (+2,2% à 35 milliards) ont

toutefois moins progressé que vers les autres pays européens (+9,4% à 21,1 milliards d'euros).

En revanche, les exportations en dehors de l'Europe ont baissé de 3% à 39,8 milliards. En ce qui concerne les importations, celles en provenance d'Europe ont progressé de 3,2% sur un an, à peu près au même rythme pour celles en provenance de la zone euro (+3,2% à 51,4 milliards d'euros) que celles d'autres pays (-3,4% à 16,4 milliards d'euros). Les importations en provenance de pays non-européens ont elles reculé de 1,1% à 26,6 milliards d'euros.

Sur les onze premiers mois de l'année 2014, l'excédent commercial de l'Allemagne s'est établi, en valeur absolue, à 199 milliards d'euros, contre 181,3 milliards sur la même période de 2013.

JAPON

La Bourse de Tokyo ouvre en hausse

La Bourse de Tokyo a ouvert en nouvelle hausse hier, dans la foulée des places d'Europe et de Wall Street portées par les espoirs de geste de la Banque centrale européenne et une stabilisation des prix du pétrole.

À la première minute d'échanges, le Nikkei des 225 valeurs vedettes gagnait 0,88% (+151,64 points) à 17.318,74 points. Il avait fini tout juste dans le vert mercredi et en territoire nettement positif jeudi, après quatre journées négatives.

L'indice élargi Topix de toutes les valeurs du premier tableau augmentait pour sa part de 0,66% (+9,05 points) à l'ouverture pour s'afficher à 1.386,72 points.

À ce moment (00h00 GMT), le dollar évoluait autour de 119,80 yens et l'euro aux environs de 141,30 yens, les deux en progression par rapport à leurs cours de la veille à la même heure.



PRIX DU PÉTROLE

Le Brent sous les 51 dollars hier à Londres

Les prix du pétrole tentaient toujours de se stabiliser hier en cours d'échanges européens, mais l'équilibre restait fragile et l'abondance de l'offre d'or noir continuait d'inquiéter les analystes qui prévoient une nouvelle chute des cours.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février valait 50,67 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 29 cents par rapport à la clôture de jeudi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance perdait 5 cents à 48,74 dollars. «Le Brent continue de s'échanger très légèrement au dessus des 50 dollars le baril. Il semble que la proximité de ce palier retienne les prix pour le moment, mais une nouvelle chute des cours n'est qu'une question de temps», notaient des analystes. La référence européenne du brut est passée en milieu de semaine sous la barre des 50 dollars atteignant 49,66 dollars le baril, son plus bas niveau depuis le 29 avril 2009. Selon les analystes, la dégringolade des cours qui ont perdu plus de 56% depuis la mi-juin est surtout liée à l'excédent d'offre sur les marchés. Et avec la production qui continue d'augmenter, les prix vont rester sous pression cette année.

«La semaine dernière la production américaine était juste en-dessous de son plus haut niveau en 28 ans, atteint en décembre dernier. Pendant ce temps la Russie a récemment augmenté sa production à des niveaux plus vus depuis la dislocation de l'URSS», soulignaient des analystes. De son côté, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) se montre inflexible sur sa décision de ne pas réduire son plafond de production à 30 millions de barils par jour (mbj), lors de sa dernière réunion en novembre.

APS

OUARGLA

4.000 inscrits aux sections d'alphabétisation

Le nombre d'inscrits aux sections d'alphabétisation, dans la wilaya de Ouargla, s'élève cette année à près de 4.000 apprenants, a-t-on appris de la directrice de l'antenne locale de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA).



Près de 2.500 apprenants sont inscrits aux sections d'alphabétisation de premier niveau et 1.500 autres à celles de deuxième niveau, a précisé M^{me} Leila Aouam, dans le cadre de la célébration de la Journée arabe de lutte contre l'analphabétisme (8 janvier).

Cette année a vu, en outre, l'ouverture de quatre nouvelles sections d'alphabétisation pour hommes au niveau de la daïra frontalière d'El-Borma, aux quartiers Sokra et Bamendil (daïra d'Ouargla) et au niveau de l'établissement de rééducation à Ouargla, selon la même responsable.

La plupart des sections d'alphabétisation, au nombre de 130, ont été

ouvertes en milieu urbain et 26 seulement en milieu rural, en raison d'une absence de sensibilisation dans ces zones sur l'importance des cours d'alphabétisation pour apprendre les principes de base de la lecture et de l'écriture, a souligné M^{me} Aouam.

Néanmoins, les cours d'alphabétisation ont drainé cette année un grand nombre de femmes, en majorité désireuses d'apprendre à lire afin de pouvoir apprendre le Saint Coran, a-t-elle fait remarquer.

Les efforts de lutte contre l'illettrisme dans la wilaya de Ouargla ont permis, tout au long des sept dernières années, d'affranchir quelque

4.800 personnes de l'analphabétisme, et donné ainsi l'occasion à des dizaines d'entre eux de décrocher le diplôme de base leur ouvrant l'accès au système d'enseignement à distance pour poursuivre leurs études.

Parmi les personnes ayant brisé le carcan de l'analphabétisme la saison écoulée, Hadja Khadra qui affirme avoir, grâce aux cours d'alphabétisation, appris à "bien" lire et écrire et parvient aujourd'hui à lire différentes affiches, des livres et même le saint Coran, conseillant ainsi les femmes au foyer illettrées à faire de même en s'inscrivant aux cours d'alphabétisation.

TISSEMSILT

Baisse du nombre d'inscrits en classes d'alphabétisation

Le nombre des nouveaux inscrits aux classes d'alphabétisation a baissé sensiblement à Tissemsilt, a-t-on appris jeudi du directeur de l'antenne de wilaya de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement des adultes.

Le nombre d'apprenants de niveau 1 est d'environ 1.000 inscrits cette saison contre 2.200 la saison écoulée (2013-2014), a indiqué M. Mohamed Saad en marge de la cérémonie de célébration de la Journée arabe d'alphabétisation coïncidant avec le 8

janvier. Cette baisse est justifiée par l'incapacité des enseignants et des responsables de sections communales de l'antenne de l'Office à réunir le nombre fixé, par le ministère de l'Éducation nationale, entre 30 à 35 apprenants dans une classe pour, selon la même responsable.

La wilaya de Tissemsilt recense actuellement 88.500 analphabètes dont la plupart résidant en zones rurales et l'antenne de l'Office œuvre à attirer un plus grand nombre pour les instruire avec

l'aide des associations et l'implication des mosquées et d'instances publiques, à l'instar des directions de la sûreté de wilaya, de l'éducation et de l'action sociale, afin de réduire le taux d'analphabétisme en 2016 en application de la stratégie nationale.

Pour ce faire, une campagne de sensibilisation sillonnera, à partir du début de février prochain, les communes de la wilaya pour rencontrer les habitants des zones rurales désertées. Plus de 390 ap-

prenants ont, la saison dernière obtenu dans la wilaya, des diplômes égalant le niveau de cinquième année primaire leur permettant d'accéder au cycle primaire ou à des établissements de formation.

La cérémonie de célébration de la Journée arabe d'alphabétisation a été mise à profit pour honorer des apprenants diplômés des classes de l'antenne de wilaya de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement des adultes.

ANNABA

Les lauréats des sessions d'alphabétisation honorés

Cinquante (50) femmes figurant parmi les meilleures élèves des classes d'alphabétisation ouvertes à Annaba ont été récompensées, jeudi, au cours d'une cérémonie organisée à l'occasion de la Journée arabe de lutte contre l'illettrisme (8 janvier), a-t-on constaté.

L'importance du plan national d'alphabétisation dans «la libération des différentes catégories sociales handicapées par le fait de ne savoir ni lire ni écrire», a été soulignée au cours de cette cérémonie organisée à l'initiative du ministère de l'Éducation nationale.

Les objectifs des programmes d'alphabétisation, «ciblant en premier lieu les catégories d'âge de 15 à 49 ans» ont été présentés à l'occasion de cette journée qui a été mise à profit pour encourager également les catégories aux besoins spécifiques à rejoindre les classes d'alphabétisation.

Organisée conjointement par l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA) et la direction de wilaya de l'Éducation, cette cérémonie a été marquée par la présence de responsables centraux de ces deux ins-

titutions, ainsi que des autorités locales et un nombre important d'élèves fréquentant les classes d'alphabétisation, a-t-on noté.

Des attestations d'honneur et des présents ont été distribués aux lauréats, parmi lesquelles une vieille dame âgée de plus de 90 ans qui a déclenché un tonnerre d'applaudissements au moment de recevoir son prix symbolique.

Les classes d'alphabétisation accueillent, dans la wilaya d'Annaba, plus de 3.000 personnes dont 91% sont des femmes âgées de plus de 55 ans.

GUELMA Ouverture partielle à la circulation de l'échangeur nord-ouest

L'échangeur réalisé à l'entrée nord-ouest de la ville de Guelma a été partiellement ouvert à la circulation, jeudi, a-t-on constaté.

Le pont qui y a été réalisé a été ouvert aux automobilistes, tandis que les travaux se poursuivent toujours sur le rond-point et les autres accès de cet échangeur, construit à hauteur de l'intersection de l'avenue du Volontariat et de la RN 20 vers Constantine.

Des automobilistes approchés par l'APS ont exprimé leur satisfaction devant la mise en service de cet échangeur sur un endroit du réseau connu pour être un «point noir» du trafic accentué, ces dernières semaines, par le chantier de cet ouvrage.

L'échangeur de 145 m de long, 10,5 m de large et 5,5 m de hauteurs a nécessité un investissement public de 350 millions de dinars, selon les services des travaux publics qui ont souligné que l'ouvrage permettra, à terme, d'améliorer la fluidité du trafic des véhicules de tous tonnages vers le centre-ville ainsi qu'en direction de Annaba, Souk Ahras, Skikda et Constantine.

Cet échangeur est la troisième plus importante infrastructure des travaux publics réalisée dans la ville de Guelma après la trémie du centre-ville et l'échangeur réalisé à l'intersection des RN 20 et 80, livrés en 2012.

ADRAR : Début des festivités du S'boue à Timimoun et Zaouiet Kounta

Les festivités marquant la célébration du S'boue (septième jour de la naissance du prophète - QSSSL), ont débuté jeudi après-midi à travers les communes de Timimoun et Zaouiet Kounta, situées respectivement au nord et au sud de la wilaya.

Ces festivités, qui attirent de nombreux visiteurs de différentes régions du pays et de touristes étrangers, se poursuivront jusqu'à vendredi après-midi à Timimoun, au sein de la zaouïa de Sidi Hadj Belkacem, au lieudit El-Houfra, dans un climat de ferveur et de recueillement, agrémenté par des rituels spécifiques à la région et ponctué par la lecture en communion de la fatiha du saint Coran, en signe de clôture de la cérémonie.

Plusieurs activités, dont une exposition des produits de l'artisanat de la région, des courses de méharis, des exhibitions de fantasia, ainsi que des animations culturelles et folkloriques, sont prévues aussi dans la région par le mouvement associatif et des institutions publiques du Gourara (Timimoun).

Dans la commune de Zaouiet Kounta, ces festivités, qui débutent également jeudi après-midi et prennent fin par une lecture de la Fatiha sur la place Moulay Ali Belhadj, se poursuivront vendredi par une intense animation folklorique animée par des troupes différentes régions du Sud.

Les festivités marquant le septième jour de la naissance du prophète Mohamed (QSSSL) ont été instituées dans la région par la tribu des Ouled Sidi El-Hadj Hamou Belhadj, qui s'est installée à Zaouiet Kounta au X^e siècle de l'Hégire, selon le professeur et chercheur dans l'histoire de la région, Smaili Abdellah. Cette célébration débute, dans la wilaya d'Adrar, le premier jour du mois lunaire de Rabie El-Awel avec des chants religieux et des madih (louanges religieuses) dans différentes mosquées de la wilaya, dans l'intervalle des prières du Maghreb et d'El-Icha. Plusieurs rencontres et activités académiques sur la vie et la sira (conduite) du Prophète(QSSSL) sont aussi organisées à Adrar et à Timimoun.

MOSTAGANEM 407 projets financés en 2014 par la CNAC

La Caisse nationale d'assurance-chômage (CNAC) a financé, en 2014 à Mostaganem, 407 projets générant un total de 816 emplois directs, a indiqué jeudi la directrice de l'antenne de wilaya de ce dispositif.

Le financement de projets par la CNAC a connu une baisse de 30% dans la wilaya, justifiée, selon M^{me} Farah Habiba, par un gel des projets dans le domaine des transports depuis 2012. Elle a indiqué, à cet égard, que les porteurs de projets sont orientés vers des secteurs productifs plus « efficaces » et « rentables » tels l'agriculture, l'industrie et les services. Le secteur des transports occupe toujours la première place au nombre de projets financés avec 144, suivi de ceux des services (120), du bâtiment, de l'agriculture et de la pêche.

L'antenne de wilaya de la CNAC a enregistré, durant la même période, le dépôt de 1.185 dossiers dont 755 avalisés. Ceux-ci ont été acceptés à la faveur des nouvelles mesures prises en matière d'examen des dossiers par deux commissions par mois, a ajouté la même responsable. Par ailleurs, 518 micro-entreprises financées en 2013 et 2014 sont entrées en activité créant 693 emplois. 347 jeunes possédant un savoir-faire avéré en menuiserie, construction, plomberie, mécanique automobile, boulangerie et pâtisserie, ont créé leurs propres micro-entreprises au titre du dispositif CNAC. Le même dispositif d'emploi a relevé, en 2014, 68 cas de vente frauduleuse de matériels, d'achat partiel d'équipements et d'acquisition de matériels utilisés, par des inspecteurs de la CNAC chargés du suivi de la concrétisation des projets, a encore indiqué M^{me} Farah, signalant que leurs dossiers ont été transmis à la justice.

MILA : Le technicum de Ferdjouia abritera un centre de formation administrative

L'ancien technicum de la ville de Ferdjouia (Mila) sera transformé en centre de formation administrative, a indiqué jeudi le wali, Abderrahmane Kadid. Cette infrastructure concédée par le ministère de l'Éducation nationale fera l'objet d'une opération de réhabilitation et de mise à niveau en vue de son exploitation en tant qu'établissement de formation administrative, a souligné le responsable. Les centres de formation administrative, communément appelés CFA, assuraient avant leur fermeture les missions de formation, de formation continue et de recyclage des différentes catégories de fonctionnaires de l'administration publique, a souligné le chef de l'exécutif local au cours d'une rencontre de wilaya dédiée à la « rédaction administrative ». Des chefs de service et des fonctionnaires des différentes administrations de la wilaya de Mila ya ont pris part à cette rencontre animée par un ancien cadre du ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales, Abdelouhab Benbouafia. Faisant état des efforts déployés par l'Etat pour moderniser l'administration, le wali a souligné l'importance des technologies de l'information et de la communication pour l'amélioration des prestations de l'administration locale.

APS

Le wali de Boumerdès présente les perspectives du développement économique et social

Les perspectives du développement économique et social dans la wilaya de Boumerdès ont été au centre d'une séance de travail tenue jeudi au ministère de l'Intérieur et des collectivités avec le wali Kamel Abbas.

La séance a été une occasion d'évaluer le développement économique et social dans la wilaya de Boumerdès et de cerner les dysfonctionnements en vue de renforcer les capacités nécessaires pour combler les lacunes», a déclaré M. Abbas à la presse.

Il a précisé que la séance de travail avec les cadres centraux du ministère de l'Intérieur présidée par son secrétaire général, Ahmed Adli, a permis également d'évoquer les « différents projets de développement réalisés dans la wilaya dans le cadre des quinquennats du président de la République, Abdelaziz Bouteflika ».



Il a rappelé à ce propos, que la wilaya de Boumerdès « connaît une croissance continue et à un rythme accéléré » grâce, a-t-il dit, « aux efforts de l'Etat dans le cadre des plans de développement », soulignant que le vo-

lume des enveloppes financières a permis la réalisation de « projets importants pour l'amélioration du service public en faveur du citoyen ». D'autre part, M. Abbas a ajouté que la rencontre « a été une occasion de prendre connaissance des décisions prises au niveau central pour le renforcement des réalisations au niveau local ». Ces rencontres décidées par le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Tayeb Belaïz, avec les walis constituaient des « canaux de communication entre les autorités centrales et l'administration locale ».

SOUK AHRAS : Débat sur la révision des prix de l'Algérienne des eaux

La révision de la politique des prix de l'Algérienne des eaux (ADE) a été débattue jeudi lors des travaux d'une rencontre d'étude technique, organisée à l'université Mohamed-Cherif Messaïdia de Souk Ahras. M. Yacine Djebbar, de l'université de Souk Ahras est intervenu au cours de cette journée consacrée au « financement du service de l'eau et de l'assainissement en Algérie », initiée par le laboratoire de gestion, de maintenance et de réhabilitation des équipements et des infrastructures urbaines, pour souligner que cette révision « doit viser à assurer les ressources en eau et améliorer la qualité du service, dans les foyers, les usines ou l'agriculture ».

Cet universitaire a considéré que la situation actuelle est marquée par « l'absence d'un équilibre entre le prix de vente de l'eau et le coût réel de son exploitation », ce qui a influé négativement, selon lui, sur sa disponibilité et sa qualité.

Il devait ensuite présenter une comparaison avec les prix pratiqués dans les pays européens où la moyenne pour le mè-

tre cube avoisine l'équivalent de 350 dinars, contre 18 dinars à Souk Ahras où le coût réel est estimé à 130 dinars.

M. Djebbar a également signalé que certains pays parmi ceux qui connaissent une situation semblable à celle de l'Algérie, « tendent à aligner le prix de l'eau sur le « vrai » coût ». Il a considéré toutefois que les besoins indispensables doivent être assurés aux catégories sociales défavorisées.

Pour sa part, M. Lahbassi Ouardachi, directeur du laboratoire de l'hydraulique et des infrastructures de l'université Badji-Mokhtar d'Annaba, a indiqué que la politique sociale suivie par l'Etat « n'est pas pour encourager le consommateur à économiser le précieux liquide ».

D'autres intervenants ont traité des coûts de l'énergie électrique utilisée pour la mise en fonction des stations d'assainissement et pour l'alimentation en eau. Ils ont appelé à une politique de réduction des charges, notamment par une bonne maintenance des équipements.

BATNA Les dernières neiges ont apporté 300.000 m³ au barrage de Koudiet Medouar

Les dernières neiges ont apporté 300.000 m³ d'eau supplémentaires au barrage de Koudiet Medouar, à Batna, a-t-on appris, jeudi, auprès du directeur des ressources en eau, Abdelkrim Chebri.

La fonte progressive des neiges ayant recouvert les hauteurs devrait encore augmenter davantage le volume stocké dans cet ouvrage, a indiqué ce responsable, précisant que 300.000 m³ d'eau représentent la consommation de la wilaya pendant six jours.

Le barrage de Koudiet Medouar emmagasine actuellement un volume de 15,6 millions de m³. Il reçoit quotidiennement 60.000 m³ d'eau transfé-



rés du barrage géant de Beni-Haroun (Mila), a encore indiqué M. Chebri, affirmant que l'alimentation de la population en eau potable est actuellement assurée en « quantités suffisantes ».

Rappelons que le barrage de Koudiet Medouar, situé non loin de la commune de Timgad, avait

atteint ses plus bas niveaux du fait de la sécheresse qui a frappé la wilaya de Batna, durant les deux dernières années. Une situation qui avait nécessité l'engagement, par les pouvoirs publics, d'un projet portant « ligne verte d'urgence » pour le transfert à partir du barrage de Beni-Haroun.

LAGHOUAT Une enveloppe supplémentaire de 600 millions DA pour la réalisation de la mosquée pôle

Une enveloppe supplémentaire de 600 millions DA a été accordée pour la réalisation de la mosquée pôle de Laghouat, a-t-on appris au cours de la direction locale des affaires religieuses et des Wakfs.

Le coût total de réalisation de cet édifice religieux devant être livré en avril 2016, est ainsi porté à près de 1,5 milliard DA, a-t-on précisé.

La mosquée en question disposera d'une salle de prières d'une capacité de 12.000 fidèles, d'une bibliothèque, d'une salle de conférence et d'autres servitudes, a-t-on fait savoir.

La wilaya a, pour sa part, accordé une enveloppe de 100 millions DA pour l'aménagement des espaces extérieurs de ce lieu de culte, en harmonie avec son style architectural.

La mosquée pôle de Laghouat, projetée avec un style architectural spécifique et des matériaux de construction de haute qualité, constitue l'une des 15 mosquées du type prévues à travers le pays et relevant toutes de la Grande mosquée d'Alger.

Le secteur des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya sera renforcé prochainement par la réception d'un institut national spécialisé dans la formation des cadres religieux dans la commune d'Aïn-Madhi, doté d'un internat de 82 lits et de 14 salles de cours et deux salles de lecture, pour un coût de 196 millions DA.

SELON LA GENDARMERIE NATIONALE

Accidents de la route: 70 morts et 622 blessés en une semaine



70 personnes sont décédées et 622 autres ont été blessées dans 344 accidents de la route, survenus entre le 30 décembre 2014 et le 5 janvier en cours, à travers le territoire national, a-t-on appris jeudi auprès des services de la Gendarmerie nationale.

Alger vient en première position concernant le nombre d'accidents avec 23 sinistres suivie de Djelfa (20), Médéa et Biskra (17) et Relizane (15). Ces accidents sont principalement du fait des conducteurs (78,20%) et l'état des routes (9,59%). Les piétons sont responsables à 6,98% dans ces accidents, fait ressortir le bilan de la gendarmerie nationale.

10 morts et 55 blessés en une journée

Dix personnes sont décédées et 55 autres ont été blessées dans 25 accidents de la route, survenus durant la journée de jeudi dans 22 wilayas du pays, selon un bilan rendu public hier par les services de la Gendarmerie nationale.

La wilaya d'El Bayadh a enregistré le plus grand nombre de victimes de ces accidents, avec deux (2) morts et cinq (5) blessés dans un accident survenu dans la commune d'El-Kheither, suivie des wilayas de M'sila et Jijel avec un (1) mort et trois blessés chacune, Bouira et Médéa avec un (1) mort et deux blessés, puis les wilayas de Skikda, Mostaganem, Mascara et Blida avec un (1) mort chacune.

Quant au nombre de blessés, la wilaya de Guelma vient en tête avec 11 victimes, suivie de Tlemcen qui a enregistré 7 victimes et la wilaya de Djelfa qui compte 5 blessés.

TLEMEN

16 quintaux de kif traité saisis

Plus de seize (16) quintaux de kif traité ont été saisis par les gardes-frontières de Mohamed Salah, dans la wilaya de Tlemcen, a indiqué hier la Gendarmerie nationale dans un communiqué.

Les gardes-frontières, en patrouille pédestre, ont saisi 66 colis contenant 16 quintaux et 1,3 Kg de kif traité, lors d'une fouille d'un véhicule immobilisé après des tirs de sommation.

Le conducteur était contraint à abandonner le véhicule et rebrousser chemin vers le Maroc, précise-t-on de même source. Par ailleurs, les gardes-frontières ont saisi, au niveau des deux wilayas frontalières, Tlemcen et Tébessa, d'importantes quantités de carburant qui étaient destinées à la contrebande.

APS

ALGER

L'assassin écope de 15 ans de prison ferme

En ce mois de janvier 2015, le tribunal d'Alger a prononcé la peine de 15 ans de réclusion criminelle à l'encontre de Salim âgé de 28 ans pour l'assassinat de Yazid, âgé de 25 ans.



A.Ferrag

Une dispute s'est soldée par la mort de Yazid suite aux coups de couteau assésés par Salim.

Dans un moment de colère Salim s'empare d'un couteau et lui asséna quatre coups au niveau de la poitrine.

Arrêté quelques moments après par les éléments de la police judiciaire qui

venaient de transporter le cadavre de Yazid à la morgue, Salim fut placé en mandat de dépôt pour homicide volontaire. Devant la session criminelle du tribunal d'Alger, Salim ne nia aucunement les faits.

Le représentant du ministère public, dans son réquisitoire, a refait lecture de l'arrêt de renvoi judiciaire avant de rappeler à l'accusé la gravité de son geste. Après avoir relaté les faits, il re-

quiert une peine de 20 ans de réclusion criminelle.

Après la plaidoirie, l'avocat se contenta de demander la requalification de chefs d'inculpation et sollicita la cour pour des circonstances atténuantes au profit de Salim qui n'a aucun antécédent judiciaire.

À l'issue des délibérations, le président du tribunal prononce une peine de 15 ans de réclusion criminelle.

TISSEMSILT

Une liste des terroristes recherchés affichée au niveau des lieux publics

ABED MEGHIT

Mettant à exécution les nouvelles mesures de lutte antiterroriste, les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Tissemsilt ont affiché au niveau de tous les lieux publics implantés à travers cette wilaya, une liste de 17 terroristes recherchés.

La liste est placardée portant les noms et prénoms ainsi que les photos des terroristes recherchés, jugés très dangereux. C'est une mesure pour sensibiliser un grand nombre de citoyens lors de leur passage dans les lieux publics (administrations). Cette mesure vise, essentiellement, à l'implication du citoyen dans la lutte antiterroriste. Il est à rappeler que cette disposition a été déjà mise en place durant les

années 1990 et en 2008 et avait abouti à des résultats probants en matière de lutte antiterroriste.

« C'est une mesure préventive aussi. Les citoyens pourront signaler la présence d'un suspect qui profiterait de l'afflux des personnes pour se faufiler ou commettre un acte terroriste. L'affichage a attiré la curiosité des citoyens. C'est dans cette lutte psychologique que les éléments de la gendarmerie nationale de la wilaya de Tissemsilt mènent actuellement un formidable travail de proximité.

Parmi la population, ces éléments ont affiché les noms et photos de 17 terroristes sur les murs, un appel à destination de la population. Même, on peut y lire dans ce message le numéro d'appel vert 10 55 mis à la disposition des citoyens qui peut contribuer à l'instauration de la sécurité en toute quiétude et tranquillité.

AÏN AZEL (SÉTIF) : ACCIDENT DE LA ROUTE

Semi-remorque contre minibus : 2 morts et 10 blessés

Azzedine Tiouri

Les éléments de la Protection civile des wilayas de Sétif et de Batna sont intervenus conjointement, mercredi dernier, vers 17h10, sur les lieux pour secourir les victimes d'un accident mortel de la route.

Ce dramatique accident est survenu sur la RN 9, près de la localité d'Ouled Abbès, commune d'El Kasbah, dans la daïra de Ras El Aioun, wilaya de Batna, à 17 km d'Aïn Azel, située à une

cinquantaine de km du chef-lieu de wilaya Sétif, lorsqu'un minibus de transport de voyageurs est entré en collision avec un camion semi-remorque. Ce dernier était chargé de gravats pour la construction.

Ce sinistre a causé la mort sur le coup de deux personnes, le chauffeur du minibus, âgé de 43 ans et sa petite fille âgée de 8 ans, qui était à ses côtés, blessant 10 autres, dont l'âge varie entre 17 et 33 ans, dont deux fillettes. Toutes les victimes ont été évacuées vers l'hôpital d'Aïn Azel, à l'exception de quatre d'entre elles qui ont été transfé-

rées au Centre hospitalo-universitaire de Sétif. L'intervention de secours dirigée par le directeur de la Protection civile de la wilaya de Sétif a nécessité la mobilisation de huit ambulances, quatre camions spécialisés, deux véhicules d'encadrement appartenant aux unités d'Aïn Azel, Aïn Oulmène et Sétif, ainsi que de celles de N'Gaous et Mérouana relevant de la wilaya de Batna.

Les éléments de la Gendarmerie nationale se sont déplacés sur les lieux du sinistre pour l'ouverture d'une enquête et déterminer les causes exactes du drame.

BLIDA

1600 comprimés de psychotropes saisis par les policiers

Belhadj Ahmed

Des informations relatives à la vente illicite de psychotropes au niveau de la commune de Beni Tamou (Blida), sont parvenues à la sûreté de wilaya. À la suite de quoi une enquête a été ouverte se qui a permis d'identifier les deux individus qui ont été mis sous surveillance. Au

terme de plusieurs jours, les policiers se sont assurés de leur prise avant de leur tendre une embuscade pour les arrêter, alors qu'ils étaient en possession de 1624 comprimés de psychotropes de marque Lyrika 300 mg. Les deux mis en cause ont été présentés jeudi auprès du procureur de la république près le tribunal d'El Affroun, pour être placé sous mandat de dépôt.



AIR ASIA - INDONÉSIE:

Des sons provenant apparemment des boîtes noires détectés en mer

Des sons provenant apparemment des boîtes noires contenant les paramètres de vol ont été détectés vendredi par les équipes de recherche de l'épave de l'avion d'AirAsia qui s'est abîmé en mer en Indonésie le 28 décembre, a annoncé un responsable indonésien.



«Un bateau a détecté les sons. Des plongeurs essayent de les atteindre», a déclaré à l'AFP un responsable des opérations en mer de Java, S.B. Supriyadi, en référence aux boîtes noires. «La localisation des sons serait proche de l'endroit où la queue de l'avion a été retrouvée», a-t-il ajouté à Pangkalan Bun, ville dotée d'un aéroport le plus proche de la zone des recherches auxquelles participent plusieurs pays.

Les autorités indonésiennes avaient annoncé mercredi avoir retrouvé la

queue de l'avion. Cette section arrière abrite généralement les boîtes enregistrant des informations liées au vol, qui seront cruciales pour déterminer les causes de la chute de l'appareil (vol QZ8501).

L'Airbus A320-200 avec 162 personnes à son bord avait disparu des écrans radar peu après son décollage de la ville indonésienne de Surabaya pour Singapour, après avoir été confronté à des nuages très menaçants.

Le pilote avait demandé à prendre de l'altitude pour éviter ces nuages,

mais n'avait pas reçu le feu vert immédiat du contrôle aérien en raison d'un trafic trop important dans ce secteur très fréquenté. Le contact avec l'appareil avait été perdu peu après. L'Agence météorologique indonésienne a indiqué dans un rapport préliminaire publié sur son site que la météo avait été le «facteur déclenchant» de l'accident. Du givre pourrait avoir provoqué la chute de l'appareil, confronté à des nuages avec des températures de -80 à -85 degrés Celsius.

ALLEMAGNE:

Un infirmier reconnaît avoir tué une trentaine de patients

Un infirmier, jugé depuis plusieurs mois par un tribunal allemand, a reconnu avoir tué une trentaine de patients gravement malades et hospitalisés en soins intensifs, selon un expert entendu jeudi durant une audience au procès, rapporte l'agence allemande dpa.

Cet expert psychiatre a rapporté devant le tribunal d'Oldenburg (nord) que l'accusé lui avait avoué une trentaine d'homicides lors d'un examen.

L'infirmier de 38 ans, Niels H., comparait depuis septembre pour les meurtres de trois patients et tentatives de



meurtres sur deux autres patients, à qui il aurait injecté des surdoses de médicaments alors qu'ils étaient en soins intensifs, selon la même

source. Les enquêteurs le soupçonnent d'avoir procédé à des injections entre 2003 et 2005 afin de démontrer ses talents de réanimation, ame-

nant les patients près de la mort avant de tenter par la suite de les ranimer. D'après le psychiatre, l'accusé a également reconnu avoir administré des overdoses de médicaments à une soixantaine d'autres patients qui, eux, ont survécu. Niels H. avait été condamné en 2008 à sept ans et demi de prison pour une tentative de meurtre. Il est incarcéré depuis.

Employé à la clinique de Delmenhorst, près de Oldenburg, il avait été surpris à l'été 2005 par un collègue alors qu'il était en train d'injecter à un patient un médicament pour le cœur.

Une large partie du continent nord-américain frappée par un froid extrême

Un froid extrême enveloppait jeudi une large partie Est du continent nord-américain, avec des températures ressenties sous les -40 degrés et des chutes de neige, qui ont provoqué la mort de sans-abris et entraîné la fermeture d'écoles.

Une masse d'air arctique associée à des «basses températures combinées aux vents» a entraîné par endroits dans l'est canadien une température ressentie «extrême de -38 à -43 degrés» jeudi matin, selon les services météorologiques.

Les autorités ont appelé les habitants à limiter leurs sorties au strict nécessaire. A ces niveaux de températures, les risques d'hypothermie ou d'engelures en quelques minutes sont élevés, a indiqué Environnement Canada.

Ce froid, qui sévit depuis le début de la semaine et devrait encore persister sur certaines régions jusqu'à

samedi, a provoqué la mort de deux sans-abris à Toronto, où le maire John Tory a décidé l'ouverture de refuges pour les plus démunis.

Au Canada, le thermomètre est descendu sous les -30 degrés à Ottawa, Québec et Montréal.

La ville de Montréal a mis en garde ses habitants, notamment les plus vulnérables, en les invitant à «éviter de sortir» tandis que plusieurs fonctionnaires de la capitale fédérale Ottawa sont restés au chaud.

Le froid s'est aussi installé à l'est du Mississippi aux Etats-Unis, avec des températures jusqu'à zéro Celsius en Louisiane (golfe du Mexique).

Cette vague de froid polaire continuait aussi à faire grelotter une grande partie du nord-est des Etats-Unis. A New York, il faisait jeudi matin -11 degrés (-15 ressentit), et les



températures devraient rester négatives et sous les normes saisonnières jusqu'à la fin du weekend.

TURQUIE:

Un tremblement de terre de magnitude 4,6 degrés frappe la province de Gaziantep

Un tremblement de terre de magnitude 4,6 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a secoué la province de Gaziantep dans le sud de la Turquie, rapporte vendredi l'agence pour la gestion des catastrophes et des urgences (AFAD).

Le séisme, qui s'est produit dans la nuit de jeudi à vendredi, a été localisé dans la localité de Nurdagi à une profondeur de 7,67 km et n'a pas fait de victimes ni de dégâts matériels, selon la même source.

En octobre 2011, un séisme dévastateur de magnitude de 7,2 degrés, suivi de près de 70 répliques sismiques, avait provoqué la mort de plus de 600 personnes dans la province orientale de Van.

Un autre séisme de magnitude 5,6 degrés avait fait, le mois suivant, 40 morts dans la même région.

ITALIE :

Plus de 780 migrants secourus depuis jeudi en Méditerranée

Plus de 780 personnes ont été secourus depuis jeudi au large de la Méditerranée, dans plusieurs opérations associant des bâtiments italiens et des cargos, a annoncé vendredi la Marine militaire italienne.

Le navire militaire italien Libra qui rejoignait jeudi l'opération «Triton», a recueilli quelques 373 migrants qui se trouvaient sur des embarcations de fortune à quelques milles marins des côtes libyennes.

L'opération «Triton», lancée en novembre sous l'égide de l'agence européenne de surveillance des frontières Frontex, vise à aider l'Italie à surveiller ses côtes.

A terme, elle vise à prendre la relève de la vaste opération de secours en mer «Mare Nostrum» lancée en octobre 2013 par l'Italie, dont la marine reste cependant mobilisée dans la mesure où les bateaux continuent d'affluer. Selon le ministère italien de l'Intérieur, plus de 170.000 migrants sont arrivés sur les côtes italiennes en 2014, soit une moyenne de 465 par jour.

En plus des filières de passeurs utilisant des canots pneumatiques et des petits bateaux de pêche pour faire partir les migrants de Libye, les autorités italiennes font aussi face désormais à des réseaux affrétant de vieux cargos, le plus souvent au départ de la Turquie.

Depuis le 20 décembre, les gardes-côtes ont ainsi dû intervenir dans des conditions dramatiques sur trois cargos abandonnés par leur équipage près des côtes italiennes, avec au total plus de 2.000 migrants à bord.

La Méditerranée est devenue «la route la plus mortelle du monde» en 2014, avec au moins 3.419 migrants qui ont perdu la vie en tentant de rejoindre l'autre rive de la Méditerranée, selon l'agence des Nations Unies en charge des réfugiés (HCR).

Depuis le début de l'année, ce sont plus de 207.000 migrants qui ont tenté de traverser la Méditerranée, annonçait-elle le 10 décembre, un chiffre presque trois fois plus élevé que le précédent record de 2011.

APS

LE STRESS POST-TRAUMATIQUE AUGMENTE LE RISQUE DE DIABÈTE POUR LES FEMMES

Le syndrome de stress post-traumatique (SSPT) a des conséquences graves sur la santé des femmes, selon les résultats d'une étude publiée dans Journal of the American Medical Association, Psychiatry. Il multiplierait par deux le risque de développer un diabète de type 2.

Chez les femmes, la sévérité du SSPT augmenterait le risque d'être atteint de diabète de type 2. Or les femmes sont, selon les statistiques, deux fois plus susceptibles de subir un stress post-traumatique que les hommes. Les Sspt peuvent être causés par des expériences traumatisantes, comme les viols, les agressions, les accidents et la perte d'un proche. Les chercheurs de l'Université d'Harvard (Etats-Unis) ont étudié les données médicales de près de 50000 femmes entre 1989 et 2011.

4% des femmes suivies vivaient avec un stress post-traumatique. Parmi elles, 12% sont devenues diabétiques à 60 ans, contre 7% des femmes n'ayant pas subi de Sspt.

Pour les chercheurs, le surpoids et l'usage d'antidépresseurs seraient à 50% responsables de cette augmentation du risque (34% pour les antidiépresseurs, 14% pour le surpoids). En revanche, la sédentarité, le tabagisme ou la consommation d'alcool ne semblent pas impliqués. «Non seulement le Sspt est dévastateur pour la santé mentale, mais il a aussi des effets néfastes sur la santé physique, accroissant le risque de maladies cardiovasculaires, de



diabète et d'obésité», explique Karestan Koenen, médecin d'épidémiologie à la faculté de médecine de l'Université Columbia à New York.

«Notre étude met en lumière l'urgence d'intensifier les efforts pour améliorer l'accès aux traitements pour la santé mentale et répondre aux facteurs contribuant au diabète et à d'autres maladies chroniques», souligne de son côté Andrea Roberts, chercheuse à faculté de santé publique de l'Université de Harvard, coauteur de cette recherche. En 2013, l'Organisation mondiale de la santé a publié un protocole et les lignes directrices à suivre face au Sspt. En cas de stress post-traumatique, le patient sera plutôt orienté vers des traitements spécialisés comme la thérapie cognitive-comportementale ou une nouvelle technique dite de désensibilisation et de reprogrammation par le mouvement des yeux. «Ces méthodes aident les sujets à atténuer les souvenirs vifs, non désirés et répétés d'événements traumatiques. Il est recommandé de renforcer la formation et la supervision en vue de les diffuser plus largement», explique l'Organisation.

LE DIABÈTE DE TYPE 1 RÉDUIT L'ESPÉRANCE DE VIE DE PLUS DE 10 ANS

En dépit des progrès dans les traitements par insuline, une femme atteinte de diabète de type 1 aurait 13 ans d'espérance de vie en moins qu'une personne non atteinte par cette pathologie. Selon une étude de l'Université de Dundee (Ecosse) publiée aujourd'hui dans le British medical journal, les progrès dans le traitement du diabète de type 1 ne sont pas suffisants pour améliorer considérablement l'espérance de vie des malades. Selon cette étude, une jeune femme de 20 ans atteinte par cette pathologie aurait 13 années de moins à vivre et un homme 11 ans de moins que des personnes ne souffrant pas de diabète.

Selon les chercheurs, cela est dû au fait que les personnes atteintes de diabète de type 1 ont plus de complications rénales et décèdent plus de maladies cardiovasculaires. Mais ils soulignent toutefois qu'avant l'avancée des recherches en matière de traitement, la réduction de l'espérance de vie variait entre 15 et 27 ans. Pour ces recherches, les chercheurs écossais ont suivi les dossiers médicaux de plus de 24000 diabétiques de type 1 âgés de 20 ans et plus, entre 2008 et 2010. Ils ont ensuite comparé leur espérance de vie avec celle de la population générale. Parmi cette population, 76% des

hommes et 83% des femmes ont passé le cap des 70 ans. Alors que seulement 47% des hommes et 55% des femmes atteintes de diabète de type 1 ont atteint le même âge. Ils ont aussi estimé qu'à l'âge de 20 ans, une jeune femme pouvait encore espérer vivre 61 ans Alors que si elle est atteinte de diabète de type 1, elle peut s'attendre à vivre seulement 48 ans. Le diabète de type 1 affecte seulement 5% de tous les diabétiques, mais cela ne signifie nullement qu'il est moins grave que le diabète de type 2. La maladie est caractérisée par la perte de certaines cellules du pancréas qui produisent l'insuline.

UN PAS DE GÉANT VERS LE TRAITEMENT

La recherche médicale a fait un pas de géant pour trouver un remède pour traiter le diabète de type 1, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale Cell. Testées sur des souris, des cellules souches ont été capables de produire de l'insuline et de stabiliser le taux de sucre dans le sang.

Le diabète de type 1 est une maladie caractérisée par la perte de certaines cellules du pancréas (les cellules B) qui produisent l'insuline, donc contrôlent le taux de sucre dans le sang. Cette pathologie est due au système immunitaire qui parfois se retourne contre le corps humain. Dans le cas du diabète de type 1, il détruit ces cellules essentielles.

Les chercheurs de l'Université d'Harvard ont été capables de transformer des cellules souches en cellules bêta productrices d'insuline. Ils ont réussi à remplacer 150 millions de cellules en utilisant la technologie des cellules souches. Pour valider

leur effet protecteur contre le diabète de type 1, ils les ont inoculées à des souris malades.

La première étape pour aboutir à un remède

Ces cellules produites en laboratoire ont été capables de produire de l'insuline et le taux de sucre dans le sang des souris a été contrôlé pendant plusieurs mois.

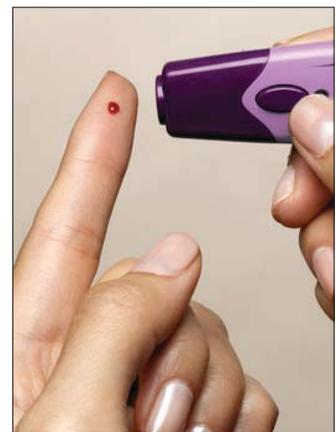
«Notre découverte n'est pas un remède, mais un pas de géant vers le traitement du diabète. Le remplacement des cellules qui produisent l'insuline ainsi que la désactivation de la réponse immunitaire qui provoque le diabète de type 1 est l'objectif à long terme» a expliqué Sarah Johnson de la Fondation de la recherche sur le diabète juvénile (JDRF) qui a financé l'étude.

«Le prochain défi important sera de trouver les moyens de maintenir ces cel-

lules à l'intérieur du corps de sorte qu'elles aient une fonction protectrice à long terme» explique Doug Melton, codirecteur du Harvard Stem Cell Institute et co-auteur de l'étude.

«C'est une percée scientifique que de rendre les cellules fonctionnelles capables de guérir une souris diabétique, mais une percée médicale majeure serait d'être en mesure de les fabriquer à assez grande échelle pour traiter tous les diabétiques» a affirmé Prof Chris Mason, un spécialiste des cellules souches à l'Université College de Londres, suite à la publication de cette étude.

Le diabète de type 1 représente 5% à 10% des cas de diabète observés dans le monde, et il y aurait 30 millions de personnes souffrant de cette maladie, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Cette maladie réduit l'espérance de vie des personnes qui en sont atteintes, de 5 à 8 ans.



**NUTRITION :
pour manger
mieux, il faut
prendre
son temps**

Pour manger sainement, il faudrait prendre le temps de choisir ses aliments, selon une nouvelle étude scientifique américaine.

Haricots verts ou frites... votre cœur balance. Si vous voulez éviter de craquer pour les aliments trop gras ou trop salés prenez votre temps. En prenant quelques secondes de plus pour choisir un aliment, le cerveau intégrerait l'information santé et opérerait pour la nourriture la plus saine, selon les résultats d'une étude publiée Psychological Science.

Les chercheurs du California Institute of Technology (Etats-Unis) ont évalué sur une échelle de millisecondes, le temps de prise de décision pour choisir entre deux aliments, un sain et un aliment plaisir. Et quelle information entre «bon pour le santé» et «savoureux» prenait le dessus dans les choix alimentaires.

«Dans les choix alimentaires typiques, les individus ont besoin de considérer les attributs tels que la santé et le goût dans leurs décisions», explique Nicolette Sullivan, étudiante au laboratoire d'Antonio Rangel, professeur de neurosciences, auteur principal de l'étude. «Nous voulions savoir à quel point le goût des aliments commence à s'intégrer dans le processus de choix, et à quel point de la notion de santé était importante».

28 étudiants affamés qui n'avaient pas mangé depuis 4 heures ont dû évaluer 160 aliments en tenant compte de leur qualité santé, leur goût et l'envie qu'ils avaient de les manger.

Puis les volontaires ont dû choisir entre 280 paires d'aliments composés d'un bon pour la santé et d'un plus gras ou sucré. Grâce à des outils statistiques, les chercheurs ont analysé le temps et les motivations qui poussaient les participants à choisir un aliment.

La prise de décision prenait 200 millisecondes. Et 32% des choix se portaient sur les aliments les moins sains. Les résultats de l'étude révèlent que les personnes qui font des choix alimentaires sains prennent leur décision en 323 millisecondes. «Les conclusions de cette enquête apportent une information essentielle dans la prise de décision alimentaire. La notion de santé «rivant dans le cerveau» après celle du goût, il est donc important de patienter avant de choisir un aliment», conclut la chercheuse.

In top Santé.fr

LA THALASSO

UNE SOLUTION POUR SE REMETTRE AU SPORT ?

Reprendre le sport, ce n'est pas toujours évident. Les centres de thalasso proposent des cures sportives personnalisables pour s'y remettre en douceur. Une bonne idée retrouver sa motivation au grand air.

Tout commence par un bilan avec un médecin et/ou un coach sportif. A Quiberon, c'est le « Body Age » : un questionnaire et une série de tests (IMC, cardio, pression artérielle, force musculaire, souplesse) qui permettent d'établir un profil complet de son état de forme et même de son âge physiologique, c'est-à-dire de l'âge de son corps. « Ce bilan est un outil qui permet d'établir un programme sur-mesure adapté à la condition physique du curiste et à ses attentes » explique Antoine le Soz, préparateur physique au Cercle Réathlétique de la thalasso de Quiberon.

Autre avantage, on est suivi : « Durant la cure, deux rendez-vous avec le kiné du sport sont prévus, ce qui permet de faire évoluer l'entraînement dans le but de progresser et sans risque de se blesser. On travaille vraiment en équipe afin d'adapter au mieux tous les soins au curiste », précise Antoine le Soz.

Récupération et détente au bord de la mer

Sentier littoral, plage, salles de sport ou piscine avec vue sur la mer... La thalasso est le cadre idéal pour faire rimer sport avec plaisir. Il est bien plus agréable (et motivant) de courir en bord de mer que sur un tapis dans une salle de sport traditionnelle. «Été comme hiver, on privilégie les activités en extérieur. S'exercer au grand air permet de faire le plein de vitalité, et de profiter de l'effet minéralisant des embruns et de l'iode marin», souligne Antoine le Soz. Quant aux activités aquatiques, quoi de plus motivant que de l'eau de mer chauffée pour suivre son cours d'aquabike ou d'aquagym ou tout



simplement faire ses longueurs ? Entre les soins, tout est mis en œuvre pour qu'on se sente bien : salle de repos zen, tisanes aux plantes, jacuzzi, sauna, hammam...

Après l'effort... le réconfort ! «Les soins reçus après les exercices permettent de récupérer plus vite, d'éliminer les toxines, de drainer, de se réoxygéner, d'améliorer la souplesse », précise notre spécialiste. De plus, les massages aident à évacuer le stress, les soins en piscine ou en eau de mer rechargent le corps en oligo-éléments et minéraux, et sont excellents pour la mobilité articulaire, musculaire et la circulation sanguine, tandis que les jets permettent de tonifier la peau. Le sauna est également excellent pour réduire les douleurs musculaires et évacuer les toxines. Résultat : on est super détendu et le soir, pas de problème d'endormissement !

L'occasion de tester plusieurs activités

Aujourd'hui, les cures sportives comprennent des activités originales : BungyPump (marche tonique avec bâtons rétractables aux pointes rebondissantes), aqua paddle ou aqua stand up (renforcement musculaire sur une planche de surf), longe côte, Zumba, aquabike... C'est l'occasion de tester des activités qu'on ne connaît pas et ça motive. Certains centres n'ont pas hésité à investir dans du matériel de pointe comme le tapis de course Alter G à Quiberon, qui permet de courir en apesanteur partielle, grâce à une poche d'air qui enveloppe le bas du corps. « Ce tapis est idéal pour faire courir les personnes en surpoids, par exemple. En allégeant le poids du corps, les impacts au sol sont diminués et les articulations protégées. Le fait de courir à une vi-

tesse inatteignable sur sol est très motivant », explique Antoine le Soz. A la thalasso Serge Blanco, on peut faire une balade le long de la plage en FreeCross, un vélo elliptique qui roule !

Une cure, c'est aussi l'occasion de bien manger sainement. Pour tonifier sa silhouette et perdre du poids, faire du sport ou bouger son corps ne suffit pas. C'est pourquoi de nombreux centres proposent une option «diététique» à leurs curistes. A Quiberon, diététique rime avec gastronomique. Les menus sont élaborés par le chef de cuisine en synergie avec le médecin nutritionniste et les diététiciennes. Pas de crainte à avoir sur les repas, aussi originaux et savoureux que les traditionnels, des calories en moins. C'est le moment opportun pour renouer avec une nutrition équilibrée, et pourquoi pas pour démarrer un régime et/ou se débarrasser de ses mauvaises habitudes alimentaires.

UN NOUVEL ANTIBIOTIQUE PROMETTEUR

«D'ici 5 à 6 ans, si tout va bien, le teixobactin pourrait devenir le premier membre d'une nouvelle famille d'antibiotiques» a déclaré Kim Lewis, un chercheur de l'Université Northeastern de Boston (Etats-Unis), principal auteur d'une étude publiée dans la revue scientifique britannique Nature.

Le teixobactin est une molécule naturelle que le Dr Lewis et son équipe ont extrait de bactéries provenant du sol. Ce nouvel antibiotique a été testé avec succès chez la souris et a permis de guérir des infections graves, sans effets secondaires, chez les rongeurs. Mais il n'a pas encore été testé chez l'homme, de sorte que son innocuité et son efficacité ne sont pas encore connus.

Des études chez les humains vont donc commencer et durer pendant environ deux ans. «C'est une étape importante car la toxicité est souvent le talon d'Achille de nombreux médicaments» ont souligné les chercheurs. «Mais nous sommes désespérément à la recherche

de nouvelles souches d'antibiotiques pour traiter les souches bactériennes résistantes».

Des résistances bactériennes massives et préoccupantes

Selon le Centre de contrôle des maladies américain (CDC), les bactéries résistantes aux médicaments tuent environ 23 000 personnes par an aux Etats-Unis. L'Union européenne s'inquiète elle aussi de cette résistance bactérienne qui menace l'efficacité des traitements. D'après l'Inserm, ces résistances d'abord ponctuelles sont devenues «massives et préoccupantes». Certaines souches bactériennes sont alors devenues multi-résistantes voire «toto-résistantes» : elles résistent à plusieurs voire à tous les antibiotiques disponibles. Dans ce cas, les médecins sont dans une impasse thérapeutique, et ne disposent d'aucune solution pour lutter efficacement contre l'infection.



AIN TEMOUCHENT:

Mise en service de l'IRM au premier trimestre 2015 à l'EH «Dr Benzerdjeb»

L'équipement de radiologie IRM (Imagerie à résonance magnétique), de l'établissement hospitalier Dr Benzerdjeb d'Ain Témouchent, entrera en exploitation, durant le premier trimestre 2015, a-t-on appris auprès de la direction de la santé et de la population (DSP).

«Cet équipement, dont l'installation a été achevée, sera mis en service durant le premier trimestre 2015», a annoncé Djâafar Hafidha, représentante de la DSP. Le médecin radiologue devant gérer l'IRM est actuellement en formation, a-t-elle ajouté. Pour être au rendez-vous, le radiologue et les manipulateurs radio sont en formation cyclique à l'étranger, sachant que les ra-

diologues de la wilaya seront également formés, à leur tour à l'EH.

Le secteur de la santé sera renforcé, durant le premier trimestre 2015, par un hôpital de 60 lits à El Amria, a également ajouté Djâafar Hafidha.

D'autres projets sectoriels sont en cours de réalisation, à l'instar de l'hôpital mère-enfant de 120 lits à Aïn Témouchent et la polyclinique de Hassi El Ghella.

Parallèlement au lancement des travaux de réalisation de l'école paramédicale de 100 places au chef-lieu de wilaya, la DSP signale l'achèvement de l'étude des nouveaux services des urgences de l'hôpital de Hammam Bouhadjar.

BATNA

La réhabilitation des salles de soins, priorité des plans communaux de développement en 2015



La priorité des financements à engager dans le cadre des plans communaux de développement (PCD) de l'exercice 2015 ira, à Batna, à l'entretien et à la réhabilitation de toutes les salles de soins de la wilaya, a affirmé jeudi le wali, Hocine Mazouz. La réouverture des salles fermées et l'exploitation optimale des structures

souffrant d'un déficit en encadrement, quitte à les doter de personnels en recourant au dispositif du pré-emploi, sont des «nécessités impérieuses», a indiqué le wali au cours d'un conseil de wilaya consacré au dossier de la santé.

Le chef de l'exécutif local s'est élevé contre le maintien en état de fermeture d'équipements

sanitaires pour lesquels l'Etat a affecté d'importantes ressources financières, et déploré l'ouverture de certains autres sans les doter des conditions élémentaires pour leur fonctionnement. Le wali a instruit les chefs de daïras à l'effet de consacrer une «partie importante des ressources des PCD de 2015 pour éliminer toutes ces insuffisances et améliorer les conditions d'accueil des citoyens. Pas moins de 55 salles de soins nécessitent d'être équipées ou réhabilitées, tandis que trois sont actuellement fermées (dont une nouvellement réalisée à Aïn Touta), selon un exposé présenté par le directeur de wilaya de la santé.

Le wali de Mostaganem accorde un délai de deux mois pour la livraison de trois projets d'hôpitaux

Le wali de Mostaganem a accordé, mercredi, un délai de deux mois pour la livraison de trois projets d'hôpitaux à Mesra, Bouguirat et Achaacha.

Lors d'une visite d'inspection des chantiers des trois établissements sanitaires d'une capacité globale de 180 lits, M. Ahmed Maabed a instruit les responsables chargés de leur réalisation à accélérer les travaux, sommant le directeur de la santé et de la population à ne signer aucun document ou mesure administrative permettant à ces infrastructures d'entrer en service en cas de constat de défaillances ou de malfa-

çons. Les travaux de réalisation de ces projets, inscrits en 2007 pour un coût de plus de 1,9 milliard de DA, ont atteint un taux d'avancement de 80%.

Ces établissements sanitaires devront regrouper des services d'obstétrique, de chirurgie générale, de médecine interne, de pédiatrie et d'urgences médicales.

Une fois exploitées, ces infrastructures épargneront aux malades locaux des déplacements à Mostaganem et aux wilayas limitrophes et contribueront à l'amélioration des prestations médicales.

APS

OMS

Un vaccin contre la méningite A pour les nourrissons en Afrique

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a autorisé jeudi un vaccin qui va permettre la vaccination de routine des nourrissons de moins d'un an contre la méningite en Afrique subsaharienne pour un prix abordable.



Le MenAfriVac était déjà autorisée chez les enfants et les jeunes adultes de 1 à 29 ans. Les enfants de moins d'un an sont désormais concernés. Dans les quatre années qui ont suivi son introduction en Afrique, le MenAfriVac a eu un effet immédiat et spectaculaire en parvenant à briser le cycle des épidémies de méningite A.

Ces résultats ont conduit l'OMS à autoriser l'utilisation de ce vaccin chez les nourrissons, offrant ainsi la possibilité de protéger des millions d'enfants supplémentaires menacés par cette ma-

ladie mortelle. «Les campagnes initiales de vaccination de masse avec MenAfriVac se sont avérées très efficaces en matière de réduction du nombre de cas de méningite A», a déclaré dans un communiqué le Dr Marie-Pierre Préziosi, directrice du Projet Vaccins Méningite (MVP).

«Toutefois, les épidémies resurgiront lorsqu'un nombre croissant de nouveau-nés non protégés représenteront, au fil du temps, une proportion plus élevée de la population totale. Désormais, grâce à cette déci-

sion, les hauts responsables sanitaires pourront s'assurer que la protection de l'ensemble de la population est maintenue par la vaccination de routine des nourrissons», a-t-elle précisé.

Depuis le lancement des campagnes en 2010, MenAfriVac a été administré à plus de 215 millions de personnes dans 15 pays de la ceinture africaine de la méningite : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Gambie, Ghana, Mali, Niger, Mauritanie, Nigeria, Sénégal, Soudan, Tchad et Togo.

CORONAVIRUS MERS:

Un troisième décès à Oman, le premier depuis près d'un an

Le ministère omanais de la Santé a annoncé jeudi la mort d'un malade infecté par le coronavirus MERS, le troisième décès dû à cette maladie dans le sultanat. Ce décès est le premier recensé dans le sultanat depuis près d'un an, a ajouté le ministère dans un communiqué publié par l'agence officielle ONA.

Oman est un pays frontalier de l'Arabie saoudite, le premier foyer du coronavirus MERS et le pays le plus touché, qui a enregistré 830 cas du coronavirus MERS, dont 358 décès, depuis l'apparition de la maladie en 2012.

Des cas d'infection ont été recensés dans plusieurs pays, dont la Jordanie, l'Egypte, le Li-

ban, les Etats-Unis, l'Algérie, les Emirats arabes unis ou encore l'Iran, mais la majorité des personnes touchées avaient voyagé ou travaillé en Arabie saoudite récemment.

Le coronavirus Mers provoque des problèmes respiratoires, une pneumonie et une insuffisance rénale rapide, avec un taux de morta-

lité particulièrement élevé de 34%.

Il n'existe pour l'heure aucun traitement contre le virus, dont l'origine reste mystérieuse.

La transmission du virus pourrait se faire par les chameaux, selon des recherches, mais cette hypothèse n'est pas officiellement confirmée.

LUTTE CONTRE EBOLA

Les pays ouest-africains touchés n'ont pas atteint les objectifs fixés au 1^{er} janvier par l'OMS

Les pays de l'Afrique de l'Ouest touchés par l'épidémie d'Ebola ont fourni d'énormes efforts pour lutter contre sa propagation, mais n'ont pas atteint les objectifs fixés au 1^{er} janvier en matière d'éradication de la maladie, a déclaré mercredi l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Les pays ouest-africains ne sont pas encore tirés de la situation délicate induite par le virus Ebola, a indiqué l'OMS, rappelant que les «efforts pour atteindre chacun des objectifs qu'elle s'est assignés allaient se poursuivre jusqu'à ce que l'épidémie ait été éradiquée».

Les Nations unies avaient fixé le 1^{er} octobre un délai de 90 jours pour isoler et traiter tous les malades contaminés par le virus Ebola en Guinée, en Sierra Leone et au Liberia, et pour assurer que les enterrements aient lieu d'une manière sécurisée dans 100% des cas, les corps des personnes mortes des suites de la maladie étant fortement contagieux.

Selon les derniers chiffres, l'épidémie a causé la mort de 8.235



personnes sur les 20.747 personnes infectées en un peu plus d'un an. Les trois pays d'Afrique de l'Ouest, où sont concentrés la quasi-totalité des cas, à l'exception de quinze morts, ont, selon l'OMS fourni des efforts très importants pour mettre un plus grand nombre de lits à la disposition des personnes contaminées. Le Liberia, pays comptant toujours le plus grand nombre de morts (3.496) a enregistré un recul important de la transmission de la maladie et a désormais 15,1 lits disponibles pour chaque cas confirmé et probable. En Guinée (2.775 cas dont 1.781 morts depuis décembre 2013) il y a 2,1 lits dispo-

nibles pour chaque malade. En Sierra Leone, pays le plus lourdement touché avec 9.780 cas dont 2.943 mortels, il y a 4,6 lits pour chaque patient. Toutefois si la Guinée a vu le virus s'étendre à travers le pays, tous les centres de traitement du pays restent concentrés dans la capitale, a déploré l'OMS. L'agence onusienne a reconnu que les trois pays visés avaient maintenant la capacité d'assurer des mises en terre des victimes d'Ebola de façon plus sécurisée. Mais elle a averti des dangers de la sous-estimation du nombre de morts, sachant qu'il est établi que le virus tue environ 60% de tous les patients hospitalisés et 71% des malades qui ne bénéficient d'aucun traitement.

Les personnels médicaux restent particulièrement frappés par le virus avec 4.838 cas dont 495 mortels, contre 678 cas et 382 mortels il y a une semaine. Toutefois, selon l'OMS, cette hausse des chiffres est imputable à des cas qui n'avaient pas été rapportés auparavant en Sierra Leone.

LA PIÈCE DE THÉÂTRE «EN'NIHAYA»

Adaptée de «Fin de partie» de Samuel Beckett, présentée à Alger

La pièce de théâtre «En'Nihaya», une adaptation de «Fin de partie», œuvre universelle de Samuel Beckett, a été présentée jeudi à Alger, dans une tentative réussie de poser le problème du manque de communication dans la société, conduisant à l'indifférence, le refus de soi et la négation de l'autre.

Adapté et mis en scène par Ahmed Belalem, le spectacle, d'une durée de 75mn, répercute avec force les conséquences d'une société où les gens ne se parlent pas, entretenant dans la prose, l'agacement et l'arrogance dans le propos dans des atmosphères lugubres.

Devant un public peu nombreux, faite de communication efficace, quatre personnages, Lemtirqa, Lemtellef, Maghbouni et R'Qaïma, campés respectivement par Bouregâa Sarah, Draoui Fethi, Tahiri Abdelhak et Belalem Imène, ont savamment porté, sur les planches de la salle El Mouqgar, le texte, d'une grande densité, avec des dialogues nourris par des rapports de dualité. Lemterqa (le petit marteau), personnage féminin, tyrannique et dominateur, a en permanence le souci de



vaincre l'adversité et d'asseoir sa suprématie malgré sa dépendance physique du fait qu'il soit non voyant et sur une chaise roulante.

Devenus séniles et agaçants, Maghbouni et R'Qaïma, parents de Lemterqa -apparemment démunie de sens du discernement- se retrouvent parqués dans deux cercueils, le buste relevé pour pouvoir répondre aux injonctions de leur fille qui n'épargne guère Lemtellef, son serviteur, à la démarche lourde et boiteuse.

Dans une scénographie aux atmosphères sombres et lugubres, figées

dans un décor unique, les comédiens, bien que statiques et évoluant dans une trame sans conflits, ont su entretenir un bon rythme au spectacle, par des échanges intenses et riches, déclamés en vociférant, et qui ont permis une bonne confrontation des personnages.

Dans une prestation produite par l'Association Djillali Ben Abdelhalim de Mostaganem, le metteur en scène a réussi l'adaptation de l'œuvre de Samuel Beckett à la réalité algérienne où «l'absence de communication au sein même de la famille est régie en mode de vie» a expliqué Ahmed Belalem.

Ahmed Belalem, un metteur en scène passionné qui tutoie les grandes œuvres

Metteur en scène passionné, tutoyant les grandes œuvres dans leurs difficultés multiples, Ahmed Belalem s'est propulsé dans la cour des grands avec le souci permanent de renseigner le spectateur sur lui-même et le mettre au fait de sa réalité.

«Respecter les atmosphères de l'œuvre originale» tel aura été le défi d'Ahmed Belalem pour le spectacle, «En'Nihaya», tiré de «Fin de partie» de Samuel Beckett.

Savamment adapté à la réalité algérienne, «En'Nihaya», spectacle monté dans la grisaille de l'absurde, avec des comédiens aux mines graves, sur une scène nue animée d'un éclairage sombre et macabre, est une œuvre exigeante qu'Ahmed Belalem a bien voulu pénétrer.

Figurant parmi d'autres spectacles classés difficiles que le metteur en scène a déjà monté, «En'Nihaya» qui propose d'explorer l'irrationnel et renseigne sur le manque de communication entre les individus, est une réécriture totale de l'œuvre de Samuel Beckett que Ahmed Belalem a entrepris.

Natif de Mostaganem en 1957, Ahmed Belalem a connu ses premières expériences dans le 4e art durant son adolescence où il organisait des soirées artistiques, s'abandonnant avec des amis à des exercices créatifs dans le théâtre, la chanson et la poésie.

Il monte avec El Ichara plusieurs textes d'Ould Abderrahmane Kaki s'illustrant avec «Dem El Hob», avant de monter d'autres spectacles et prendre part à des tournées qui le mèneront au Maroc, en Tunisie et en France.

Par ailleurs, Ahmed Belalem, s'était investi, par souci de transmettre, dans la formation des jeunes amateurs de théâtre, et à la création, à Mostaganem, de l'école populaire des arts, il assure avec Meddah Abdellah, un de ses compagnons de route la fonction d'animateur.

Parti en ex-Urss en 1982, il s'inscrit à l'Institut de perfectionnement de Moscou où il améliore ses connaissances se rendant surtout compte que le théâtre en Algérie manquait de beaucoup de choses.

«Je suis revenu avec une autre vision sur le 4e art, notamment pour ce qui est de la scénographie», a-t-il affirmé.

Les rencontres avec Kateb Yacine, Alloula et autres noms qui ont marqué le 4e art en Algérie ont permis à Ahmed Belalem de saisir la pertinence du fait théâtral, éclairer de consciences dans des formes esthétiques élaborées.

«Les rencontres avec ces icônes du Théâtre algérien m'ont métamorphosé».

Se frottant à de grandes œuvres classiques à l'instar de «La trilogie d'Antigone» de Sophocle où à des auteurs universels contemporains à l'exemple de Maurice Maeterlinck, Tom Stoppard, Eric Oswald, Albert Camus ou Samuel Beckett, Ahmed Belalem inscrit son art dans la lignée de la dramaturgie sincère, utile et constructive.

Actuellement, dans son élan de formateur infatigable, Ahmed Belalem entretient dans le bénévolat, deux ateliers à Ain Defla et Médéa, n'hésitant pas à faire le déplacement pour reprendre une scène, travailler un tableau, corriger les comédiens ou encore reprendre des dialogues pour mieux les intensifier.

Ahmed Belalem compte pour son prochain spectacle, adapter une des œuvres d'Albert Camus.

ALGÉRIE-TANZANIE-MUSIQUE

Les «Djmawi Africa» au festival de musique de Zanzibar...

Le groupe musical «Djmawi Africa» prendra part au 12e Festival de musique «Sauti za Busara» de Zanzibar qui se tiendra du 12 au 15 février prochain, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Seul invité maghrébin du festival, «Djamawi Africa» animera un concert lors de la soirée de clôture de cet événement qui rassemble une quarantaine de formations musicales en provenance, surtout, d'Afrique de l'Est.

Fondée en 2004, autour d'un thème musical à mi chemin entre le rock et le gnawi, par les jeunes musiciens Ahmed Djamil Ghoul (goumbri et chant) et Abdou El Ksouiri (guitare), les «Djmawi Africa» reste le groupe le plus en vue de la scène musicale algérienne. Après une carrière de dix ans, le groupe



(Sénégal), Sarabi (Kenya) et Isabel Novella (Mozambique).

«Sauti za Busara» (sons de la sagesse), qui prévoit aussi la projection d'une dizaine d'œuvres cinématographiques africaines, vise depuis sa création à promouvoir les musiques du continent et le tourisme dans l'archipel.

a sorti trois albums, qui ont connu un succès considérable en Algérie tout en développant un style particulier puisant ses influences dans le raï, le chaabi, la musique celtique ou auprès de références algériennes comme Cheikh Sidi Bémol ou Gnawa Diffusion.

Créé par l'organisation non gouvernementale «Busara Promotions», ce festival verra, entre autres, la participation de Erik Aliana (Cameroun), Thaïs Diarra

...Le groupe «Djimaoui Africa» au festival Sauti za Busara en Tanzanie

Le groupe algérien Djimaoui Africa prend part au 12e festival de musique de Zanzibar, Sauti za Busara qui se déroule du 12 au 15 février prochain avec la participation d'une quarantaine de groupes tanzaniens et africains, a-t-on appris auprès des organisateurs. Le groupe algérien qui devra clôturer ce

festival organisé en hommage à la musique africaine, sera le seul groupe maghrébin à prendre part à l'une des manifestations culturelles les plus importantes d'Afrique.

Créé en 2004, le groupe Djimaoui Africa connue pour ses mixages de différents genres musicaux notamment

gnaoui, a su se frayer une place sur la scène artistique nationale.

Institué par l'établissement non gouvernemental Busara Promotions en 2004, le festival Sauti za Busara (Voix de la sagesse en souahéli) a pour objectif de promouvoir la musique africaine, selon les organisateurs.

9 wilayas représentées aux 4^{es} journées du monodrame à Adrar

Neuf wilayas sont représentées à la quatrième édition des Journées nationales du monodrame d'Adrar, qui ont débuté jeudi à la maison de la Culture au chef lieu de wilaya.

Cette manifestation vise à ancrer le monodrame sur la scène théâtrale nationale et à créer des conditions adéquates pour la promotion de cet art théâtral difficile, en plus d'encourager les jeunes talentueux dans le domaine, a indiqué le directeur de la maison de la culture, Abdelkrim Ouzna, en ouverture de cette manifestation.

Le comité d'organisation a mis l'accent sur la qualité des représentations et ne pas se contenter de produire des spectacles dramatiques et humoristiques, et ce en suscitant une compétition sérieuse entre les participants encourageant la créativité, a-t-il ajouté.

Le professeur de théâtre, Brahim Nouali, l'invité d'honneur de cette édition, a estimé, pour sa part, que le monodrame en Algérie constitue un moyen d'expression artistique offrant un espace instructif et culturel relatif au théâtre dans toutes ses

formes, afin de participer à l'épanouissement de la société.

Cette édition sera aussi un espace de formation dans le monodrame, à travers les ateliers prévus lors de ces journées, et cela dans les domaines de l'interprétation, la mise en scène et le scénario.

Au menu de cette manifestation de trois jours, des représentations interprétées par des artistes venus de Djelfa, Ouargla, Tamansasset, Bouira, El-Bayadh, Saïda, Boumerdes, Meliana, au côté de ceux d'Adrar. Les représentations sont supervisées par

un jury présidé par le professeur et critique de théâtre Brahim Nouali.

L'ouverture a été marquée par la présentation d'un monodrame intitulé «L'autre», de la troupe théâtrale de l'association culturelle «El-Nebras» des arts et spectacles, reflétant le combat, la recherche de l'identité et l'affirmation de soi, dans un univers plein de contrastes. La représentation a été interprétée par la comédienne Hadjer Benhacene et mise en scène par Abdelkader Rouahi.

SELON UN CHERCHEUR ÉGYPTIEN

Le Maroc a rejoint une alliance d'intérêt contre l'Égypte...

La campagne menée par des médias gouvernementaux marocains contre la révolution du 30 juin en Égypte la qualifiant de «coup d'état militaire» continue à susciter des réactions, a indiqué l'hebdomadaire égyptien «Al-Ahram al-Arabi» citant des spécialistes.

Dans son numéro de jeudi, l'hebdomadaire égyptien a recueilli des avis de spécialistes sur les motifs de cette campagne et ses connexions avec l'alliance entre le Maroc et des forces agissant contre les intérêts de l'Égypte.

«Les relations égypto-marocaines restent tendues suite aux déclarations de la télévision gouvernementale marocaine concernant la non reconnaissance de la révolution égyptienne et le président Abdel Fattah al-Sissi», a commenté Al-Ahram al-Arabi estimant qu'il s'agit d'une «sortie médiatique marocaine surprenante aussi bien pour l'opinion publique que pour l'élite des deux pays».

Le président égyptien «ne devrait recevoir d'ordres d'aucun autre pays en ce sens qu'il a été chargé par le peuple égyptien de gérer les affaires du pays», a enchaîné le journal citant le général, Mohamed Attiah, spécialiste égyptien en politique internationale.

Saad Zant, directeur des études stratégiques et de déontologie de la communication en Égypte a, pour sa part, battu en brèche, la thèse selon laquelle la campagne médiatique marocaine contre l'Égypte serait motivée par le rapprochement algéro-égyptien affirmant que la première raison réside dans le fait que le gouvernement marocain (islamiste) dispose de chaînes dirigées contre l'Égypte qui diffusent leurs programmes depuis la Turquie et visant à déchaîner l'opinion marocaine contre le président égyptien.

Et d'ajouter que la deuxième raison est que le «Maroc a rejoint récemment une alliance d'intérêt contre l'Égypte (Iran-Turquie-Maroc)».

Il a, ainsi, appelé le ministère égyptien des Affaires étrangères à faire preuve de vigilance en vue de faire avorter toute tentative d'alliance contre les intérêts de l'Égypte.

Ces analyses interviennent au moment où des sources médiatiques ont annoncé jeudi un éventuel mouvement de la diplomatie égyptienne durant les prochains jours vers le Maroc afin de tirer les choses au clair, selon des sources proches du dossier au Caire.

...Elections législatives en Égypte du 21 mars au 7 mai

Les élections législatives en Égypte auront lieu du 21 mars au 7 mai selon les provinces, a annoncé jeudi la commission électorale.

Les législatives se dérouleront en deux étapes, la première pour élire les députés de 14 provinces, la seconde pour les 13 restantes, avec deux tours pour chacune des étapes, a annoncé le président de la Commission électorale suprême, Ayman Abbas, lors d'une conférence de presse.

Le coup d'envoi du scrutin sera donné les 21 et 22 mars par les Égyptiens résidant à l'étranger pour la première étape, suivi du vote en Égypte pour ces 14 provinces les 22 et 23.

Puis viendront les seconds tours de cette première étape les 31 mars et 1er avril. Les 13 autres provinces éliront leurs députés dans la seconde étape les 25, 26, 27 avril pour le premier tour, les 5, 6 et 7 mai pour le second.

Le scrutin se tiendra plus d'un an et demi après la destitution du président Mohamed Morsi par Abdel Fattah al-Sissi, alors chef de l'armée et élu président en mai dernier avec 97% des suffrages.

LIBYE

Une solution politique à la crise est inévitable

La recrudescence des violences et des combats en Libye ces derniers jours entre les forces du gouvernement et des milices rivales, causant des centaines de morts et une grave crise humanitaire, a suscité l'inquiétude de la communauté internationale qui insiste sur une solution politique à la crise.

Les autorités libyennes n'arrivent toujours pas à contrôler les dizaines de milices tribales qui se livrent sans cesse à des combats acharnés entre elles et avec l'armée libyenne pour asseoir leur autorité dans leur pays et prendre le contrôle de la manne pétrolière, depuis la chute de l'ancien régime de Maïmmar El-Gueddafi au terme de huit mois de conflit en 2011.

Les combats entre les forces du gouvernement provisoire et les milices ont connu ces derniers jours une recrudescence sans précédent. Dans la seule ville de Benghazi, dans l'Est du pays, les combats ont fait depuis octobre plus de 450 morts.

Hormis le nombre croissant de victimes des combats qui regagnent du terrain ces derniers jours, beaucoup de civils souffrent également d'assassinats ciblés, de déplacements forcés et vivent dans des conditions humanitaires graves, a indiqué un rapport du Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme et la Mission des Nations unies pour la Libye (Manul), fin décembre.

Le pays, qui vit une crise «des légitimités», est dirigé par deux gouvernements qui se disputent le pouvoir à distance, l'un proche des miliciens de «Fajr Libya» (Aube de la Libye) et l'autre reconnu par la communauté internationale, siégeant à Tobrouk, près de la frontière égyptienne. Le pays est également doté de deux Parlements.

Le gouvernement libyen reconnu par la communauté internationale a réclamé lundi des armes pour combattre les milices, lors d'une réunion de la Ligue arabe au Caire, au moment où le pays est en proie aux violences et aux luttes internes de pouvoir. «Nous appelons la communauté internationale à assumer ses responsabi-



lités légales et morales et à armer, sans retard ni délai, l'armée libyenne pour qu'elle puisse accomplir sa mission nationale», a indiqué le représentant de la Libye auprès de la Ligue arabe, Achour Bou Rached, à l'ouverture de cette réunion urgente des représentants permanents.

Refus de toute ingérence étrangère

L'Assemblée générale de la Ligue arabe, à l'issue de sa réunion au Caire, a souligné «l'indépendance, la souveraineté de la Libye et son intégrité territoriale», ainsi que le refus de «toute ingérence dans ses affaires internes».

L'Algérie, qui continue de prôner une solution politique sans intervention militaire étrangère à la crise en Libye, «pourra suivre, en dépit de l'adversité, sa mission qui consiste à accompagner les forces libyennes ayant marqué leur disponibilité à oeuvrer pour une solution politique à cette crise», avait affirmé le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.

Les Libyens «sont les seuls habilités à définir les fondements et les contours de la solution politique, en dehors de toute forme d'ingérence étrangère», avait-il souligné.

Après des appels de pays de la région, Niger et Tchad notamment, à une intervention militaire internationale en Libye, le président français François Hollande a écarté lundi l'idée d'une intervention militaire de son pays.

«C'est à la communauté internationale de prendre ses responsabilités et pour

l'instant, elle doit faire en sorte qu'il puisse y avoir un dialogue politique, il n'est même pas installé, et deuxièmement que l'ordre puisse être rétabli», a-t-il déclaré.

Dialogue suspendu, mais seule issue

L'ONU a reporté sine die une réunion de dialogue entre les parties au conflit en Libye, prévue initialement lundi dernier, et aucune nouvelle date n'a encore été fixée, a indiqué son

porte-parole Stéphane Dujarric, ajoutant que le chef de l'Unsmil (mission de l'ONU) Bernardino Leon «poursuivait des consultations» pour parvenir à un accord sur le lieu et la date d'une réunion.

Une des raisons du report était la difficulté à trouver «un lieu qui réponde à tous les impératifs de sécurité», a expliqué le porte-parole.

Une première réunion de dialogue avait eu lieu en septembre, sans donner de résultats concrets.

L'Algérie, qui continue à mettre en garde contre «des conséquences destructrices de la poursuite du cycle de violence sur le devenir du peuple libyen et sur la stabilité de la région», poursuit son soutien aux efforts des Nations unies dans la recherche d'une solution politique à la crise, appelant également au respect des résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité et au renforcement de l'option du dialogue et de la réconciliation entre tous les Libyens.

La diplomatie algérienne avait à maintes reprises exprimé sa disponibilité à contribuer à la tenue d'un dialogue inter-libyen à travers un processus réunificateur dans le cadre d'une réconciliation nationale.

«Notre pays soutient et soutiendra tous les processus politiques de dialogue inclusif et de réconciliation engagés par les pays amis et voisins, dans le respect de la légalité internationale, du principe de non ingérence et l'intégrité territoriale des pays», a ainsi affirmé le Premier ministre Abdelmalek Sellal.

► L'émissaire de l'ONU rencontre le général Haftar pour la première fois

Le chef de mission de l'ONU en Libye, Bernardino Leon, a rencontré jeudi pour la première fois le général libyen Khalifa Haftar, dont les forces combattent depuis plusieurs mois les groupes armés à Benghazi (est), a annoncé un député.

«M. Leon a rencontré pour la première fois le général Haftar ainsi que des hauts gradés de l'armée dont le général Saqr al-Jerouchi, chef de l'armée de l'air», a indiqué ce député, Tarek Saqr al-Jerouchi, précisant que la réunion avait eu lieu à al-Marj, à 1.100 km à l'est de Tripoli. Général à la retraite et personnalité controversée, M. Haftar avait lancé en mai d'une opéra-

tion baptisée «Dignité» contre les groupes armés qualifiés de «terroristes», qui contrôlent Benghazi.

Selon le député, «le général Haftar a demandé à l'émissaire onusien la levée de l'embargo militaire imposé par l'ONU à la Libye pour pouvoir combattre les groupes terroristes».

L'ONU cherche à instaurer un dialogue entre les parties en conflit dans le pays, dirigé par deux gouvernements et Parlements rivaux, et livrée aux milices depuis le renversement de l'ancien chef Mouammar Kadhafi au terme de huit mois de soulèvement armé en 2011.

NIGERIA

16 localités détruites par Boko Haram dans le nord-est du pays



Le groupe armé Boko Haram a entièrement détruit 16 villes et villages des rives du lac Tchad dans le nord-est du Nigeria, au cours d'un nouveau raid, ont déclaré jeudi des responsables locaux.

Lors de l'attaque, qui a eu lieu mercredi, les éléments de Boko Haram «ont entièrement brûlé 16 villes et villages dont Baga», grand carrefour commercial qui abrite une base militaire importante, tombé aux mains de Boko Haram le weekend dernier, a déclaré Musa Bukar, un responsable local de l'Etat de Borno, cité par des médias.

Abubakar Gamandi, le chef du syndicat

des pêcheurs de la zone, a confirmé ce nouveau raid.

Le groupe Boko Haram, qui a proclamé un «califat» dans les zones sous son contrôle du nord-est du Nigeria, s'est emparé facilement, le weekend dernier, d'une importante base militaire située à l'entrée de la ville stratégique de Baga, le grand carrefour agricole et commercial du nord sur les rives du lac Tchad (sud-ouest du Tchad).

Il est aussi de plus en plus actif aux frontières du Niger et du Cameroun.

APS

Les rebelles sud-soudanais ont massacré en avril des centaines de civils



Plus de 350 civils ont été massacrés en Soudan du Sud dans deux attaques perpétrées en avril 2014 par les rebelles fidèles à l'ancien vice-président Riek Machar, selon un rapport de l'ONU.

Premier compte rendu détaillé de ces tueries, le rapport rédigé par la Mission de l'ONU au Soudan du Sud (Minuss), indique qu'au cours d'une attaque le 15 avril contre la ville pétrolière de Bentu (nord), des hommes fidèles à l'ancien vice-président Riek Machar, le chef

rebelle, ont tué au moins 287 civils réfugiés dans une mosquée.

De nombreux marchands et leurs familles originaires de la région voisine du Darfour, au Soudan, figurent parmi les victimes. Plus tard dans la même journée, 19 civils ont été tués dans l'hôpital de la ville, selon la même source.

Le rapport souligne qu'après plus de neuf mois, «aucun des auteurs de ces tueries n'a été tenu responsable» pour ces crimes de masse, perpétrés dans le cadre de la guerre civile émaillée d'atrocités qui dévaste le pays depuis décembre 2013. Deux jours plus tard, le 17 avril, dans la ville de Bor (est), un groupe

d'hommes s'est rendu sur une base de l'ONU où s'étaient réfugiés des dizaines de civils et ils sont «entrés de force sur le site et se sont livrés à une tuerie, des pillages et enlèvements», poursuit le document. Au moins 47 personnes ont été tuées dans cette attaque, certainement «planifiée à l'avance», ajoute la Minuss.

Les tueries à Bentu et Bor sont deux des principaux massacres perpétrés au Soudan du Sud depuis le début de la guerre civile, qui a éclaté en décembre 2013.

Au total, dans ces deux attaques, au moins 353 civils ont été tués et quelque 250 autres blessés, toujours selon l'ONU.

CENTRAFRIQUE

Crimes contre l'humanité mais pas de génocide

Un rapport final d'une commission d'enquête des Nations Unies a indiqué que des crimes de guerre et crimes contre l'humanité, y compris un «nettoyage ethnique» de la population musulmane ont été perpétrés en République centrafricaine mais l'intervention internationale a pour l'instant évité un génocide.

Cette commission créée par le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon en janvier 2014 avait commencé son travail en avril et remis son premier rapport en juin au Conseil de sécurité. Le rapport final de 127 pages confirme en grande partie ses conclusions.

«Des violations des droits de l'homme ont été commises par toutes les parties», conclut la commission. «La coalition Séléka et les (milices) anti-balaka sont aussi responsables de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité».

Le rapport détaille une longue série d'executions: viols, meurtres, recrutement d'enfants-soldats, torture, incendies d'habitations. «Bien que la commission ne

puisse conclure qu'il y eu génocide, le nettoyage ethnique de la population musulmane par les anti-balaka constitue un crime contre l'humanité», soulignent les enquêteurs. L'absence de preuve de génocide «ne diminue en rien la gravité des crimes commis» et il n'est pas certain qu'un génocide pourra être évité dans l'avenir. Les enquêteurs rendent à cet égard hommage à «l'action opportune menée par les forces de l'Union africaine et les forces françaises ainsi que la Minusca» (Mission de l'ONU en RCA). Le Conseil de sécurité avait voté en avril 2014 l'envoi de 12.000 casques bleus en RCA, déchirée par des violences entre l'extrême Séléka à majorité musulmane, qui avait pris le pouvoir en mars 2013, et les milices anti-balaka en majorité chrétiennes.

La commission n'est pas en mesure de donner un bilan précis des deux années sur lesquelles elle a enquêté: «les diverses estimations disponibles vont de 3.000 à 6.000 tués mais la commission considère qu'elles ne rendent pas pleinement compte de l'ampleur des tueries».

...six morts dans des violences entre groupes armés

Au moins six personnes sont mortes dans des violences qui ont éclaté mardi entre deux groupes rivaux de miliciens anti-balaka à Bambari, dans le centre de la Centrafrique, a-t-on indiqué vendredi de source sécuritaire.

«Cinq personnes ont été tuées et plusieurs blessées entre mardi et jeudi dans des affrontements qui ont éclaté à Bambari entre deux groupes anti-balaka entrés en conflit, pour des raisons qui ne sont pas encore connues», a affirmé sous couvert d'anonymat un responsable de la gendarmerie, cité par l'AFP. Selon cette même source, «les victimes sont pour la plupart des miliciens anti-balaka». Elle a ajouté qu'après ces affrontements «des anti-balaka se sont rendus dans la nuit de mercredi à jeudi au domicile d'un chef de quartier qu'ils ont assassiné, l'accusant de les avoir trahis» et «ont incendié sa maison». Depuis la prise du pouvoir en mars 2013 par la coalition rebelle Séléka - chassée à son tour en janvier 2014 - la Centrafrique a sombré dans une crise sécuritaire et politique sans précédent.

Ces troubles et la déliquescence de l'Etat centrafricain ont permis à des bandes armées de prospérer dans nombre de régions, où elles rançonnent et volent la population, mais aussi les organisations humanitaires.

MALI

Le président nomme un nouveau Premier ministre

Le président malien Ibrahim Boubacar Keïta a nommé jeudi Modibo Keïta, Premier ministre en remplacement de Moussa Mara qui a démissionné, selon deux décrets du chef de l'Etat. Modibo Keïta, ancien Premier ministre malien, avait été nommé en avril 2014 «haut représentant» du président pour les pourparlers de paix lancés en juillet à Alger entre le gouvernement et les groupes armés du nord du pays.

Les deux décrets, portant sur la démission de M. Mara, en fonctions depuis avril 2014, et sur la nomination de M. Keïta, ont été lus dans une déclaration du secrétaire général de la présidence diffusée à la télévision publique. «Le président de la République a voulu donner un nouveau souffle à son quinquennat, et il l'estimé qu'il fallait un autre homme», a indiqué à l'AFP un proche collaborateur du chef de l'Etat. **APS**

RD CONGO

L'ONU demande à Kabila d'agir contre les rebelles des FDLR

Le Conseil de sécurité des Nations unies a exhorté jeudi le président congolais Joseph Kabila à agir rapidement contre les rebelles hutus rwandais actifs dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC).

En dépit des menaces brandies par Kinshasa et l'ONU, le déclenchement d'une offensive destinée à mettre hors d'état de nuire les Forces démocratiques de libération du Rwanda (Fdlr) tarde en effet à venir.

Dans une déclaration unanime, les 15 membres du Conseil demandent au président Kabila «d'approuver rapidement et d'appliquer pleinement la directive conjointe» qui permettrait à la Monusco (Mission de l'ONU en RDC) et à l'armée congolaise de mener ensemble une offensive contre les Fdlr.

Le Conseil «réaffirme la nécessité de mettre en oeuvre les plans dressés par la Monusco et les forces armées congolaises (Fardc) (...) pour neutraliser les Fdlr en lançant immédiatement des opérations militaires». «Neutraliser rapidement les Fdlr est une priorité pour ramener la stabilité et protéger les civils en RDC» et dans la région des Grands Lacs, soulignent les 15 pays.

Comme le secrétaire général Ban Ki-moon l'avait fait la veille dans un conversation téléphonique avec M. Kabila, le Conseil rappelle qu'un ultimatum donnait jusqu'au 2 janvier aux rebelles des FDLR pour déposer les armes. Mais le nombre de combattants Fdlr qui se sont rendus, environ 300, «est insuffisant pour que le groupe cesse de représenter une menace»,



estime le Conseil. Il précise que malgré l'expiration de l'ultimatum, les membres des Fdlr pourront toujours se rendre et participer au programme de désarmement des groupes rebelles «à tout moment et sans conditions préalables».

A la suite de l'expiration de l'ultimatum, le gouvernement congolais avait estimé une offensive anti-Fdlr «inévitabile» mais n'a pas pris selon l'ONU toutes les dispositions nécessaires pour déclencher les opérations. La décision d'attaquer les Fdlr, dont plusieurs dirigeants sont accusés d'avoir participé au génocide de 1994 contre les Tutsis au Rwanda (800 000 morts selon l'ONU), revient à Kinshasa, la Monusco devant intervenir en soutien à l'armée congolaise.

Le Conseil brandit à nouveau la menace de «sanctions ciblées contre tout individu ou entité soutenant les FDLR». Selon l'ONU, les Fdlr comptent quelque 1.500 combattants, dont 400 seulement sont aguerris. Ils sont souvent accompagnés de leur famille et sont dispersés sur un très vaste territoire au nord-Kivu, sud-Kivu et dans le nord du Katanga.

TANZANIE

L'ONU demande «une enquête complète» sur l'enlèvement d'une albinos en Tanzanie

Le coordinateur de l'ONU en Tanzanie, Alvaro Rodriguez, a appelé vendredi les autorités tanzaniennes à mener «une enquête complète» sur l'enlèvement d'une fillette albinos, des individus victimes d'agressions dans le pays en raison de superstitions.

«Le gouvernement doit mener une enquête complète dans l'affaire et arrêter les auteurs», a lancé M. Rodriguez sur les ondes de la télévision gouvernementale tanzanienne, après un déplacement dans les provinces septentrionales de Mwanza, Mara et Shinyanga. Ces provinces sont les plus touchées en Tanzanie par les attaques contre les albinos.

Exhortant la Tanzanie d'accorder à cette enquête «la plus haute priorité», Alvaro Rodriguez, représentant du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), a promis l'aide de son organisation.

«Nous ferons tout ce que nous pouvons en collaboration avec le gouvernement (tanza-

nien) pour faire en sorte que la fille soit ramenée», a-t-il dit. La petite victime, Pendo Emmanuelle Nundi, avait été enlevée le soir du 27 décembre dans le district de Kwimba (région de Mwanza) par des inconnus armés de machettes. Lors de sa tournée dans les trois provinces septentrionales, M. Rodriguez s'est notamment rendu au centre de Bushangija, province de Shinyanga, où il «rencontré des enfants (albinos) dont des parties du corps ont été coupées».

En août, quatre albinos au moins avaient été victimes d'agressions en moins de deux semaines en Tanzanie.

Depuis 2000, plus de 70 albinos ont été tués dans ce pays d'Afrique de l'Est, selon les Nations unies. Les albinos sont victimes dans la région de superstitions qui attribuent des vertus magiques à leurs organes, parfois utilisés par des sorciers et par des guérisseurs.

UE Un sommet européen consacré à la lutte contre le terrorisme le 12 février

Un sommet européen est prévu le 12 février à Bruxelles pour discuter de la question du terrorisme après l'attentat meurtrier contre le journal satirique français Charlie Hebdo qui a fait 12 morts, a annoncé vendredi le président du Conseil européen Donald Tusk. «J'ai parlé au président (français François) Hollande hier soir, et j'ai l'intention d'utiliser la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement le 12 février pour discuter de la réponse que l'UE peut apporter aux défis» de la lutte contre le terrorisme, a déclaré M. Tusk à l'issue d'un rencontre à Riga, en Lettonie, avec la Première ministre lettone, Laimdota Straujuma.

Evoquant l'attaque contre le journal français, qu'il a qualifiée de «barbare», le président du Conseil européen a estimé que «l'Union européenne ne peut pas tout faire, mais elle peut contribuer à renforcer notre sécurité». A ce propos, il a rappelé la mise en place du mandat d'arrêt européen après les attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis. Il a également exhorté le Parlement européen à «accélérer son travail sur la proposition de directive européenne «PNR» (Passenger Name Record), qui peut aider à détecter les déplacements de personnes dangereuses». Ce projet de registre européen des données des passagers est bloqué depuis 2011 par le Parlement européen.

RELATIONS AMÉRICANO-CUBAINES Premiers entretiens officiels prévus les 21 et 22 janvier à la Havane

Les premiers entretiens officiels devant mener à une normalisation des relations entre les Etats-Unis et Cuba auront lieu les 21 et 22 janvier à la Havane, a annoncé jeudi le porte-parole du département d'Etat US Jennifer Psaki.

«La secrétaire d'Etat adjointe Roberta Jacobson se rendra à La Havane les 21 et 22 janvier pour des discussions avec les autorités cubaines sur la normalisation entre les deux pays», a précisé Mme Psaki lors du point de presse quotidien de la diplomatie américaine.

Elle a également indiqué que ces rencontres auront pour objectif de «lancer une discussion avec le gouver-



nement cubain sur la normalisation des relations diplomatiques». En décembre dernier, le président Barack Obama avait demandé au secrétaire d'Etat John Kerry d'engager des discussions «immédiates» avec la Havane en vue de rétablir les relations diplomatiques entre les deux pays interrompues en janvier 1961. Il avait également annoncé l'ouverture d'une ambassade à La Havane «dans les

mois à venir», ajoutant que de hauts responsables US se rendront à Cuba pour discuter une myriade de questions se rapportant notamment à la lutte contre le terrorisme et le trafic de drogue et la protection de l'environnement. Le locataire de la Maison Blanche avait fait savoir qu'il compte évoquer avec des membres du Congrès américain la levée de l'embargo contre Cuba.

NUCLÉAIRE IRANIEN Rencontre Zarif-Kerry le 14 janvier à Genève

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, et le secrétaire d'Etat américain John Kerry, se rencontreront mercredi prochain à Genève dans le cadre des négociations nucléaires entre l'Iran et les grandes puissances, a déclaré vendredi un haut négociateur iranien. M. Zarif et Kerry se rendront le 14 janvier à Genève «pour se rencontrer et donner les directives nécessaires avant les négociations de leurs adjoints» sur le dossier

nucléaire iranien, a déclaré Abbas Araghchi, l'un des principaux négociateurs iraniens, cité par l'agence Isna. Dans le cadre des sessions de négociations internationales entre le groupe 5+1 (Etats-Unis, Chine, France, Royaume-Uni, Russie et Allemagne) et l'Iran, sous l'égide de l'Union européenne, Américains et Iraniens ont pris l'habitude de se réunir en bilatérale quelques jours avant d'être rejoints par les autres grandes puissances. Les grandes puissances et l'Iran ten-

tent de sceller d'ici au 1er juillet 2015 un accord global sur le programme nucléaire de Téhéran, qui mettrait fin à plus de dix ans de crise diplomatique. Le 5+1 exige que l'Iran réduise ses capacités nucléaires afin d'empêcher qu'il puisse disposer un jour de la bombe atomique. Téhéran revendique son droit à une filière nucléaire civile complète et demande la levée totale des sanctions économiques internationales.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA
DAIRA DE HASSI BAHBAH
COMMUNE DE HASSI BAHBAH
N°234/2014

**AVIS D'INFRUCTUOSITE
D'UN AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL N°162/2014
NIF 096317049000142**

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics.

Le président de l'APC de la commune de Hassi Bahbah informe que l'avis d'appel d'offres national N°162/2014 relatif à :

**Réalisation d'un réseau d'AEP à travers
les quartiers de la ville**

A été déclaré infructueux.

LE PRESIDENT DE L'APC

DK NEWS

Anep : 300 534 du 10/01/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA SETIF
DAIRA BOUANDAS
COMMUNE AIT NOUAL M'ZADA
N°IDENT FISCALE : 098419519000912

**AVIS D'INFRUCTUOSITE D'OFFRES
NATIONAL N°03/2014**

Le président de l'Assemblée populaire communale Aït Noual M'zada, daïra Bouandas, wilaya de Sétif.

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N°10/236 portant réglementation des marchés publics, notamment son article 44.

Nous déclarons l'avis d'appel d'offres N°03/2014 du 09/12/2014 ou 29/12/2014 infructueux relative ou projet ci-dessous :

**Etude et réalisation du siège de la commune
d'Aït Noual M'zada
(Lot réalisation)**

A cause : aucun soumissionnaire.

LE PRESIDENT DE L'APC

DK NEWS

Anep : 300 656 du 10/01/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA
DAIRA DE HASSI BAHBAH
COMMUNE DE HASSI BAHBAH
N°236/2014

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE NIF 096317049000142

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.

Le président de l'APC de la commune de Hassi Bahbah porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires les résultats de l'évaluation des offres de l'appel d'offres national N°165/2014 portant :

Réhabilitation d'un réseau d'AEP à travers les quartiers de la ville

Le marché est attribué provisoirement comme suit :

N°	Le soumissionnaire retenu	NIF de soumissionnaire	Montant en TTC	La note	Délai d'exécution	Observation
01	HASSAK ALI	195717040005151	9.997.618.53	79	52 Jours	Moins disant

Conformément de l'article 114 aux dispositions du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, les soumissionnaires qui contestent les résultats ci-dessus relatifs au choix opéré pour l'attribution provisoire du marché, peuvent introduire un recours auprès de la commission compétente dans les dix 10 jours qui suivent la date de la première parution du présent avis d'attribution provisoire du marché.

LE PRESIDENT DE L'APC

DK NEWS

Anep : 300 535 du 10/01/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL
INSTITUT TECHNIQUE DES GRANDES CULTURES

AVIS D'INFRACTUOSITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°3/ITGC/NTIC/2014

Conformément aux dispositions des articles 31 et 34 du décret présidentiel N°10-236 du 07 octobre 2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics.

La commission permanente d'ouverture des plis de l'institut technique des grandes cultures déclare que l'avis d'appel d'offres national restreint N°3/ITGC/NTIC/2014, paru au BOMOP et dans la presse nationale en langue nationale dans les quotidiens « EL MAHOUAR EL-YOUMI » le 13/12/2014 et « AL ITIHAD » le 13/12/2014 en langue française « TRANSACTION D'ALGERIE » le 15/12/2014 et « DK NEWS » le 15/12/2014, pour la réalisation du marché portant :

Intégration des nouvelles technologies de l'informatique, de l'information et de la communication (NTIC) dans les programmes du renouveau de l'économie agricole et rurale au profit de l'Institut technique des grandes cultures y compris les Fermes de démonstration et de production de semences est infructueux.

DK NEWS

Anep : 300 590 du 10/01/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA SETIF
DAIRA SALEH BEY
COMMUNE HAMMA

AVIS DE RECRUTEMENT

L'APC Hamma lance l'ouverture d'un concours de recrutement dans les grades suivants :

Grade	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Spécialités	Nombre de postes	Autres conditions
Ingenieurs d'Etat en informatique de l'administration territoriale	Concours sur titre	Titulaire d'un diplôme d'ingénieur d'Etat ou titre reconnu équivalent dans la spécialité	Informatique	01	Résidence à la commune Hamma

Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes :

- Demande manuscrite
- Copie certifiée conforme à l'original du titre ou diplôme requis
- Copie certifiée à l'original du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national
- Copie certifiée conforme à l'original de la pièce d'identité nationale
- Certificat de résidence
- Extrait du casier judiciaire (N°03) en cours de validité
- Copie certifiée conforme à l'original du relevé de notes du cursus de formation
- Les attestations de travail précisant l'expérience professionnelle du candidat dans la spécialité dûment visées par l'organe de sécurité sociale, pour l'expérience acquise dans le secteur privé le cas échéant
- Une attestation justifiant la période de travail effectuée par le candidat dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou sociale des jeunes diplômés et précisant l'emploi occupé, le cas échéant
- Tout document relatif aux travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité, le cas échéant
- Fiche de renseignements

Délais des inscriptions et dépôt des dossiers :

Les dossiers de candidature doivent être déposés au sein du service de personnels, commune de Hamma dans (15 jours de travail) à compter de la date de publication du présent avis.

Observations : Tout dossier incomplet ou arrivé hors délais d'inscription, ne sera pas pris en considération.

LE PRESIDENT DE L'A

DK NEWS

Anep : 300 655 du 10/01/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE CHEF

AVIS DE RECRUTEMENT

Grade	Mode de rec	Conditions d'accès	spécialité	Nombre de P. O	Structure d'affectation	Autres conditions
Architecte principal		Diplôme de magistère dans la spécialité ou d'un titre reconnu équivalent	Architecture	03	Direction	/
Architecte		Diplôme d'Architecte ou d'un titre reconnu équivalent	Architecture	03	Direction	/
Ingenieur d'Etat de l'Habitat et de l'Urbanisme	Concours sur titre	Diplôme d'ingénieur d'Etat ou d'un titre reconnu équivalent	Pré-01-Ingénieur d'Etat en Génie civil -option construction civile et industrielle -option structures -option voiries et réseaux divers -option techniques de la construction Pré-02-Ingénieur d'Etat en Génie civil -option aménagement urbain -option techniques urbaines Pré-03-Ingénieur d'Etat des Equipements techniques et installations de bâtiments.	16	Direction et subdirection	/
Ingenieur d'Etat en informatique		Diplôme d'ingénieur d'Etat en informatique ou d'un titre reconnu équivalent	/	01	Direction	/
Documentaliste architecte		Licence en Bibliothéconomie ou d'un titre reconnu équivalent	/	01	Direction	/
Technicien supérieur de l'Habitat et de l'Urbanisme		Diplôme de Technicien supérieur ou d'un titre reconnu équivalent	Pré-01-Urbanisme voiries et réseaux divers: mètre et vérification Pré-02-Dessin de projection en architecture, dessin de projection en voirie et réseaux divers, dessin de projection en structures Pré-03-Equipement techniques, conduite de travaux Pré-04-Organisation et méthode, construction métallique	02	Direction	/
Technicien supérieur en informatique		Diplôme de Technicien supérieur en informatique ou d'un titre reconnu équivalent	/	01	Direction	/
Attaché principal d'administration		Diplôme d'études universitaires appliquées ou d'un titre reconnu équivalent	Pré-01-Gestion des ressources humaines, gestion publique Pré-02-Droit des affaires, droit des relations économiques Pré-03-Commerce international, marketing Pré-04-Psychologie	01	Direction	/

Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite
- Une copie du titre / diplôme requis
- Une copie de la pièce d'identité nationale
- Fiche de renseignement remplie par le candidat
- Un certificat de résidence à Chef

Le candidat définitivement admis au concours doit compléter son dossier par les pièces suivantes :

- Une copie conforme à l'originale de l'attestation justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national
- Un extrait du casier judiciaire (Bulletin N°03) en cours de validité
- Extrait de naissance
- Deux (02) certificats médicaux (général, phlébotomie) attestant de l'aptitude d'occuper l'emploi postulé
- Deux (02) photos d'identité
- Attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle du candidat dans la spécialité, dûment visées par l'organe de sécurité sociale pour l'expérience acquise dans le secteur privé, le cas échéant
- Attestation de travail justifiant la période de travail effectuée par le candidat dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou sociale des jeunes diplômés et précisant l'emploi occupé, le cas échéant
- Tout document justifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieure au diplôme requis dans la spécialité, le cas échéant
- Tout document relatif aux travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité, le cas échéant
- Une fiche familiale, le cas échéant

Les dossiers doivent être déposés à l'adresse suivante : Direction des Equipements publics, service de l'administration et des moyens (bureau de la gestion des personnels) Siège des quatre (04) directions, Rue des Martyrs, Chef.

N.B : Tout dossier incomplet ou déposé après quinze (15) jours ouvrables à compter de la date du premier avis de presse écrite ne sera pas pris en considération.

DK NEWS

Anep : 300 849 du 10/01/2015

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:00 Totally Spies
06:25 Totally Spies
06:45 TFou
08:25 Météo
08:30 Téléshopping
09:20 Météo
09:25 Petits secrets entre voisins
09:55 Petits secrets entre voisins
10:25 Une histoire, une urgence
10:55 Une histoire, une urgence
11:20 Une histoire, une urgence
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les douze coups de midi
12:50 L'Affiche du jour
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:45 Météo
13:55 Joséphine, ange gardien
14:45 Divertissement : La fiancée des neiges
15:15 Dans l'enfer de la polygamie
17:05 Tous ensemble
17:55 50mn Inside
19:10 50mn Inside
19:50 Là où je t'emmènerai
19:55 Météo
20:00 Journal
20:30 : Du côté de chez vous
20:35 Tirage du Loto
20:40 Météo
20:45 Nos chers voisins
20:55 The Voice, la plus belle voix
23:15 The Voice

2

06:00 Les Z'amours
06:25 Point route
06:30 Journal
06:35 Télématin
06:57 Météo 2
07:00 Journal
07:10 Télématin (suite)
08:00 Journal
08:10 Télématin (suite)
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:30 Amour, gloire et beauté
09:55 C'est au programme
10:55 Météo outremer
11:00 Motus
11:30 Les Z'amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo 2
13:00 Journal
13:50 Vestiaires
13:52 Météo 2
13:55 Consomag
14:02 Culture Infos : Toute une histoire
14:45 Faites entrer l'accusé
16:25 Un jour, un destin
18:15 Pyramide
18:45 Mot de passe
19:15 Mot de passe
19:50 Météo 2
20:00 Journal
20:40 Parents mode d'emploi
20:43 Météo 2
20:44 Météo des neiges
20:45 C'est votre vie !
23:15 On n'est pas couché

3

06:00 EuroNews
06:45 Ludo
06:46 Ninjago
07:12 Ninjago
07:39 Garfield & Cie
07:51 Peanuts
07:55 Bunny Tonic Show
07:57 Tom et Jerry Tales
08:26 Krypto le superchien
09:12 Scooby-Doo

09:39 Tom et Jerry
10:09 Tom et Jerry
10:45 Consomag
10:50 Midi en France
11:55 Météo
12:00 12/13 : Journal régional
12:25 12/13 : Journal national
12:55 Météo à la carte
13:50 Un cas pour deux
14:55 Série TV : Un cas pour deux
16:10 Divertissement : Des chiffres et des lettres
16:50 Divertissement : Harry
17:00 Les carnets de Julie
17:55 Questions pour un champion
18:30 Avenue de l'Europe
18:45 Météo des neiges
19:00 19/20 : Journal régional
19:30 19/20 : Journal national
20:00 Météo
20:05 Tout le sport
20:15 Météo régionale
20:20 Zorro
20:50 Le sang de la vigne
22:20 Météo
22:25 Soir 3
22:50 Allons petits enfants

CANAL+

06:50 Zapping
06:55 Le Before du grand journal
07:20 La météo
07:25 Le petit journal
07:50 Les Guignols de l'info
07:58 La météo
08:00 Zapsport
08:10 Mon oncle Charlie
08:30 Le club des cinq
10:00 Gorg et Lala
10:10 The Amazing Spider-Man
12:20 La nouvelle édition
12:45 La nouvelle édition, 2e partie
14:05 Cinéma : Oblivion
15:35 Culture Infos : Le tube
16:40 Samedi sport
17:00 Bastia / Paris-SG
18:55 Samedi sport
19:00 Le JT
19:10 Salut les Terriens !
20:25 Made in Groland
20:53 A propos du film
20:55 Infiltré
22:40 Jour de rugby
23:20 Jour de foot

M

06:00 M6 Music
06:40 Météo
06:45 Le petit Nicolas
07:00 Kid & toi
07:10 La maison de Mickey
07:30 Jake et les pirates du pays imaginaire
07:55 Sammy & Co
08:10 Sammy & Co
08:30 Les p'tits diables
08:45 Météo
08:50 M6 boutique
09:55 Météo
10:00 Glee
10:50 Desperate Housewives
11:45 Desperate Housewives
12:40 Météo
12:45 Le 12.45
13:05 Scènes de ménages
13:45 Patron incognito
15:30 Patron incognito
17:00 Patron incognito
18:40 Un trésor dans votre maison
19:40 Météo
19:45 Le 19.45
20:10 Scènes de ménages
20:50 NCIS : Los Angeles
21:40 NCIS : Los Angeles
22:30 NCIS : Los Angeles
23:20 NCIS : Los Angeles

La sélection

TF1

20h55

The Voice, la plus belle voix - Episode 1



The Voice, la plus belle voix - Episode 1 De retour pour cette quatrième saison, Florent Pagny, Jennifer et Mika accueillent à leurs côtés une recrue : la chanteuse Zazie, en remplacement de Garou. Comme le veut la règle, le fameux télé-crochet commence par l'épreuve des auditions à l'aveugle. Les coachs doivent sélectionner les talents qui composeront leur équipe, mais se laissent convaincre dos à l'artiste, uniquement grâce à sa voix. De façon ponctuelle, les téléspectateurs peuvent vivre la même expérience puisque certains candidats effectuent leur prestation cachés derrière un immense voile.

2

20h45

C'est votre vie ! - Annie Cordy

C'est votre vie ! - Annie Cordy A 86 ans, cette artiste complète, chanteuse, comédienne, ex-meneuse de revues, ne parle toujours pas de retraite. Ce soir, Annie Cordy va pouvoir revivre les temps forts de son parcours. Ses plus grandes chansons - « Tata Yoyo », « La Bonne du curé », « Hello Dolly », « Nini la chance »... mais aussi des images d'archives témoignent de ses 70 ans de succès.



3

20h45

Le sang de la vigne - Coup de tonnerre dans les Corbières



Le sang de la vigne - Coup de tonnerre dans les Corbières En compagnie de son assistant, Benjamin se rend à Narbonne suite à l'invitation d'une maison d'édition qui souhaite publier ses textes de jeunesse. Il en profite pour rendre visite à Jeannie, une amie de longue date et viticultrice, qui mène une expérience pilote en biodynamie. Bientôt, Jérôme Séverino, un professeur d'université qui avait recommandé Benjamin auprès des éditeurs, est victime d'un mystérieux accident de la route.

CANAL+

20h55

Infiltré

Infiltré Jason Collins, étudiant, est arrêté par la police au moment où il reçoit un colis contenant de la drogue, qu'il avait accepté de réceptionner. Alors que l'adolescent encourt une peine de dix ans de prison, sa mère, Sylvie, fait appel à son ex-mari, John Matthews, pour trouver une solution. Celui-ci, patron d'une société de transport, propose à la juge Joanne Keeghan, chargée de l'affaire, d'infiltrer un réseau criminel en échange de la libération anticipée de son fils. Pour ce faire, il demande à l'un de ses employés, Daniel James, un ex-détenu, de le mettre en contact avec des trafiquants de drogue.



M

20h50

NCIS : Los Angeles

saison 5 épisode 22 Un groupe d'hommes armés s'introduit dans un bâtiment sécurisé de Los Angeles. Ils y volent une copie d'un logiciel permettant de faire fonctionner le meilleur drone de la Navy. Au même moment, Sam apprend que Riley Peyton, la fille de l'ingénieur qui a créé le drone, a disparu depuis plusieurs semaines. Mais celle-ci facilite le travail de l'équipe en laissant des indices derrière elle.



10 2016

M. Tahmi insiste sur le rattrapage du retard accusé par le Centre de regroupement sportif de Fouka

Le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, a insisté, jeudi, sur la nécessité de rattraper le retard accusé dans la réalisation du projet du Centre de regroupement sportif de Fouka (Tipasa), pour le mettre à la disposition des sélections nationales qui participeront aux Jeux Olympiques du Brésil, en 2016.

Estimant que le projet doit avoir la «priorité absolue», le ministre, en visite de travail à Tipasa, a averti les responsables des entreprises réalisatrices que sa «réception ne doit, en aucun cas, dépasser la prochaine saison sportive». Selon sa fiche technique, le délai de réception de ce projet était fixé pour avril prochain, en vue de sa mise à la disposition des sélections nationales qui participeront aux Jeux Olympiques du Brésil, en 2016. Outre des structures de restauration et d'hébergement, ce Centre de regroupement sportif englobant 12 disciplines sportives individuelles, comprend une piscine olympique et de nombreuses salles pour la pratique de différents sports individuels. En dépit du lancement de son chantier en

mai 2012, son taux de réalisation actuel ne dépasse pas les 55%, selon sa fiche technique. Annonçant la réception «dans les prochaines semaines» d'un autre Centre de regroupement sportif à Souidania (Alger), destiné aux sports collectifs, M. Tahmi a estimé que ces deux structures réunies permettront «le regroupement de près de 600 athlètes dans de bonnes conditions, avant le rendez-vous du Brésil». Le ministre, qui était accompagné des présidents de cinq fédérations sportives (volleyball, basketball, arts martiaux, tennis de table et lutte), a appelé ces derniers à s'impliquer dans la concrétisation et équipement de ces établissements sportifs, notamment en prodiguant une consultation technique sur les matériaux de construction indiqués, vu qu'ils sont les «bénéficiaires de ces structures».

Par ailleurs, le wali de Tipasa, Mustapha Layadhi, a donné, à l'occasion, son «accord de principe» pour l'affectation d'une assiette pour la réalisation d'un Centre international de beach-volley, suite à une requête exprimée par la Fédération internationale de cette discipline auprès du ministère des Sports, affirmant son engagement à «encourager toutes les activités sportives».

Le ministre s'est rendu au stade olympique de Koléa, théâtre

actuellement de travaux pour l'extension de ses gradins de 9000 à 20.000 places, ainsi que du renforcement de son terrain avec une pelouse naturelle.

Sur place, il a insisté sur sa «réception pour la prochaine saison sportive» au vu de «son importance», a-t-il dit. A Hatatba, M. Tahmi a visité le stade communal, revêtu récemment avec une pelouse synthétique de 5^e génération. Il y a plaidé pour l'importance du «travail de proximité entre les associations en vue de la promotion de toutes les disciplines sportives, tout en évitant les conflits individuels qui ne servent guère l'intérêt des jeunes talents sportifs», a-t-il assuré.



CHAMPIONNAT NATIONAL D'HIVER DE NATATION (CADETS-JUNIORS) Coup d'envoi de la compétition à Tipasa

Le championnat national d'hiver de natation des jeunes catégories (cadets-juniors), a débuté jeudi après-midi à Tipasa, avec 183 nageurs des deux sexes représentant toutes les régions du pays.

Le ministre des

Sports, Mohamed Tahmi, a souligné «l'importance des compétitions sportives individuelles, dont la natation notamment, en mettant l'accent sur l'impératif de l'investissement dans les jeunes talents, et en mettant à leur disposi-

tion des structures sportives de haut niveau, afin de constituer un réservoir pour les sélections nationales».

Organisée par la Fédération algérienne de natation, la compétition s'étalera sur trois jours avec la participa-

tion de 183 nageurs dont 54 filles, représentant 33 clubs relevant de 9 ligues de wilayas. Outre Tipasa, les wilayas participantes sont Alger, Boumerdes, Bouira, Sétif, Jijel, Mostaganem, Tlemcen et Oran.

ÉLIMINATOIRES AFROBASKET 2015 (ZONE 1-3^E J.) L'Algérie s'impose sur le fil devant le Maroc (81-80)

La sélection algérienne de basket-ball (messieurs) a remporté sur le fil une deuxième victoire au tournoi de qualification pour le championnat d'Afrique des nations (Afrobasket-2015) des pays de la Zone 1, en s'imposant d'un point devant le Maroc (81-80), jeudi à la salle Harcha (Alger).

Dans un match disputé de bout en bout, qui a vu le score changer de leader à 8 reprises, le premier quart-temps a tourné à l'avantage des Algériens menés par un grand Mohamed Harrat (28 pts, 10 rebonds) sur le score de (26-24). Au 2^e quart-temps, le cinq algérien en manque de réussite sur les tirs extérieurs a pu s'appuyer sur le secteur intérieur avec notamment un bon passage du pivot Mohamed Touati (16 points). Avant de rejoindre les vestiaires l'Algérie a pris un avantage de 8 points au tableau d'affichage (42-34).

Dans le 3^e quart-temps, les Marocains grâce à une bonne défense et de la réussite à trois points, ont pu grignoter leur retard au score et revenir à un point (65-64).

Le dernier quart-temps du match durant lequel les deux équipes sont restées au coude à coude, a été marqué par beaucoup de pertes de balle des deux côtés du terrain et de l'engagement physique au détriment d'un jeu organisé.

Les Algériens ont continué à s'appuyer sur le jeu intérieur en donnant la balle au duo Harrat-Touati, ce qui a permis à l'Algérie de garder un léger avantage au score jusqu'au coup de sifflet final (81-80). L'entraîneur de la sélection nationale, Ali Filali, s'est montré satisfait de cette courte victoire tout en avançant que la mission sera plus difficile au

Maroc lors du tournoi retour. «Je pense que nous méritons cette victoire, nous avons mené tout au long du match. Les joueurs ont mis en application une bonne défense, malheureusement nous avons manqué de réussite aux tirs extérieurs», a déclaré le coach national.

«Maintenant il faut apprécier ce succès à domicile avant d'enchaîner avec une bonne préparation pour le tournoi retour au Maroc, pour essayer de corriger nos lacunes», a-t-il ajouté.

De son côté l'entraîneur du cinq marocain, Said El Bouzidi, a estimé que la sélection algérienne qui a évolué à domicile, était plus motivée pour remporter cette rencontre.

«Comme prévu c'était un match difficile face à une bonne équipe algérienne qui a su utiliser ses points forts. Nous sommes re-



venus au score en fin de match mais les Algériens ont su gérer leur avance», a expliqué El Bouzidi.

«Pour le tournoi retour ce sera une autre paire de manches, nous allons bien nous préparer pour ce rendez-vous qui se déroulera au Maroc. Nous devons nous imposer par un écart supérieur à un point pour arracher la qualification», a-t-il conclu.

A l'issue de ce tournoi (aller), l'Algérie occupe la 1^{re} place avec 4 points, devant le Maroc (3 pts) et la

Libye (2 pts). Ce tournoi des éliminatoires se déroulera en «aller-retour» sous forme de championnat, avec la participation de l'Algérie, de la Libye et du Maroc.

Le tournoi retour aura lieu dans un mois au Maroc. Douze sélections seront qualifiées pour l'Afrobasket-2015 en plus du pays organisateur (Tunisie) et du tenant du titre (Angola), et onze (11) équipes seront qualifiées pour les Jeux africains (Congo-2015).

APS

S o l u t i o n

Sudoku N°826

3	9	1	2	8	5	6	7	4		5	4	8	1	3	2	7	9	6		
7	2	8	4	3	6	1	9	5		7	2	1	9	5	6	3	4	8		
6	4	5	9	1	7	8	3	2		9	6	3	8	7	4	1	5	2		
9	1	6	7	5	2	3	4	8		1	7	9	4	8	5	6	2	3		
4	7	2	8	9	3	5	6	1		6	5	2	3	1	7	4	8	9		
5	8	3	1	6	4	7	2	9		3	8	4	2	6	9	5	1	7		
8	6	4	3	2	1	9	5	7	4	3	8	2	1	6	5	9	3	8	7	4
1	3	7	5	4	9	2	8	6	9	1	7	4	3	5	7	2	8	9	6	1
2	5	9	6	7	8	4	1	3	6	5	2	8	9	7	6	4	1	2	3	5
									1	2	9	7	8	6	5	4	3			
									5	3	4	2	9	1	7	6	8			
									6	7	8	3	4	5	6	9	2	1		
3	7	9	2	5	4	8	6	1	5	2	9	3	7	4	6	5	1	2	8	9
5	6	8	1	9	3	7	4	2	8	6	3	1	5	9	8	4	2	3	6	7
4	1	2	7	8	6	3	9	5	1	7	4	6	8	2	7	3	9	4	5	1
1	9	5	3	4	2	6	8	7												
6	2	4	8	1	7	5	3	9												
7	8	3	9	6	5	2	1	4												
2	3	1	6	7	9	4	5	8												
9	5	7	4	3	8	1	2	6												
8	4	6	5	2	1	9	7	3												

Mots Croisés N°826

INSOUMISE ■ ON
RENDE ■ NO ■ SN ■
RN ■ ELOCUTION
INCREDULE ■ MO
TIR ■ ORIPEAU
A ■ OC ■ NIE ■ TV
BACHOTER ■ NOE
I ■ AMAS ■ DOPA
L ■ MIL ■ MOYEU
IFOP ■ GOUTEE ■
TA ■ SUINTER ■ T
ETC ■ TETER ■ VU

Mots Fléchés N°826

SAUCISSONNER
APPAREIL ■ OSER
ISSOLEES ■ CVT ■ I
N ■ NAITREBEL
AIS ■ GMIROBOL
E ■ HIV ■ MIURNE ■
GYNECEEVE ■ AU ■
PERDUSI ■ ES ■ ME
UTUR ■ LAD ■ CORSE
I ■ ALIDO ■ MOELL
ONELYSEEN ■ MENE

FOOTBALL

La FAF prolonge son contrat de partenariat avec Peugeot jusqu'en 2019

La Fédération algérienne de football (FAF) et le constructeur automobile français Peugeot ont prolongé jeudi à Alger, leur contrat de partenariat de quatre ans, jusqu'en 2019.

La cérémonie de signature de la prolongation du contrat s'est déroulée au Centre technique national de la FAF à Sidi Moussa (Alger) en présence du président de la FAF Mohamed Raouraoua et du premier responsable de Peugeot-Algérie Pierre Foret.

Ce contrat de quatre ans confère à Peugeot-Algérie, une exclusivité en tant que partenaire issu du secteur de l'automobile en Algérie pour le sponsoring de la FAF et de l'équipe nationale.



Le président de la FAF s'est réjoui de la prolongation du contrat qui permettra à son instance «d'obtenir des finances importantes qui contribueront au développement du football en Algérie.»

«Je suis content du renouvellement du contrat avec Peugeot qui continuera à faire confiance à la FAF. Il nous permet d'obtenir des finances importantes qui

vont contribuer au développement du football algérien et faire face aux besoins de l'équipe nationale seniors ainsi que celles des différentes sélections nationales» a déclaré Raouraoua à l'issue de la cérémonie à laquelle ont pris part quatre joueurs : Brahimi, Slimani, Mahrez et Zeffane ainsi que le sélectionneur national Christian Gourcuff et le Manager Yazid Mansouri.

De son côté, le patron de Peugeot-Algérie n'a pas caché sa fierté de poursuivre son partenariat avec la FAF. « C'est une longue histoire d'amour qui a commencé en 2010. J'espère qu'elle va continuer le plus longtemps possible.

Nous sommes fiers des résultats obtenus par l'équipe d'Algérie lors du mondial au Brésil.

Nous espérons que Slimani et ses co-

LIGUE 1 MOBILIS DE FOOTBALL

Mourad Delhoum retourne à l'ES Sétif



Le milieu de terrain Mourad Delhoum a signé, jeudi après-midi à Sétif, un contrat de 18 mois à l'Entente de Sétif qui consacre son retour à son club formateur.

Delhoum qui a évolué dans toutes les catégories d'âge de l'équipe sétifienne, sous les couleurs de laquelle il a remporté, après avoir intégré les seniors en 2004, plusieurs titres nationaux et deux ligues des champions arabes en 2007 et 2008.

Il avait choisi, il y a deux saisons, de tenter une aventure au sein de l'équipe An-Nasr d'Arabie Saoudite, avant de rejoindre, à l'aube de la présente saison, la JS Kabylie sous les couleurs de laquelle il n'a pas réussi, selon lui à s'intégrer.

Mourad Delhoum est pour le moment la seconde recrue de l'ESS durant le mercato hivernal, après Merouane Dehar. Il reste que la qualification de Delhoum à l'Entente reste tributaire de la libération d'un joueur qui pourrait bien être Lazar Hadj-Aïssa.

COUPE D'ALGÉRIE

La LFP confirme la qualification du CS Constantine aux 8^{es} de finale



La commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) a confirmé jeudi la qualification du CS Constantine aux 8es de finale de la Coupe d'Algérie, à l'issue de sa victoire face à l'USM Bel Abbès (1-0), lundi au stade Mustapha Tchaker de Blida.

Suite aux réserves formulées par l'USM Bel Abbès sur la participation du joueur Abdelmalek Djaghbala au match CS Constantine-USM Bel Abbès, pour le compte des 1/16^{ème} de finale de la coupe d'Algérie, la commission de discipline a décidé d'homologuer le match en son résultat final.

A la fin de la rencontre, l'USM Bel Abbès avait introduit une réclamation sur la partici-

ipation du joueur au motif qu'il serait sous le coup d'une suspension d'un match automatique.

Pour la commission de discipline, Abdelmalek Djaghbala n'a pas pris part à la première rencontre de la coupe d'Algérie disputée entre les deux clubs le 26 décembre dernier, ce qui lui a permis de purger sa suspension d'un match automatique, conformément aux dispositions de l'article 86 des règlements de championnat de football professionnel.

Selon cet article, un joueur suspendu peut intégrer dans le décompte de sa peine les matchs effectivement joués par son club et dont le résultat a été annulé par les structures de gestion du football. Pour rappel, le CSC et l'USMBA se sont rencontrés le 26 décembre dernier dans le même tour de «Dame Coupe» et la rencontre s'est terminée sur la victoire du CSC (1-0) après prolongation. Seulement durant cette confrontation, une faute administrative avait été commise par le CSC mais non prévue par les règlements, ce qui a poussé la Ligue de football professionnel (LFP) à faire rejouer le match.

MATCH AMICAL

Large victoire de l'équipe olympique algérienne face à la Tunisie

L'équipe olympique algérienne de football a, largement, battu son homologue de Tunisie sur le score de trois buts à zéro (3-0), jeudi au stade Mustapha Tchaker (Blida), dans un match amical international.

Les buts de la rencontre ont inscrits par Benkhabla, Meziane et Benkhemassa. Un second match opposera les deux équipes le 12 janvier, comme initialement pro-

grammé. Les deux rencontres face à la Tunisie sont programmées suite à l'annulation du championnat nord-africain des U23 qui devait avoir lieu à Oran (ouest d'Algérie), avant que les sélections du Maroc, de la Libye et de l'Egypte ne se retirent.

L'équipe algérienne, qu'entraîne le Suisse Pierre-André Schürmann depuis septembre dernier, a déjà disputé quatre matchs inter-

nationaux amicaux soldés par des victoires respectivement devant le Qatar (1-0, 1-0) et le Mali (3-0, 1-0).

Les coéquipiers d'Abderahmane Bourdim sont exempts des deux premiers tours éliminatoires de l'épreuve continentale. Leur entrée en lice dans les qualifications est prévue pour juin.

Les trois premiers du prochain championnat d'Afrique

seront qualifiés directement pour les jeux olympiques 2016 à Rio de Janeiro (Brésil). Le football algérien n'a plus participé à cette épreuve depuis 1980.

L'équipe algérienne poursuit actuellement son stage entamé samedi à Blida dans le cadre de ses préparatifs pour les éliminatoires du championnat d'Afrique de football de la catégorie prévu pour fin 2015 en RD Congo.

CAF

L'Algérie désignée meilleure équipe nationale 2014



L'Algérie a été désignée meilleure équipe nationale de l'année 2014, jeudi soir à Lagos au Nigeria, au cours d'une cérémonie organisée par la Confédération africaine de football (CAF).

Durant la cérémonie, la CAF a salué le parcours des Fennecs lors du Mondial-2014 brésilien, duquel elle a été éliminée par l'Allemagne (2-1) en 8^e de finale.

La star montante du FC Porto, Yacine Brahimi, a été élu talent le plus prometteur de 2014. Le prix du Club de l'année a été attribué à l'ES Sétif alors que le prix de l'entraîneur de l'année est revenu à Kheireddine Madoui.

La Confédération africaine de football (CAF) a également décerné le prix du meilleur joueur africain évoluant sur le continent à Ndombe Mubele (AS Vita/COD).

La Nigérienne Asisat Oshoala, 20 ans, meilleure buteuse du Mondial féminin des U20 en 2014 et nommée meilleure joueuse du tournoi, a remporté le prix de la meilleure joueuse africaine mais également celui du meilleur jeune.

- Prix de la CAF, remis jeudi à la Lagos :**
- Joueur africain de l'année:** Yaya Touré (Côte d'Ivoire et Manchester City)
- Joueur africain de l'année - évoluant en Afrique:** Ndombe Mubele (République Démocratique du Congo et AS Vita)
- Joueuse africaine de l'année :** Asisat Oshoala (Nigeria et Rivers Angels)
- Jeune joueur de l'année:** Asisat Oshoala (Nigeria et Rivers Angels)
- Talent le plus prometteur:** Yacine Brahimi (Algérie et FC Porto)
- Entraîneur de l'année:** Kheireddine Madoui (ES Setif)
- Equipe nationale de l'année:** Algérie
- Equipe nationale féminine de l'année:** Nigeria
- Club de l'année:** ES Sétif (Algérie)
- Arbitre de l'année:** Papa Bakary Gassama (Gambie).

APS



CAN - 2015

Tahmi : «L'Algérie s'attend à une participation honorable en dépit de la rudesse de la compétition»



Le ministre des Sports Mohamed Tahmi, a déclaré jeudi à Tipasa, que l'Algérie s'attend à une participation «honorable» de la sélection nationale, à la CAN 2015 qui débute le 15 janvier en Guinée équatoriale, en dépit de la «rudesse» de la compétition.

«J'espère, comme tous les Algériens, une participation honorable, à l'image de l'excellente prestation à la Coupe du monde 2014, ainsi du parcours parfait réalisé lors des éliminatoires de la Coupe d'Afrique», a indiqué le ministre dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite de travail à Tipasa. Estimant que la compétition de la CAN a enregistré un «grand développement» durant ses dernières éditions, et que le jeu a atteint désormais un haut niveau», il a souligné que la mission sera «difficile» pour les protégés de Gourcuff, tout en exprimant, néanmoins, son souhait qu'ils «poursuivent sur la même lancée.»

M. Tahmi a signalé que la sélection nationale de football «se prépare actuellement au Centre de Sidi Moussa, dans de bonnes conditions», assurant que les joueurs ont «l'expérience et le professionnalisme nécessaires» qui leur permettront de «s'acclimater avec les conditions de jeu en Afrique.»

Raouraoua : «L'Algérie visera les demi-finales»



La sélection algérienne de football visera les demi-finales lors de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 qui débutera le 17 janvier en Guinée équatoriale, a indiqué jeudi à l'APS le président de la Fédération algérienne (FAF), Mohamed Raouraoua.

«Notre objectif est d'atteindre les demi-finales de la Coupe d'Afrique des nations, si on passe en finale ce sera un bonus. Je ne veux pas mettre de la pression inutile sur l'équipe ou se présenter au tournoi dans la peau du favori» a déclaré Raouraoua en marge de la cérémonie de signature de la prolongation du contrat de partenariat entre la FAF et le constructeur automobile Peugeot. Au premier tour de la CAN-2015, l'Algérie évoluera dans le groupe C avec le Ghana, l'Afrique du Sud et le Sénégal. Les Verts entameront le tournoi contre les Baïana Bafana le 19 janvier à Mongomo avant de croiser le fer, contre respectivement le Ghana le 23 et le Sénégal le 27 janvier.

Lors de la CAN-2013 en Afrique du Sud, l'Algérie avait été éliminée dès la première tour après deux défaites contre la Tunisie (1-0) et le Togo (2-0) et un nul face à la Côte d'Ivoire (2-2).

D'autre part, le premier responsable de la FAF s'est voulu rassurant sur les conditions de séjour des partenaires de Yacine Brahimi dans la ville de Mongomo.

«Je suis tranquille sur le plan de l'hébergement de l'équipe algérienne à Mongomo. Toutes les conditions seront réunies pour un excellent séjour de la délégation algérienne en Guinée équatoriale. D'ailleurs, nous avons dépêché sur place une délégation qui arrive ce vendredi à Mongomo pour préparer l'arrivée de l'équipe le 15 janvier prochain» a précisé Raouraoua. En effet, le vice-président de la FAF Jahid Zefzaf, le manager général de l'équipe Walid Sadi ainsi que le chef cuisinier et le médecin ont quitté Alger pour la Guinée équatoriale.

«En tant que président du site de la compétition à Mongomo lors de la CAN-2015, je serai très près de l'équipe nationale et je m'attellerai à ce que tout sera réuni pour rendre le séjour de notre sélection agréable sur tous les plans. Concernant la nouvelle pelouse, je peux vous assurer qu'elle est de bonne qualité» a expliqué le président de la FAF qui se rendra le 12 janvier en Guinée équatoriale pour prendre part aux réunions du comité exécutif de la CAF ainsi qu'aux travaux de la commission d'organisation de la CAN.

APS



EN VUE DU MATCH AMICAL CONTRE LA TUNISIE DEMAIN À RADÈS Les Verts s'envoleront cet après-midi à Tunis

La sélection algérienne de football s'envolera cet après-midi en direction de la Tunisie dans la perspective de disputer son match amical, demain, face à la sélection tunisienne à 18h00 au stade de Radès.



Saïd Ben

Ce stage vient ponctuer le stage des Verts qui a débuté il y a une semaine au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger) dans le cadre de leur préparation pour la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 qui débutera le 17 janvier en Guinée équatoriale.

Aujourd'hui donc les partenaires de Yacine Brahimi se contenteront d'une seule séance d'entraînement à 10h00 avant le déplacement dans l'après-midi à Tunis pour disputer ce match amical contre la Tunisie.

Et justement sur place à Tunis, les Verts effectueront un entraînement à l'heure du match au stade qui accueillera la confrontation

amicale. Auparavant, le coach des Verts animera une conférence de presse.

Concernant ce match amical, le sélectionneur Gourcuff indique que «nous avons choisi la Tunisie comme sparing-partner avant la CAN pour plusieurs raisons, à leur tête la qualité de l'adversaire qui nous permettra de bien jauger nos automatismes avant le rendez-vous africain».

Les Aigles de Carthage ont réussi un parcours sans faute lors des éliminatoires africaines, décrochant haut la main la première place de leur groupe face au Sénégal (l'un des adversaires des Verts en Guinée équatoriale), l'Égypte et le Botswana.

Au premier tour de la CAN-2015, la Tunisie a hérité du groupe B avec la Zambie, le Cap Vert et la RD Congo.

"Ce sera sûrement un test très bénéfique à une semaine de notre premier match dans la CAN. Certes, la Tunisie n'a pas les mêmes caractéristiques que nos trois adversaires lors de la compétition africaine, mais le rendez-vous nous permettra à coup sûr de jauger nos automatismes avant d'entrer dans le vif du sujet", a précisé le driver national.

Lors de la CAN, l'Algérie évoluera dans le groupe C en compagnie du Ghana, de l'Afrique du Sud et du Sénégal. Les Verts feront leur entrée en lice face à l'Afrique du Sud, le 19 janvier à Mongomo, la ville qui abritera les rencontres de cette poule.

Après cette joute amicale, l'équipe algérienne regagnera le Centre technique de Sidi Moussa à l'issue de la partie. Une séance de

décassage est prévue le lundi à 10h00 avant que les joueurs ne bénéficient d'un quartier libre.

Les hommes de Gourcuff reprendront leur préparation le mardi 13 janvier avec une séance prévue à 16h30. Deux autres entraînements sont au programme de l'équipe algérienne les 14 et 15 janvier avant de se rendre en Guinée équatoriale dans l'après-midi du 15 à bord d'un vol spécial de la compagnie Air Algérie.

La Fédération algérienne de football (FAF) a prévu avant le départ de la délégation pour la Guinée équatoriale une zone mixte pour la presse au niveau du salon d'honneur de l'aéroport Houari Boumediène.

S. B.

Des supporters des 48 wilayas présents avec Mobilis au match Amical Algérie - Tunisie

Encore une fois Mobilis réitére son opération d'accompagnement de l'Équipe nationale à l'occasion de son dernier match de préparation de la phase finale de la CAN 2015, face à la Tunisie, en affrétant tout un avion plein de supporters venus des 48 wilayas du pays. «Nous serons partout avec vous!» a été depuis le début le slogan de Mobilis qui, à chaque occasion, était derrière notre Équipe nationale, de l'Afrique du Sud au Brésil en passant par l'Égypte et le Burkina Faso, ce qui lui a fait mé-

riter le titre du 1^{er} supporter de l'Algérie. Mobilis, aujourd'hui partenaire officiel de la FAF et de l'Équipe nationale, reste fidèle à ses valeurs d'entreprise citoyenne et à son engagement indéfectible à soutenir l'Algérie, avec une délégation conduite par son président-directeur général, Saad Damma, composée de ses clients et partenaires venus des quatre coins du pays pour encourager les Guerriers du Désert, ce dimanche 11 janvier 2015 au stade de Radès (Tunis). L'accompagnement de Mobilis d'El Khe-

dra, continuera durant toute la compétition africaine, à travers le lancement d'une grande campagne de communication au lendemain de son dernier match de préparation, avec un émotionnel spot TV et de belles maquettes qui reflète cette symbiose entre l'équipe et ses supporters.

**Bon courage aux Fennecs !
One, Two, Three -
Viva l'Algérie !**

● Pour plus d'information, rendez-vous sur le site de Mobilis au www.mobilis.dz ou la page Facebook.

1,5 MILLIONS D'EUROS POUR LE BAYERN

La somme versée à chaque club dépend du nombre de joueurs ayant participé au Mondial et de la durée de leur séjour au Brésil l'été dernier. Parmi ces 396 clubs, celui auquel a été attribuée la somme la plus importante est le Bayern Munich bien sûr, dont y a de nombreux joueurs qui ont été champions du monde avec l'Allemagne. Le Bayern a touché 1,73 million de dollars (1,46 millions d'euros). Le Real Madrid est deuxième avec 1,29 million (1,1 d'euros) et Chelsea troisième avec 1,25 million (1,05).



LOURINHO AVERTI PAR LA FÉDÉRATION

L'entraîneur des Blues a eu des mots durs contre l'arbitre de Southampton - Chelsea. José Mourinho a reçu un avertissement de la part de la Fédération Anglaise pour mauvaise conduite. L'entraîneur de Chelsea avait tenu des commentaires durs après le déplacement des Blues à Southampton (1-1) le 28 décembre. Le Portugais a notamment reproché à l'arbitre de ne pas avoir sifflé de penalty sur Cesc Fàbregas. Mourinho a jusqu'au 13 janvier à 18h pour faire appel.

ROONEY JOUEUR DE L'ANNÉE

L'attaquant de Manchester United a été récompensé du titre de meilleur joueur de son pays.

L'attaquant de Manchester United Wayne Rooney a été élu joueur de l'année 2014 en Angleterre. Ayant participé à tous les matchs avec la sélection de Roy Hodgson durant cette année, il y a inscrit 8 buts et a atteint les 100 capes. C'est la 3e fois qu'il remporte le trophée (recordman), après 2008 et 2009. "Je suis à la fois heureux et fier d'avoir été nommé joueur de l'année par l'Angleterre. Le fait que cette récompense soit décernée par les fans la rend encore plus spéciale, alors je voudrais les remercier pour leur soutien et leur fidélité, même durant cette année mi-figue mi-raisin. Même après la Coupe du Monde ratée, ils ont continué à nous soutenir et nous avons réussi à remporter tous nos matchs depuis et à présent, nous sommes dans la meilleure position possible pour se qualifier à l'Euro 2016".



OFFRE REFUSÉE POUR SNEIJDER ?

Ce n'est désormais plus un secret, la Juventus de Turin cherche à engager Wesley Sneijder, qui veut quitter le Galatasaray Istanbul, un club en proie à quelques difficultés financières. Néanmoins, les positions italiennes et turques semblent encore très éloignées. Selon Tuttosport, la dernière offre piémontaise, formulée à hauteur de 5 millions d'euros, a été refusée par les Stambouliotes, qui réclameraient pas moins de 20 millions d'euros pour finaliser l'opération. L'international néerlandais, passé notamment par le Real Madrid ou l'Inter Milan, est encore lié au Galatasaray jusqu'en juin 2016.



VICTOR VALDÉS EST OFFICIELLEMENT MANCUNNIEN

Le site officiel de Manchester United annonce la signature de Victor Valdés pour les 18 prochains mois, plus une saison en option. Valdés sera la doublure de David De Gea. Toujours est-il que Valdés est heureux de s'engager avec les Mancunniens : « C'est un honneur de signer dans ce club. Je souhaite remercier Louis Van Gaal et le club pour m'avoir autorisé à finir ma rééducation. Manchester United est un club mytique »



YAYA TOURÉ SACRÉ POUR LA 4^e FOIS CONSÉCUTIVE

Le milieu de terrain ivoirien de Manchester City Yaya Touré est devenu le premier joueur à remporter quatre fois d'affilée le trophée de joueur africain de l'année, à Lagos. Touré a égalé le record des quatre sacres du Camerounais Samuel Eto'o, mais il est le premier à être désigné quatre fois consécutivement par les 56 sélectionneurs ou directeurs techniques nationaux du continent. L'ivoirien de 31 ans, grand favori pour ce prix, a été préféré à la star gabonaise du Borussia Dortmund Pierre-Emerick Aubameyang et au gardien de but nigérian de Lille Vincent Enyeama.



PODOLSKI en veut à Wenger

Prêté par Arsenal à l'Inter Milan, Lukas Podolski (29 ans, 1 apparition en Serie A cette saison) n'a pas apprécié l'attitude d'Arsène Wenger. L'attaquant allemand reproche à l'entraîneur français son manque de respect lors de son départ pour l'Italie. "Il ne m'a rien dit. Il ne m'a pas appelé et ne m'a pas dit au revoir, regrette Podolski dans les colonnes du Sun. Je n'ai pas besoin de fleurs, ni d'un bisou de sa part. Mais de respect, il aurait pu me dire au moins au revoir... Le respect, c'est important pour moi."



La Tunisie fait «de grands efforts» pour avoir des nouvelles des journalistes enlevés en Libye

Le président tunisien Béji Caïd Essebsi, a affirmé hier que son pays déployait «de grands efforts» pour avoir des nouvelles des deux journalistes tunisiens enlevés depuis plus de quatre mois par des hommes armés dans l'est de la Libye, a rapporté l'agence de presse TAP. Après avoir rencontré au Palais de Carthage les familles des deux journalistes disparus Sofiene Chourabi et Nadhir Ktari, le président Caïd Essebsi a souligné que «tous les Tunisiens suivent avec préoccupation les informations qui circulent sur le sort des journalistes retenus en otages en Libye». «C'est désormais une cause nationale», a-t-il estimé, ajoutant que l'Etat tunisien «fait de grands efforts pour avoir de leurs nouvelles et assurer leur rapatriement». Le père de Sofiene Chourabi a déclaré, à l'issue de la rencontre, que le président de la République tunisienne lui avait assuré que l'Etat n'«abandonnera pas Sofiene Chourabi et Nadhir Ktari, et mettra tout en œuvre pour obtenir leur libération».

L'Algérie exprime sa solidarité avec les familles des journalistes tunisiens enlevés

L'Algérie a exprimé, hier, sa solidarité avec les familles des deux journalistes tunisiens enlevés en Libye et avec le gouvernement tunisien, souhaitant leur retour sains et saufs auprès de leurs familles. «Nous suivons en Algérie avec une grande préoccupation les informations provenant de Libye sur les journalistes tunisiens enlevés, en l'occurrence Sofiene Chourabi et Nadhir Ktari», a déclaré à l'APS le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif.

«Tout en compatissant avec la corporation de la presse en Tunisie et en Libye, nous exprimons notre solidarité avec les familles des journalistes et avec le gouvernement tunisien», a indiqué le porte-parole du MAE, ajoutant «nous avons toujours espoir que Sofiene et Nadhir reviennent sains et saufs à leurs familles». «En de pareilles circonstances, nous réitérons avec force la condamnation par l'Algérie des enlèvements, quels que soient leurs auteurs et leurs motifs», a conclu le porte-parole du ministère.

APS

Pensées



Le 10 janvier 2002, une date qui restera à jamais gravée dans nos mémoires. Cela fait déjà 13 années qu'Allah le Tout-puissant t'a rappelée dans son immense paradis. Zitoune Baya née Boudali. Ton mari, tes enfants toute ta famille et toutes tes amies demandent à tous ceux et à toutes celles qui t'ont connue d'avoir une pieuse pensée pour toi.

Repose en paix maman.
A Allah nous appartenons
et à Lui nous retournons.

Le Directeur général, les cadres et l'ensemble des personnels de DK News, profondément affectés par le décès de «hadja Kheira Oumguermine veuve Bahoul» survenu le 7 janvier 2015, présentent leurs sincères condoléances à leur sœur et collègue M^{me} Ghoul et assurent toute la famille de la défunte de leur profonde sympathie.

A Allah nous appartenons,
à Lui nous retournons.

FRANCE:

Fin des deux prises d'otages, tous les assaillants tués

Les forces de l'ordre françaises ont lancé simultanément l'assaut hier et tué les deux auteurs présumés de l'attaque sanglante, mercredi à Paris, contre le journal *Charlie Hebdo*, ainsi que l'auteur d'une prise d'otages dans un supermarché de la capitale française.



Les unités d'élite de la gendarmerie française ont abattu, dans l'après-midi les deux suspects de l'attaque de *Charlie Hebdo* qui sortaient, en leur tirant dessus, de l'imprimerie où ils s'étaient retranchés avec un otage. Un membre des forces de l'ordre a été blessé dans l'opération, selon des sources sécuritaires, citées par l'AFP. L'otage en revanche a été libéré, sain et sauf.

Parallèlement, un assaut a été donné contre un supermarché dans l'est parisien où un homme avait pris plusieurs personnes en otage. Deux personnes avaient été tuées dans la fusillade qui s'était produite au début de la prise d'otage.

Après plusieurs détonations, des policiers ont pénétré dans le magasin. Au moins cinq otages sont sortis peu après protégés par des policiers, se-

lon l'AFP. L'auteur de cette seconde prise d'otages, suspecté d'avoir tué la veille une jeune policière municipale à Montrouge, dans la banlieue sud de la capitale, et blessé une autre personne, a été tué dans l'assaut des forces de l'ordre. Il aurait également un lien avec les auteurs présumés de l'attentat contre *Charlie Hebdo* qui avait fait 12 morts, selon les médias français.

Le ministre américain de la Justice demain à Paris pour une réunion sur le terrorisme

Le ministre américain de la Justice, Eric Holder, est attendu demain à Paris pour prendre part à une réunion internationale sur le terrorisme, à l'invitation du ministre français de l'Intérieur, a annoncé jeudi un responsable du ministère de la Justice.

«Après les horribles attaques terroristes dans les bureaux du magazine satirique français *Charlie Hebdo*, le ministre de la



Justice Eric Holder se rendra à Paris, en France, pour une réunion ministérielle internationale dimanche 11 janvier, à l'invitation du ministre Bernard Cazeneuve», a indiqué ce responsable, cité par l'agence AFP.

Cette réunion, qui aura lieu place Beauvau à Paris, siège du ministère français de l'Intérieur, a-t-il précisé, «comprendra des discussions sur la manière

d'appréhender les menaces terroristes, les combattants étrangers et d'empêcher l'extrémisme violent».

Le FBI avait offert ses services mercredi aux forces de l'ordre françaises, quelques heures après l'attentat contre *Charlie Hebdo*, qui a fait douze morts, alors que la traque contre les deux auteurs présumés de l'attaque était toujours en cours jeudi dans le nord de la France.

À L'OCCASION DU 60^E ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA GUERRE DE LIBÉRATION Semaine culturelle en mars prochain au Caire

Une semaine culturelle algérienne sera organisée en mars prochain au Caire dans le cadre de la célébration du 60^e anniversaire de la guerre de libération, a rapporté hier l'Agence de presse égyptienne (MENA).

La manifestation sera marquée notamment par un concert de l'Orchestre symphonique algérien, la projection de films outre l'organisation de conférences, d'activités culturelles.

A l'occasion de ce rendez-vous culturel, organisé par le ministère égyptien

de la Culture, l'Orchestre symphonique algérien se produira le 1^{er} mars à l'opéra du Caire alors que le film algéro-égyptien sera à l'honneur à travers la présentation de plusieurs œuvres cinématographiques à l'instar de «*Djamila Bouhired*» du réalisateur égyptien Youssef Chahine.

Par ailleurs, une exposition de publications algéro-égyptiennes et d'ouvrages traitant de la révolution algérienne outre des rencontres littéraires et culturelles auxquelles se-

ront présents les membres du corps diplomatique algérien et arabe, des intellectuels et des artistes égyptiens.

Lors de sa rencontre avec l'ambassadeur d'Algérie au Caire, Nadir Larbaoui, le ministre égyptien de la culture Gaber Asfour qui a annoncé l'organisation de cette semaine culturelle, a souligné «l'importance de la coopération culturelle» entre les deux pays à l'occasion du 60^e anniversaire du déclenchement de la guerre de libération.